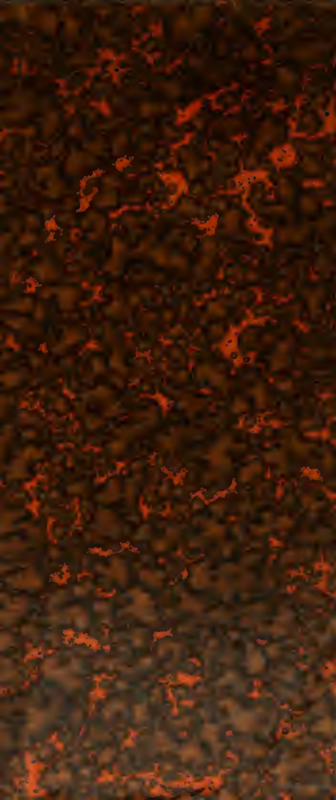




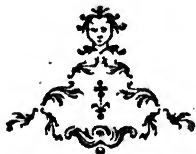
ANECDOTES
LITTÉRAIRES.
TOME PREMIER.

ANECDOTES LITTÉRAIRES, OU HISTOIRE

De ce qui est arrivé de plus singulier & de plus intéressant aux Ecrivains François; depuis le renouvellement des Lettres sous François I. jusqu'à nos jours.

Nouvelle Edition augmentée.

TOME PREMIER.



A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE Junior,

M. DCC. LVI.





AVERTISSEMENT
DU LIBRAIRE.

LE Recueil qu'on publie aujourd'hui a paru précieux à quelques perſonnes de goût ; & leur ſuffrage m'a déterminé à le donner au Public. Toutes les Anecdotes qui le compoſent ne ſont pas également agréables ; mais il n'y en a aucune qui n'ait quelque agrément. On auroit pu les lier les unes aux autres ; on ne l'a pas jugé à propos, parce que les traits vifs & faillans produiſent un plus grand effet quand ils ſont détachés. Les Ecrivains les plus célebres ne ſont pas toujours ceux qui

occupent le plus de terrein; c'eſt moins le talent que le caractere qui rend intéreſſante la vie des hommes. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour rendre cette compilation complette, il ſera ſans doute échappé beaucoup de faits qui méritent d'être conſervés.

Cet Ouvrage a été augmenté de quelques articles nouveaux, qui ne ſe trouvent point dans l'édition de 1752. C'eſt l'unique mérite de cette nouvelle réimpreſſion.



TABLE

DES NOMS DES AUTEURS,
dont il eſt parlé dans cet Ouvrage.

TOME PREMIER.

Fin de la Table du premier Tome.





ANECDOTES LITTÉRAIRES.

GUILLAUME BUDÉ, né à Paris l'an 1467, mort en 1540.

I.



UDÉ n'avoit aucnn goût pour les Sciences dans sa jeunesse, & se mit assez tard à étudier : il est le premier qui ait contribué au renouvellement des Lettres en France, sous François Premier ; ce fut à sa persuasion que ce grand Prince fonda le College royal.

II.

La femme de Budé, bien loin d'empêcher que ſon mari n'étudiât, lui ſervoit de ſecond, & lui cherchoit les paſſages & les livres néceſſaires. Ce ſavant homme ſe repréſente dans une de ſes Lettres comme marié à deux femmes : l'une étoit celle qui lui donnoit des fils & des filles ; l'autre étoit la philologie, qui lui produiſoit des livres. Les douze premieres années, la philologie fut moins féconde que le mariage. Budé avoit moins produit de livres que d'enfans ; il avoit plus travaillé du corps que de l'ame ; mais il eſpéroit qu'enfin il feroit plus de livres que d'enfans.

III.

Un Domeſtique effrayé avertit un jour Budé dans ſon cabinet, que le feu venoit de prendre à la maiſon : avertiſſez ma femme, répondit-il froide-

ment; vous ſavez que je ne me mêle point du ménage.

IV.

LOUIS Vivés, en parlant de Budé, dit : *Felix & fecundum ingenium, quod in eo ſolo invenit doctorem & diſcipulum.*

CLEMENT MAROT, né à Cahors l'an 1495, mort en 1544.

I.

MAROT s'étant brouillé avec une de ſes maîtreſſes, elle le dénonça au Docteur Bouchard, Inquiſiteur de la Foi, comme un homme qui n'obſervoit point l'abſtinence preſcrite par l'Egliſe, & qui par là rendoit ſa foi ſuſpecte. Sur cette dénonciation, l'Inquiſiteur le fit arrêter & conduire en priſon; ſes protecteurs l'en firent ſortir,

ſes ennemis l'y firent remettre ; il en ſortit encore & ſe retira à Geneve.

II.

IL eſt certain que Marot fut chaſſé de Geneve ; on n'en ſait pas la raiſon. Victor Cayet a écrit qu'il débaucha la femme de ſon hôte ; & que comme l'adultere eſt puni de mort à Geneve, il n'auroit pas manqué d'être pendu, ſi le crédit de Calvin n'eût fait commuer cette peine en celle d'être fouetté par tous les carrefours de cette Ville. Cela paroît un conte fait à plaiſir ; car, comment Marot, ſi une telle avanture lui étoit arrivée, auroit-il oſé ſe préſenter après, comme il fit, devant ceux qui commandoient en Piedmont pour le Roi de France ? La choſe n'eſt pas vraiſemblable : il fixa ſa demeure à Turin, où il vécut & mourut pauvre. Quoique Marot fût Valet de Chambre du Roi, il étoit dans une indigence extrême ;

il présenta ce Placet à François Premier, pour tâcher d'en avoir quelque gratification.

Plaiſe au Roi me donner cent livres,
Pour acheter livres & vivres :
De livres je me paſſerois ;
Mais de vivres je ne ſaurois.

III.

CHARLEVAL avoit mis cette Epigramme à la tête de ſon Marot, en l'envoyant à une Dame qui l'avoit prié de le lui prêter.

Les œuvres de Maître Clément
Ne ſont point gibier à dévote,
Je vous les prête ſeulement,
Gardez bien qu'on ne vous les ôte :
Si quelqu'un vous les eſcamotte,
Je le donne au Diable Aſtarot ;
Chacun eſt fou de ſa marotte ;
Moi je le ſuis de mon Marot.

IV.

MONSIEUR Broſſette, connu par ſon Commentaire ſur Deſpréaux, écrivoit à Rouſſeau : Je ne connois après

Marot, que trois personnes en France, qui aient parfaitement réussi dans le genre Epigrammatique; ces trois personnes sont, Despréaux, Racine & vous. Je suis seulement fâché, que Despréaux en ait fait quelques-unes de trop; que Racine n'en ait point fait assez, & que vous n'en fassiez plus.

PIERRE DUCHATEL, *né à Langres, mort en 1552.*

I.

FRANÇOIS Premier ayant entendu quelques discours de Duchatel qui le charmerent, eut la curiosité de savoir s'il étoit Gentilhomme. *Je ne sais pas bien duquel des trois qui étoient dans l'Arche de Noé je suis sorti*, répondit Duchatel.

I I.

FRANÇOIS Premier disoit que de plusieurs hommes très-doctes, avec

lesquels il s'étoit entretenu, il n'avoit trouvé que Duchatel qui eut pû fournir de nouvelles choses plus de deux ans. Tous les autres se trouvoient bien-tôt au bout de leur rôle & étoient réduits à répéter ou à se taire..... J'ai vû, dit un écrivain célebre, un fameux Historiographe de France, avouer ingénument qu'il ne savoit pas en quel siecle vivoit Philippe le Bel.... Le Maréchal de Créqui, s'étant retiré dans une maison de Campagne pendant sa disgrace de 1672, demanda le plus savant homme du quartier; on lui amena le prieur du Monastere, qui savoit une infinité de choses. Quinze jours ne se passerent point sans qu'il dit qu'on lui avoit amené un des plus ignorans hommes du monde.... Le Président de Mesmes étoit savant, & se plaisoit si fort dans la conversation des savans, qu'on disoit de lui, qu'en huit jours de temps il épuisoit un Docteur.

III.

LES envieux de Duchatel vouloient faire venir de Normandie un nommé Bigot, pour le ſupplanter par ſon moyen. François Premier, à qui l'on en avoit parlé, demanda à Duchatel quel homme c'étoit, que ce M. Bigot ; il répondit, que c'étoit un Philoſophe qui ſuivoit les ſentimens d'Ariſtote. Eh ! quels ſont les ſentimens d'Ariſtote, continua le Prince ? Sire, repartit Duchatel, Ariſtote préfere les Républiques à l'Etat monarchique. Cela fit une telle impreſſion ſur l'eſprit du Roi, qu'il ne voulut plus entendre parler de ce M. Bigot.

IV.

FRANÇOIS Premier ayant fait mettre le Chancelier Poyet en priſon pour une choſe qui ne le méritoit pas, dit à Duchatel : Vous devez être bien aiſe de voir dans la diſgrace un homme qui a ſi conſtamment & ſi opiniâtrément

travaillé à votre ruine. Sire, répondit Duchatel, il ne falloit pas l'envoyer en prison pour si peu de chose ; il avoit fait autrefois tant de crimes qui le méritoient mieux. Je n'ai pas, interrompit le Roi, tant de tort que vous pensez ; quand le fruit d'un arbre n'est pas mûr, un grand vent a beau souffler ; il n'abat pas le fruit : mais quand il est parvenu à sa maturité, il ne faut que le moindre petit souffle pour le faire tomber.

V.

Le zele de Duchatel pour la Religion Catholique, ne l'empêcha pas d'être soupçonné d'hérésie. Il dit dans l'Oraison Funebre de François Premier, qu'il croyoit que l'ame de ce Prince étoit allée tout droit en Paradis. La Sorbonne, allarmée au sujet du Purgatoire, envoya des Députés à la Cour : ils tomberent, dit M. de Thou,

entre les mains d'un Prieur qui se moqua d'eux. Je connois, leur dit-il, l'humeur du feu Roi; il ne s'arrêtoit guere en un même lieu; & s'il a passé par le Purgatoire, ce n'a été que pour y goûter le vin.

FRANÇOIS RABELAIS, né en Touraine vers l'an 1483, mort en 1553.

I.

LE Chancelier Duprat ayant fait abolir, par Arrêt du Parlement, les priviléges de la Faculté de Médecine de Montpellier, Rabelais eut l'adresse de le faire révoquer; & c'est, dit-on, pour cette raison, que ceux qui sont reçus Docteurs en cette Université, portent la robe de Rabelais, qui y est en grande vénération. L'artifice dont il se servit pour avoir audience du Chancelier est assez singulier, s'il est

vrai ; il s'adreſſa au Suiſſe de ce Magiſtrat, auquel il parla Latin ; celui-ci ayant fait venir un homme qui ſavoit cette Langue, Rabelais lui parla Grec ; un autre qui entendoit le Grec ayant paru, il lui parla Hébreu, & l'on ajoute qu'il parla encore pluſieurs autres Langues ; mais on ſe trompe au moins en y comprenant l'Arabe, dont il n'avoit aucune teinture. La capacité de Rabelais ſurpris tellement l'aſſemblée, que l'on courut en avertir le Chancelier, qui charmé de la harangue qu'il lui fit, & de la ſcience qu'il fit paroître, rétablit à ſa conſidération, tous les privileges de l'Univerſité de Montpellier, qui avoient été abolis.

II.

ON lit dans le moyen de parvenir, que le Cardinal du Belay, dont Rabelais étoit Médecin, étant malade d'une humeur hypocondriaque, il fut aviſé par

la docte conférence des Docteurs, qu'il falloit faire à Monseigneur une décoction apéritive. Rabelais sur cela sort, laisse ces Messieurs achever de caqueter pour mieux employer l'argent, & fait mettre au milieu de la cour un trépied sur un grand feu, un chauderon dessus plein d'eau, où il mit le plus de clés qu'il pût trouver, & en pourpoint comme ménager, remuoit les clés avec un bâton pour leur faire prendre cuisson. Les Docteurs descendus voyant cet appareil, & s'en enquêtant, il leur dit: Messieurs, j'accomplis votre ordonnance, d'autant qu'il n'y a rien tant apéritif que les clés; & si vous n'êtes pas contens, j'enverrai à l'Arsenal querir quelques pieces de canon, ce sera pour faire la derniere ouverture.

III.

RABELAIS, étant à Rome avec le Cardinal du Belay, parla si librement,

qu'il fut obligé de se sauver en France en assez mauvais équipage. Ayant gagné la Ville de Lyon, il s'avisa pour vivre d'un plaisant stratagême, & qui eût été dangereux à un homme moins connu; il alla demander à une hôtellerie un bon souper & un bon lit, disant, que quoiqu'il fût mal vêtu & à pied, il payeroit bien. Après son souper, il remplit plusieurs petits sacs de cendre, & demanda un jeune garçon qui sût écrire, il fit faire par cet enfant plusieurs Billets, sur l'un desquels il y avoit, *poison pour faire périr le Roi*; sur le second, *poison pour faire mourir la Reine*; & il appliqua ensuite ces billets sur chacun des petits sacs; & dit à l'enfant, gardez-vous bien de parler de cela à votre pere & à votre mere; il y va de votre vie & de la mienne. L'enfant, comme Rabelais l'avoit prévû, n'eut rien de plus pressé que de dire

ce qu'on lui avoit recommandé de tenir ſecret ; ſa mere, toute tranſie de peur, courut chez le Magiſtrat. Rabelais eſt ſaiſi avec ſes petits ſaçs : il demanda d'être traduit à la Cour, où il a d'étranges choſes à dire. Pour que le chagrin ne le tue pas en route, on lui fait bonne chere, & on le monte ſur un excellent cheval ; arrivé à la Cour, Rabelais conte ſon hiſtoire ; le tout ſe termina à faire rire la Cour.

IV.

MALGRÉ tout ce qu'on a publié contre Rabelais, il eut les mœurs aſſez pures, & il mourut d'une maniere édifiante ; il faut donc mettre au nombre des fables les circonſtances ridicules qu'on rapporte de ſa mort ; telle qu'eſt celle du *Domino*, qu'il voulut mettre dans ſes derniers momens, parce qu'il eſt dit dans l'Ecriture : *Beati qui in Domino moriuntur* : ce que l'on veut qu'il

aït dit au page que le Cardinal du Belay lui envoya pour ſavoir des nouvelles de ſa ſanté ; *Dis à Monſeigneur l'état où tu me vois, je vais chercher un grand peut-être, il eſt au nid de la pie, dis-lui qu'il s'y tienne ; & pour toi tu ne ſeras jamais qu'un fou : tirez le rideau, la farce eſt jouée* : auſſi bien que ſon teſtament : *Je n'ai rien vaillant, je dois beaucoup, je donne le reſte aux pauvres.* Tout cela & pluſieurs traits ſemblables ont été imaginés long-temps après ſa mort, par des gens qui ne le connoiſſoient que ſuivant les préjugés populaires.

V.

PLUSIEURS beaux eſprits de ſon temps lui conſacrerent des Epitaphes : voici celle de Baïf qui fut la plus eſtimée.

Pluton, Prince du noir Empire,
Où tous les tiens ne rient jamais ;
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous de quoi rire.

VI.

Le Cardinal du Belay, pressé de retenir à dîner un homme de Lettres, demanda : Cet homme que vous voulez admettre à ma table, a-t-il lû le livre, entendant par-là, le Pantagruel? Non, lui repondit-on; qu'on le fasse donc manger avec mes gens, reprit le Cardinal, ne croyant pas qu'on pût être homme de mérite, & n'avoir point lû Rabelais.

VII.

Rabelais parlant de la Loi commentée & embrouillée par les Jurisconsultes, dit, que c'étoit une belle robe à fond d'or brodée de crote; on peut appliquer cette définition à l'ouvrage de cet Auteur.



CHARLES DUMOULIN,
né à Paris l'an 1500, *mort en* 1566.

I.

L'ASSIDUITÉ de Dumoulin au travail étoit si extraordinaire, qu'il comptoit pour perdu tous les momens qu'il étoit obligé de donner aux besoins de la vie. C'étoit alors la coutume de porter la barbe; mais quelques instances que ses amis lui fissent de se conformer à l'usage, il aima mieux se la faire raser, persuadé que cela lui emporteroit moins de temps que la peine qu'il auroit de la peigner, & de la rajuster tous les jours.

II.

UN jour Christophe de Thou, qui étoit alors Président au Parlement, ayant dit à l'Audience à Dumoulin quelques paroles dures & fâcheuses; les Avocats l'allerent trouver, & se plaignirent à

lui par la bouche de François de la Porte, leur Doyen, de ce qu'il avoit offensé un de leurs collegues, *qui étoit*, dirent-ils, *plus ſavant qu'il ne le ſeroit jamais.* M. de Thou, bien loin d'être choqué d'une plainte ſi hardie, la prit en bonne part, & dit le lendemain à l'Audience, que les paroles déſobligeantes qu'il avoit dites à Dumoulin, lui étoient échapées dans la chaleur du diſcours.

III.

DUMOULIN en 1552 compoſa ſon Commentaire, ſur les petites dates. Ce livre ayant été préſenté au Roi, par Anne de Montmorenci alors Maréchal, depuis Connétable de France, il lui dit: Sire, ce que votre Majeſté n'a pû faire & exécuter avec trente mille hommes, de contraindre le Pape à lui demander la paix; ce petit homme l'a achevé avec un petit livre.



IV.

DUMOULIN avoit une si grande opinion de son esprit, qu'il avoit coutume de mettre à la tête de ses consultations : *Moi qui ne cede à personne, & à qui personne ne peut rien apprendre.*

PIERRE RAMUS, né en Picardie l'an 1515, *mort en* 1573.

I.

LA These que Ramus soutint pour se faire recevoir Maître ès Arts, révolta bien du monde ; il s'y proposa de soûtenir cette proposition, *que tout ce qu'Aristote avoit dit étoit faux.* Le succès qu'eut Ramus dans cette dispute, l'enhardit, & lui fit naître l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'Aristote, & de la combattre vigoureusement. Les deux premiers Livres qu'il publia sur cette matiere, causerent de grands trou-

bles dans l'Univerſité de Paris ; on le cita devant les Juges Criminels, comme un homme qui vouloit renverſer la Religion & les Sciences. Il fallut que François Premier s'en mêlât ; après un examen très-partial de la Doctrine de Ramus, ſes Livres furent interdits dans tout le Royaume, & il fut condamné à n'enſeigner plus la Philoſophie. Ses ennemis firent paroître leur joie avec un éclat ſurprenant. Les Princes les plus faſtueux n'affectent pas plus de fracas après la priſe d'une grande Ville, ou après le gain d'une Bataille très-importante. On repréſenta même des pieces de théatre, où Ramus fut baffoué en mille manieres au milieu des acclamations & des applaudiſſemens des Péripatéticiens.

II.

A peine Ramus eut été nommé Profeſſeur, qu'il eut part à une affaire ſingu-

tiere. Vers l'an 1550, les Professeurs Royaux avoient commencé à corriger quelques abus qui s'étoient glissés dans la prononciation du Latin. Quelques Ecclésiastiques suivirent cette réforme, malgré le chagrin des Sorbonistes, qui pousserent les choses jusqu'à dépouiller un Bénéficier de ses revenus, pour avoir prononcé *quisquis*, *quanquam*, suivant la nouvelle réforme; & non pas *Kiskis*, *Kankam*, selon l'ancien usage. Ce Bénéficier s'étant pourvû au Parlement, les Professeurs Royaux, sur-tout Ramus, craignant qu'il ne succombât sous le crédit de la Faculté, se crurent obligés de le secourir; ils allerent donc à l'Audience, & représenterent si vivement à la Cour, l'indignité d'un tel procès, que l'accusé fut absous, & qu'on laissa la liberté de prononcer comme on voudroit.

III.

On ne peut avoir plus de zele qu'en

avoit Ramus pour le progrès des Sciences. L'hiſtoire de Paris en fournit la preuve. L'intention du Roi François Premier, dit l'Auteur de cet Ouvrage, en fondant le Collége Royal, avoit été que les places de Profeſſeur ne fuſſent occupées que par des gens capables de les remplir avec honneur. Des gens ſans mérite avoient pourtant trouvé moyen par amis & par intrigues, d'en occuper quelques-unes; & de ce nombre étoit d'Ampeſtre, qui s'étoit chargé d'enſeigner les Mathématiques, dont il ſavoit à peine les premiers élémens. Ramus l'entreprit, & l'accuſant d'inſuffiſance, le traduiſit au Parlement, où l'indigne Profeſſeur fut condamné à ſubir l'examen. Ramus ne ſe contenta pas de cela, il fit ordonner par le Roi, que d'Ampeſtre & tous les autres Profeſſeurs qui ſe préſenteroient déſormais pour être admis au Collége Royal, feroient examinés publiquement

par tous les autres lecteurs. D'Ampeſtre, pour n'avoir pas l'affront d'être convaincu d'inſuffiſance, céda ſa place à de certaines conditions à Charpentier, encore moins verſé que lui dans les Mathématiques, mais homme d'intrigue & artificieux. Ramus l'attaqua plus vivement que l'autre, & le fit comparoître à la Cour, où le nouveau Profeſſeur obtint par ſes larmes & par ſon éloquence de ne pas ſubir l'examen. Le Parlement lui preſcrivit des conditions qu'il n'exécuta point; ce qui obligea Ramus de le traduire au Conſeil, où, par les artifices de Charpentier, il ſe trouva lui-même dans la néceſſité de faire ſon apologie.

IV.

RAMUS avoit pour le vin une averſion extraordinaire, qui venoit d'un accident qui lui étoit arrivé dans ſa premiere jeuneſſe: étant entré dans la Cave à l'inſû de ſes parens, il but ſi abon-

damment, qu'on le trouva près du tonneau ſans connoiſſance & comme mort. L'état où il s'étoit mis, fit depuis tant d'impreſſion ſur lui, qu'il fut plus de vingt ans ſans vouloir boire du vin.

V.

On loue beaucoup l'éloquence de Ramus, & Brantome en rapporte une preuve ſinguliere. Ramus, dit-il, étoit un fort diſert & éloquent Orateur, & peu s'en eſt-il vû de ſemblables; car il avoit une grace inégale à tout autre qui ſecouroit davantage ſon éloquence; juſques là au bout de quelque temps, lui s'étant rendu Huguenot, & étant en la compagnie de Meſſieurs les Princes & l'Amiral, au voyage de Lorraine; & leurs Reiſtres qu'ils avoient fait venir, ne voulant paſſer vers la France qu'il n'euſſent de l'argent, après que Ramus les eut harangués, ils en furent

gagnés

gagnés, & menés au cœur de la France pour faire aſſez de maux.

VI.

IL falloit qu'on reconnût à Ramus du talent pour gagner les eſprits, puiſqu'on voulut l'engager par de grandes promeſſes à aller en Pologne en 1572, après la mort du Roi Sigiſmond Auguſte, pour prévenir par ſon éloquence les Polonois en faveur du Duc d'Anjou qui fut élu l'année ſuivante : mais il le refuſa ſous prétexte que l'éloquence ne devoit point être mercénaire.

VII.

LORSQUE Ramus faiſoit des Leçons ſur Cicéron ou ſur Virgile, il avoit accoutumé à n'en expliquer qu'une page, ni plus ni moins ; c'eſt pourquoi on lui donna le ſurnom de *Paginarius*.



ÉTIENNE JODELLE,

né à Paris l'an 1532, mort en 1573.

I.

JODELLE est le premier en France qui ait donné des Tragédies & des Comédies. Il eut le courage de s'élever contre le Spectacle trop accrédité des mysteres de la Passion ; & de hasarder sa *Cléopatre captive*. Henri second, qui honora la représentation de sa présence en fut charmé ; il donna à l'Auteur, dit Pasquier, cinq cens écus de son épargne, & lui fit tout plein d'autres graces, d'autant que c'étoit chose nouvelle & très-belle. Ce succès engagea Jodelle à de nouveaux efforts. Il fit une Comédie intitulée *Eugene* ou la *Rencontre*, qui fut jouée à la suite de Cléopatre. Ces deux pieces lui donnerent une réputation supérieure. La Cour & la Ville admirerent ses productions.

Les Poëtes célébrerent ſon nom & ſon heureuſe hardieſſe. Ronſard ſe diſtingua entre tous les autres.

Et lors Jodelle heureuſement ſonna
D'une voix humble & d'une voix hardie
La Comédie avec la Tragédie :
Et d'un ton double *ores* bas *ores* haut.
Remplit premier, le François échaffaut.

II.

JODELLE étoit allé à *Arcueil*, près de Paris, paſſer le Carnaval avec les autres Poëtes qui compoſoient la Pleïade Françoiſe, ſi connue alors ; tous s'y amuſerent à faire des vers à l'imitation des Bacchanales des anciens. Traverſant un jour le Village, ils rencontrerent un Bouc qui leur donna occaſion de plaiſanter, tant parce que c'étoit l'animal qu'on offroit à Bacchus, que parce qu'il leur vint en penſée de le préſenter à Jodelle, comme une récompenſe qui lui étoit due ſelon l'uſage des anciens. L'animal orné de fleurs fut effectivement

amené à Jodelle, durant que les convives étoient à table, ce qui leur donna occasion de rire pendant quelque temps, après quoi on le renvoya : mais cette action qui n'avoit rien de criminel en elle-même, fut très-mal interprétée par les ennemis de Ronsard & de Jodelle. Ils firent courir le bruit qu'on avoit sacrifié ce Bouc à Bacchus ; & que c'étoit Ronsard qui avoit été le sacrificateur. On traita d'impies tous ceux qui avoient assisté à cette cérémonie.

III.

NICOLAS Bourbon, ayant souhaité de lire les ouvrages de Jodelle, les emprunta à Colletet ; mais il les lui renvoya peu d'heures après, avec ces paroles, *Minuit præsentia famam.*



PIERRE DANÈS,
né à Paris l'an 1497, mort en 1577.

I.

NICOLAS Pseaume, Évêque de Verdun, se plaignoit au Concile de Trente, de certains abus qui regnoient dans la Daterie & dans la Chancellerie de la Cour de Rome, au sujet des provisions des Bénéfices; comme l'assemblée l'écoutoit attentivement, un Évêque Italien, ne pouvant retenir sa colere, dit en Latin ces mots équivoques : *Gallus cantat.* Danès qui étoit Ambassadeur de France, se servant de la même équivoque, répondit sur le champ : *Utinam ad hujus Galli cantum excitaretur Petrus & fleret amare.* Pallavicin, qui rapporte ce bon mot, avoue qu'il servit comme d'un aiguillon, pour engager les Peres du Concile à travailler sérieusement à la réformation de la discipline Ecclésiastique.

II.

Danès ayant été élevé par ſon ſavoir, & par la place de Précepteur du Roi François ſecond, à la dignité d'Évêque de Lavaur, fut député à Paris par le Clergé de ſa Province. On voulut lui aſſigner pour les frais de ce voyage, mille ou douze cens livres; mais il les refuſa, diſant que le revenu de ſon Évêché lui ſuffiſoit; que c'étoit la moindre choſe qu'il pût faire pour ſon Egliſe & pour les voiſines, que d'entreprendre quelques voyages pour leur rendre ſervice; qu'elles ſouffroient aſſez par le malheur du temps, & par la véxation des Huguenots.

III.

Danès ayant appris dans ſon Dioceſe, la mort de ſon fils, ſe retira dans ſon Cabinet pendant une demi-heure; puis étant venu rejoindre la compagnie, il dit d'un air tranquille: *Je viens de rece-*

voir la nouvelle de la mort de mon fils ; les pauvres ont gagné leur procès.

GUILLAUME POSTEL, né dans le Diocese d'Avranches l'an 1505, mort en 1581.

I.

POSTEL perdit à huit ans son pere & sa mere, qui moururent de la peste. La misere le chassa de son Village & de sa Province, & ayant gagné quelque chose, il prit la route de Paris dans le dessein d'y étudier. Mais avant que de pouvoir étudier dans quelqu'un des Colleges de l'Université, il fut obligé de prendre une chambre, où on lui vola son argent & son habit; il se trouva tout d'un coup réduit à une nudité que l'entrée de l'hiver rendoit encore plus fâcheuse, si bien qu'il tomba dans une dysenterie qui le mit à deux doigts de la mort, & le tint deux ans entiers dans

l'hôpital avant que de pouvoir recouvrer ses forces. Dès qu'il en fut sorti, il fut obligé de quitter Paris ; & la nécessité qu'il l'en chassoit, lui inspira le dessein d'aller glaner en Beausse au temps de la moisson. Son industrie & sa diligence lui fournirent le moyen de recueillir non-seulement de quoi se nourrir le reste de l'année, mais aussi de quoi acheter un habit & de quoi payer les frais du voyage de Paris, où il se rendit. Il s'y mit en service dans un des Colleges de l'Université, & y fit en très-peu de temps, des progrès très-considérables dans les sciences.

II.

POSTEL croyoit avoir une raison naturelle, fort supérieure à celle des autres hommes ; & il espéroit, par-là, convertir toutes les Nations de la terre. Son dessein étoit de réduire tout l'Univers au vrai usage de la raison ; & on

croit que c'étoit dans cette vue, qu'en 1544 il étoit entré dans la Société des Jésuites. Il avoit, dit-on, le dessein d'établir un Ordre des Chevaliers de Christ, & il regardoit les Jésuites comme autant de Chevaliers de son nouvel Ordre. Ces Peres s'étant apperçus de ses visions, le congédierent.

III.

POSTEL après être sorti de chez les Jésuites, écrivit un Livre intitulé *la Victoire des femmes*. Il enseignoit dans cet Ouvrage, que comme les hommes avoient été rachetés par le sang de J. C. il falloit aussi que les femmes le fussent par une certaine Religieuse appellée *Jeanne*, qu'il avoit connue à Venise.

IV.

POSTEL soutint qu'après être mort il étoit ressuscité ; & pour persuader ce miracle à ceux qui l'avoient vu autrefois

avec un visage terni, des cheveux gris & une barbe toute blanche, il se fardoit secretement le visage, & se peignoit la barbe & les cheveux; c'est pourquoi dans la plupart de ses ouvrages il s'appelloit *Postellus restitutus.*

V.

POSTEL étoit regardé comme la merveille du monde. Les plus grands Seigneurs recherchoient son entretien, & lui faisoient en quelque façon la cour. Les plus doctes l'admiroient; & on disoit communément, en parlant de lui, qu'il sortoit de sa bouche autant d'oracles que de paroles. On assure que quand il enseignoit à Paris dans le College des Lombards, il avoit une si grande foule d'Auditeurs, que comme la grande salle de ce College ne pouvoit les contenir, il les faisoit descendre à la cour, & leur parloit d'une fenêtre; mais ce savant homme à force de lire les Rabbins & de

contempler les Aſtres, ſe mit en tête les viſions les plus extravagantes.

VI.

CHARLES IX. prenoit plaiſir à la converſation de Poſtel, qu'il appelloit ſon Philoſophe; ayant reçu un jour des Lettres du Roi d'Ormus, il les lui envoya pour les expliquer. Poſtel les ayant interprétées en préſence de toute la Cour: *je puis, Sire*, dit-il au Roi, *aller ſans truchement depuis votre Royaume juſqu'à la Chine; les Langues de tous les Peuples me ſont auſſi connues que la vérité.*

GUI DU FAUR DE PIBRAC,

né à Toulouſe l'an 1529, mort en 1584.

I.

MONSIEUR de Pibrac croyoit qu'il y avoit bien peu d'hommes ſages dans le monde, quand il diſoit que tout le bon ſens eſt dans les proverbes.

II.

La Cour de France fut ſi contente de la maniere dont Pibrac s'étoit conduit au Concile de Trente, que Catherine de Médicis, Régente du Royaume, lui fit écrire en Languedoc de ſe rendre à la Cour, pour être revêtu de la dignité de Chancelier. Pibrac reçut cet ordre à Toulouſe, d'où il partit ſur le champ. Cependant, un jaloux de ſa gloire dit à la Reine, qu'elle auroit un jour ſujet de ſe repentir de l'élévation de ce Magiſtrat, qui étoit dans des principes oppoſés au Gouvernement qu'elle avoit établi en France avec tant de ſoin & de peine. Médicis faiſant difficulté de croire ce qu'on lui diſoit, on lui fit lire le cinquante-quatrieme quatrain :

Je hais ces mots de Puiſſance abſolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement :
Aux ſaints Decrets ils ont premiérement,
Puis à nos Loix la Puiſſance ſollue.

La Reine ayant fait réflexion ſur ces vers, il ne fut plus parlé de Pibrac.

III.

LORSQUE le Grand Prince de Condé ſe retira chez les Eſpagnols, il amena avec lui le petit-fils de Pibrac. Ce Prince lui demanda un jour quelque Quatrain de ſon Grand-Pere; il repondit d'abord qu'il n'en ſavoit point. Preſſé par de nouveaux ordres, il avoua qu'il en pourroit dire un, mais qu'il craignoit qu'il ne déplût. Le Prince voulant abſolument être obéi, Pibrac lui dit des Vers qui avoient *été faits* ſur le champ, & qui lui apprirent qu'il eſt plus avantageux d'obéir au Maître qu'on trouve en place, que de troubler le repos de ſa Patrie, ſous prétexte d'en chercher un meilleur.



MARC ANTOINE MURET, né en Limousin l'an 1526, mort en 1585.

I.

MURET qui avoit l'esprit vif, savoit, quand ses écoliers faisoient du bruit & l'interrompoient, les punir aussi-tôt par quelque mot piquant qui les tenoit ensuite dans le respect. Un d'entr'eux ayant un jour porté en classe une cloche, vint à sonner pendant l'explication. Vraiment, dit Muret sans s'émouvoir, j'aurois été bien surpris si dans ce tas de bêtes, il ne s'étoit trouvé un Bélier avec sa cloche pour conduire le troupeau.

I I.

LORSQUE Muret étoit Professeur à Paris, les lieux où il enseignoit, étoient remplis d'une si grande foule de monde, qu'il ne restoit point de place où il pût passer, de sorte qu'il étoit élevé

ſur les épaules de ſes Auditeurs, & porté ainſi juſqu'à ſa Chaire.

III.

MURET fut accuſé à Toulouſe d'un crime honteux; un Conſeiller du Parlement fut chez lui, pour lui donner avis des pourſuites qu'on faiſoit contre lui, & ne l'ayant pas trouvé, il lui écrivit ce Vers :

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum !

Muret, averti par-là du péril qu'il couroit, ſortit du Royaume, & prit le chemin d'Italie, où il tomba malade dans une hôtellerie. Comme il étoit mal vêtu, & qu'il avoit mauvaiſe mine, les Médecins qui le traitoient, le prenant pour tout autre qu'il n'étoit, dirent entr'eux, parlant Latin, qu'il falloit qu'ils fiſſent l'eſſai ſur ce corps vil, d'un remede qu'ils n'avoient pas encore éprouvé: *Faciamus experimentum in corpore*

vili. Muret connoiſſant le danger où il étoit, ſe leva du lit dès que les Médecins furent ſortis de ſa chambre ; & ayant continué ſon chemin, ſe trouva guéri de ſon mal, par la ſeule crainte du remede qui lui avoit été préparé.

IV.

MURET fit de très-beaux Vers Latins, qu'il montra à Joſeph Scaliger, comme étant de Trabéas ancien Poëte. Scaliger le crut, & en parla comme d'une belle découverte : mais ayant ſu depuis que Muret l'avoit trompé, il eut honte de s'être laiſſé abuſer, & fit cette épigramme qui rappelloit le ſupplice que Muret avoit évité par la fuite.

Qui rigidæ flammas vitaverat ante Toloſæ
Muretus, fumos vendidit ille mihi.

V.

SCALIGER dit une choſe touchant Muret, qui ſemble incroyable ; c'eſt que ce ſavant homme, en conſiderant avec

attention le coup d'œil de quelque perſonne qui liſoit une lettre, conjecturoit que telle ou telle choſe y étoit contenue, & ne ſe trompoit point.

PIERRE RONSARD,
né dans le Vendomois l'an 1524,
mort en 1585.

I.

LE judicieux M. de Thou a écrit une grande puérilité. Il dit que Ronſard reçut le jour la même année que François Premier fut pris devant Pavie ; comme ſi le Ciel avoit voulu conſoler la France de la priſon du plus grand de ſes Rois par la naiſſance du premier de ſes Poëtes.

II.

RONSARD mérita le premier prix des Jeux floraux, qui eſt une églentine ; comme cette fleur eſt en argent, & que la *récompenſe* parut au-deſſous du mé-

rite de l'ouvrage & de la réputation du Poëte, la Ville de Toulouſe fit faire une Minerve d'argent maſſif, & d'un prix conſidérable qu'elle lui envoya. On accompagna ce beau préſent d'un Decret, par lequel Ronſard fut déclaré par excellence le *Poëte François*.

III.

RONSARD, dit un hiſtorien, chanta la gloire de Mademoiſelle de Surgeres, qui étoit une des filles d'honneur de la Reine ; & pria Duperron de faire une Préface au commencement de ſes Poéſies galantes, dans laquelle il le conjuroit de dire qu'il avoit aimé cette fille honnêtement. Duperron lui répondit, qu'au lieu de Préface, il n'y avoit qu'à mettre le Portrait de la Demoiſelle au commencement du Livre.

IV.

JAMAIS perſonne n'a tant promis que la Reine Catherine de Médicis, auſſi

Ronſard lui dédia-t-il l'Hymne de la Promeſſe.

V.

RONSARD laſſé de la Cour, ſe fit Prêtre, & accepta la Cure d'Evailles, dans le Vendomois; il y prit les armes contre les Huguenots. Il s'en excuſa depuis, en diſant agréablement, que n'ayant pu défendre ſes Paroiſſiens avec la Clef de St. Pierre, que les Calviniſtes ne reſpeꝺoient ni ne craignoient, il avoit pris l'épée de St. Paul, & ſe mettant à la tête de la Nobleſſe voiſine, avoit garanti du pillage, ſon Egliſe & ſa Paroiſſe.

VI.

LORSQUE Ronſard mourut, on lui fit un Service très-ſolemnel, où une partie du Parlement & pluſieurs Seigneurs aſſiſterent. Le Roi y envoya ſa Muſique. Duperron, qui fut depuis Cardinal, prononça ſon Oraiſon funebre.

Cette pompe fut honorée d'un concours si grand, que le Cardinal de Bourbon & plusieurs autres Princes & Seigneurs, furent obligés de s'en retourner, n'ayant pu fendre la presse.

VII.

CHATELARD, Gentilhomme François, décapité en Ecosse, pour avoir aimé la Reine, & pour avoir attenté, qui plus est, à l'honneur de cette Princesse, n'eut point d'autre Viatique, ni d'autre préparation à la mort, que la lecture d'un Poëme de Ronsard ; voici les paroles de Brantôme. » Le jour venu, » ayant été mené sur l'échafaud, avant » mourir, prit en ses mains les Hymnes » de M. Ronsard, & pour son éternelle » consolation, se mit à lire tout entiérement » ment l'Hymne de la mort qui est très- » bien fait, & propre pour ne point » abhorrer la mort, ne s'aidant autre- » ment d'autre livre spirituel, ni de Mi-

» nistre, ni de Confesseur. »

VIII.

ON lit dans la vie de Malherbe, écrite par Racan, qu'il avoit effacé plus de la moitié de son Ronsard, & qu'il en cotoit à la marge les raisons. Un jour, ajoute-t-on, Racan, Colombi, & quelques autres de ses amis, le feuilletoient sur sa table, & Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé : pas plus que le reste, dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, continue l'historien, de lui dire, que si l'on trouvoit ce Livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit pris pour bon, ce qu'il n'auroit pas effacé ; surquoi il répondit, que cela étoit vrai, & tout de suite, il effaça le reste.

IX.

LORSQUE Malherbe lisoit ses vers à ses amis, & qu'il y rencontroit quelque chose de dur ou d'impropre, il s'arrê-

toit tout court ; & leur difoit enfuite : *ici je Ronfardifois.*

JEAN DORAT,

né à Limoges au commencement du quinzieme fiecle, mort en 1588.

I.

DORAT s'acquit tant de réputation par fes Vers, qu'il mérita le nom de Pindare François. Charles IX. créa pour lui la place de *Poeta Regius*. Cependant il ne lui donnoit qu'une penfion fort médiocre. Brantôme nous apprend à ce fujet, que ce Prince aimoit fort les Vers, & récompenfoit ceux qui lui en préfentoient, non pas tout-à-coup, mais peu à peu, afin qu'ils fuffent toujours contraints de bien faire, difant que les Poëtes reffembloient aux chevaux, qu'il falloit nourrir, & non pas trop faouler & engraiffer, car après ils ne valent plus rien.

II.

DORAT, qui s'étoit acquis une grande gloire par ses Vers Latins, la perdit en partie, parce qu'il continua à versifier jusques dans un âge avancé. On parle, dit à cette occasion un grand Ecrivain, de certains Monarques qui donnerent ordre à quelqu'un de leurs Domestiques de leur venir dire chaque jour, *Souvenez-vous d'une telle affaire*. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, il faudroit que les Poëtes sur le retour chargeassent quelque personne de leur dire tous les matins, *Souvenez-vous de l'âge que vous avez*. Horace se vante d'avoir eu un tel donneur d'avis.

III.

DORAT épousa dans un âge fort avancé, une jeune personne de dix-neuf ans. Comme ses amis lui reprochoient un amour qui paroissoit hors de saison, il répondit que cela lui de-

voit être permis par licence Poëtique. Mais, lui répliquoient-ils, si vous vouliez passer à un second mariage, pourquoi ne pas épouser une femme d'un âge plus mûr & plus convenable au vôtre? C'est, dit-il, que j'ai mieux aimé qu'une épée nette & polie me perçât le cœur, qu'un fer rouillé.

IV.

DORAT ayant fait part de son mariage à un de ses amis, la veille de ses noces; & cet ami lui témoignant de l'étonnement de cette nouvelle, à cause de son grand âge, & de la jeunesse de la fille, il se contenta de lui répondre: *Elle sera demain femme;* ce qui est un bon mot de Cicéron.



JACQUES

JACQUES CUJAS, né à Toulouse l'an 1520, mort en 1590.

I.

ON remarque de Cujas deux choses assez singulieres. La premiere, qu'il étudioit étendu tout de son long sur un tapis, le ventre contre terre, ayant ses livres autour de lui : la seconde, que sa sueur avoit une odeur agréable, ce qu'il disoit quelquefois à ses amis lui être commun avec Alexandre le Grand.

II.

CUJAS professoit extérieurement la Religion Catholique ; pour ce qui est de ses sentimens intérieurs, il ne vouloit jamais s'expliquer là-dessus ; & lorsqu'on lui demandoit ce qu'il pensoit des matieres de Religion qui s'agitoient alors, il repondoit toujours, *Nihil hoc ad edictum prætoris.*

III.

LES Touloufains fâchés d'avoir refufé une Chaire de Droit à Cujas leur compatriote, lui écrivirent pour le rappeller quand ils virent la grande réputation qu'il s'étoit faite. Il repondit fiérement : *Fruftra abfentem requiritis quem præfentem neglexiftis.*

I V.

CUJAS avoit une fille affez jolie, fort coquette, & qui ne haïffoit pas les hommes : les Ecoliers quittoient affez volontiers les leçons du pere pour fe rendre auprès de la fille. Ils appelloient cela commenter les œuvres de Cujas. Tout cela donna occafion à l'Epigramme fuivante :

Viderat immenfos Cujaci nata labores
Æternum Patri commeruiffe decus ;
Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem
Filia ; quod potuit corpore fecit opus.

V.

CUJAS ordonna par son Testament, que ses Livres fussent vendus en détail; il craignoit que s'ils tomboient entre les mains d'un seul, il ne ramassât tout ce qui étoit écrit sur les marges, & ne fit des Livres, des remarques qu'il y trouveroit.

VI.

ON a dit de Cujas, regardé avec raison comme l'oracle de la Jurisprudence Romaine, qu'il ressembloit au Soleil qu'on admiroit même dans ses Eclipses.

VII.

ON lit dans les recherches de Pasquier, que Cujas est si révéré en Allemagne, qu'ordinairement lorsque les Professeurs parlent de lui en Chaire, ils mettent la main au bonnet pour marquer le respect qu'ils portent à la mémoire de ce grand homme.

MICHEL DE MONTAGNE, né en Périgord l'an 1533, mort en 1592.

I.

LA premiere Langue qu'on fit apprendre à Montagne, dès qu'il fut en état de parler, fut la Latine. Son pere mit auprès de lui, dès son berceau, un Allemand qui y étoit très-habile, & qui ignoroit absolument le François, avec deux autres personnes savantes pour le soulager. D'ailleurs, on ne laissoit approcher de lui personne qui ne parlât le Latin. Ainsi, il fut jusqu'à l'âge de six ans sans savoir le François.

II.

ON avoit fait entendre au pere de Montagne, que c'étoit gâter le cerveau, & par conséquent le jugement des enfans, que de les éveiller le matin en sursaut. Pour éviter ce danger, il fai-

ſoit éveiller ſon fils par le ſon de quelque inſtrument agréable.

III.

MONTAGNE inſiſte dans tout ſon ouvrage ſur la douceur que les peres doivent avoir pour leurs enfans. Il conte à ce propos, qu'un homme de condition de ſes amis, ayant perdu à l'armée ſon fils unique, qui étoit de grande eſpérance, lui diſoit : mon plus grand chagrin eſt d'avoir élevé ce fils avec une ſi grande ſévérité, qu'elle lui a toujours voilé, pour ainſi dire, la tendreſſe que j'*avois* pour lui ; & je me reproche ſans ceſſe de ne lui avoir jamais montré à découvert la force de l'amour paternel : mon déſeſpoir eſt d'autant mieux fondé, que je ſuis ſûr qu'il eſt mort dans l'idée que je ne l'aimois que foiblement.

IV.

MONTAGNE avoit des biſarreries qui l'empêcherent de réuſſir dans ſa Mairie

de Bourdeaux ; ſur quoi Balzac rapporte un mot de M. de la Thibaudiere, qui dit un jour à M. de Meré, admirateur de Montagne au préjudice de Cicéron : vous avez beau eſtimer votre Montagne plus que notre Cicéron, je ne ſaurois m'imaginer qu'un homme qui a ſu gouverner toute la terre, ne valût pas pour le moins autant qu'un homme qui ne ſut pas gouverner Bordeaux.

V.

CHARRON a imité Montagne le plus qu'il a pu. Cette imitation lia entr'eux une amitié ſi étroite, que Montagne pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit, lui permit par ſon teſtament de porter les armes pleines de ſa famille, parce qu'il ne laiſſoit aucun enfant mâle.

VI.

MONTAGNE a inſéré dans ſes Eſſais quelques penſées des Anciens, & particuliérement de Séneque & de Plutarque

ſans les nommer ; afin, diſoit-il, que ſes critiques vinſſent à s'échauder en donnant des naſardes à Séneque & à Plutarque ſur ſon nez.

VII.

On a dit de Montagne, qu'il connoiſſoit bien les petiteſſes des hommes, mais qu'il en ignoroit les grandeurs.

VIII.

Les écarts de Montagne ont fait dire à un bel eſprit, que quoique Montagne ne manque point de s'égarer dès l'entrée de chaque Chapitre, il eſt un des écrivains du monde, qui ſachant le moins ce qu'il va dire, ſait le mieux ce qu'il dit.

IX.

Montagne dit des Littérateurs qui veulent être univerſels : un peu de tout, rien de tout, à la Françoiſe.

X.

Montagne en ſon livre de dépenſe

mettoit : *item* , pour mon humeur pareſſeuſe , mille livres.

XI.

BALSAC diſoit de Montagne : c'eſt un guide qui égare , mais qui nous mene en des Pays plus agréables qu'il n'avoit promis.

XII.

MONTAGNE dit dans un endroit, qu'il hait les ſavans qui ne peuvent rien faire ſans Livres ; & ailleurs , que la ſcience eſt un ſceptre en de certaines mains, & en d'autres une marote.

JACQUES AMYOT, né à Melun l'an 1514, mort en 1593.

I.

AMYOT fut chargé de l'éducation des enfans de France. On dit qu'un jour au ſouper du Roi Charles IX. la converſation étant tombée ſur

Charles-Quint, on loua cet Empereur d'avoir fait ſon Précepteur Pape. On exagéra cette action d'une maniere qui fit impreſſion ſur l'eſprit du Roi ; juſques-là qu'il dit en regardant Amyot, que ſi l'occaſion ſe préſentoit, il en feroit bien autant pour le ſien. Quelque temps après, la charge de Grand-Aumônier de France ayant vaqué, le Roi la lui donna, quelque choſe qu'il pût dire pour ſe défendre de l'accepter : mais cette nouvelle ayant été portée à la Reine, qui avoit deſtiné cette charge à un autre, elle fit appeller Amyot dans ſon cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles : *J'ai fait bouquer*, lui dit-elle, *les Guiſes & les Chatillons, les Connétables & les Chanceliers, les Rois de Navarre, & les Princes de Condé ; & je vous ai en tête, petit preſtolet.* Amyot eu beau proteſter qu'il avoit refuſé cette place, la Reine

lui fit entendre que s'il l'acceptoit, il ne vivroit pas vingt-quatre heures : c'étoit le ſtyle de ce temps-là. Les paroles de cette Princeſſe étoient des Arrêts, & le Roi étoit entier dans ſes ſentimens juſqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrêmités, Amyot pour ſe dérober également à la colere de la mere & aux libéralités du fils, prit le parti de ſe cacher ; cependant il ne paroiſſoit point à la table du Roi, lorſqu'au quatrieme jour, ce Prince commanda qu'on le cherchât ; mais ce fut en vain. Alors Charles IX. ſe doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la Reine qui le craignoit, fit dire à Amyot, qu'elle le laiſſeroit en repos. Ce fait, qui eſt rapporté de cette maniere par l'Abbé de S. Réal, eſt contredit par d'autres.

II.

AMYOT montra d'abord du déſin-

téreſſement, & à la longue il parut avide. Un jour qu'il demandoit à Charles IX. un Bénéfice conſidérable, ce Prince lui dit : Hé quoi, mon maître, vous diſiez que ſi vous aviez mille écus de rente, vous ſeriez content ; je crois que vous les avez & plus : *Sire*, répondit-il, *l'appétit vient en mangeant.*

III.

AMYOT étoit né extrêmement pauvre ; il legue dans ſon Teſtament douze cens écus à l'Hôpital d'Orléans, en reconnoiſſance de la charité qu'il y avoit éprouvée.

PHILIPPE DESPORTES, né à Chartres l'an 1546, mort en 1606.

I.

UN Poëte fit un Livre intitulé *la Rencontre des Muſes*, dans lequel il prétendit faire voir que Deſportes

avoit pris des Italiens ce qu'il y avoit de bons dans ses poésies. Desportes prit ce reproche en galant homme, & ayant vû cet ouvrage, il dit : En vérité si j'eusse sû que l'Auteur de ce Livre eût eu dessein d'écrire contre moi, je lui aurois donné de quoi grossir son Livre, car j'ai pris beaucoup plus de choses des Italiens qu'il ne pense.

II.

Le plaisir que Desportes trouvoit dans l'exercice de la Poésie lui causoit quelquefois des distractions ; il ne prenoit pas même souvent la peine de s'habiller décemment : étant un jour allé faire sa cour avec un habit mal-propre, Henry III. lui demanda combien il lui donnoit de pension ; & après que Desportes eut dit au Roi quelle somme il recevoit tous les ans de sa libéralité, ce généreux Monarque lui répliqua : j'augmente votre pension d'une telle somme,

afin que vous ne vous préſentiez pas devant moi que vous ne ſoyez plus propre.

JOSEPH - JUSTE SCALIGER, né à Agen l'an 1540, mort en 1609.

I.

JOSEPH Scaliger étant appellé par les Hollandois pour être Profeſſeur chez eux, alla prendre congé du Roi Henri IV. auquel il expoſa en peu de mot le ſujet de ſon voyage. Tout le monde s'attendoit à quelque choſe d'important de la part du Roi; mais on fut bien ſurpris, lorſqu'après lui avoir dit: *Eh bien, M. de l'Eſcale, les Hollandois vous veulent avoir & vous ſont une groſſe penſion; j'en ſuis bien aiſe.* Ce Prince changeant tout à coup de converſation, ſe contenta de lui demander: *Eſt-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon ſans aller à Selle?*

II.

GUI-PATIN dit : Quand je lis la plûpart des Ouvrages de Scaliger, je ne les entends point ; je baisse humblement la tête en me souvenant de ce qu'a dit Martial : *Non omnibus datum est habere nasum.*

III.

JOSEPH Scaliger a avancé qu'un grand esprit ne pouvoit pas être un grand Mathématicien, pour se venger du Jésuite Clavius qu'on lui avoit préféré pour la réformation du Calendrier.

IV.

CASAUBON trembloit en écrivant, lorsqu'il faisoit attention que ce qu'il écrivoit seroit vû de Joseph Scaliger.

V.

SCALIGER a passé une partie considérable de sa vie à éclaircir les anciens Auteurs. Bayle fait à ce propos une réflexion fort juste, Je ne sai, dit-il, si on

ne pourroit pas dire que Scaliger avoit trop d'esprit & trop de science pour faire un bon commentaire ; car à force d'avoir de l'esprit, il trouvoit dans les Auteurs qu'il commentoit plus de finesse & de génie qu'ils n'en avoient effectivement ; & sa profonde littérature étoit cause qu'il voyoit mille rapports entre les pensées d'un Auteur & quelque point rare de l'antiquité, de sorte qu'il s'imaginoit que son Auteur avoit fait quelque allusion à ce point d'antiquité, & sur ce pié-là il corrigeoit un passage.

V I.

COLOMIÈS dit, que Gui-Patin l'avoit assûré que le P. Pétau au lit de la mort lui avoit déclaré, que s'il avoit vû avant que d'écrire contre Scaliger, *ses divines Epitres*, ce sont ses termes, il ne l'auroit jamais attaqué.

V I I.

JUSTE Lipse assuroit, qu'il auroit

mieux aimé jouir de l'entretien de Scaliger, que de voir le triomphe d'un Consul Romain.

VIII.

CHAQUE Peuple donne au Latin la prononciation de sa langue naturelle: c'est ce qui fit dire plaisamment par Scaliger à un Gentilhomme Ecossois, qui lui faisoit un discours Latin dans la prononciation de son pays : Monsieur, vous me pardonnerez si je ne vous réponds point, je n'entends pas l'Ecossois.

IX.

SCALIGER étoit regardé comme le plus savant homme de l'Europe par beaucoup de savans, & en particulier par Chevrau qui fit ce distique :

Nec tibi fœcla parem, Scalane, priora tulerunt ;
Nec tibi sæcla parem posteriora ferent.

Son cœur ne répondoit pas à son esprit, & il parloit avec mépris de tout ce

qui a merité le plus d'estime. Il traitoit Origene de réveur ; saint Justin de simple, saint Jérôme d'ignorant, Ruffin de vilain maraut, saint Jean Chrisostôme d'orgueilleux vilain, saint Basile de superbe, saint Epiphane de pauvre esprit, saint Thomas de pédant, &c. il dit que Jacques Capel est un fou & un ridicule, Saville un sot orgueilleux, Clavius une bête, Corneille Bertrand un opiniâtre, Maldona un plagiaire de Calvin & de Beze, Albomarute un misérable esprit, Silbrandus Lubertus un rustique, Curion un méchant pedant, Mercurialis une grosse bête, Merula un pauvre esprit, Water un pauvre homme : il traite Villalpandus d'esprit misérable, le Cardinal Duperron d'ambitieux & de bavard, Ericius Putanus & Womver de grands conteurs de sornettes, Robertel & Meursius de pédans, Snellius le pere d'asne, Otman de plagiaire, Lindenbruch de

ſat, Chriſtmannus d'ignorant, Victorius d'eſprit commun & de peu de jugement, les Luthériens de barbares, & généralement tous les Jéſuites d'aſnes.

MATHURIN REGNIER, né à Chartres l'an 1573, mort en 1613.

I.

REGNIER obtint par dévolut un Canonicat de la Cathédrale de Chartres, après avoir prouvé que le Réſignataire de ce bénéfice, pour avoir le temps de faire admettre ſa réſignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre à la place du corps qu'on avoit fait enterrer ſecrétement.

II.

REGNIER s'eſt bien caractériſé dans

ſon Epitaphe qu'il compoſa huit ou dix ans avant ſa mort :

J'ai vécu ſans nul penſement,
Me laiſſant aller doucement
A la bonne loi naturelle ;
Et ſi m'étonne fort pourquoi
La mort daigna ſonger à moi,
Qui ne ſongeai jamais à elle.

ISAAC CASAUBON, né à Bourdeaux en Dauphiné l'an 1559, mort en 1614.

CASAUBON étoit un Calviniſte fort modéré ; un de ſes fils nommé *Auguſtin*, ayant embraſſé la Religion Catholique ſe fit Capucin : avant de faire ſes vœux il alla par l'ordre de ſes Supérieurs demander la bénédiction à ſon Pere. Caſaubon la lui donna de bon cœur, & lui dit : mon fils, je ne te condamne point, ne me condamne point non plus : nous paroîtrons tous deux au Tribunal de J. C.

II.

CASAUBON entreprit la critique des Annales de Baronius à la ſollicitation du Roi d'Angleterre ; mais comme il n'a pas pouſſé ſon examen plus loin que les trente-quatre premieres années, on a dit avec raiſon qu'il n'avoit attaqué l'édifice de Baronius que par les girouettes.

III.

LA premiere fois que Caſaubon vint en Sorbonne, elle n'avoit pas encore été rebâtie, on lui dit : voilà une ſalle où il y a quatre cens ans qu'on diſpute. Il dit, *qu'a-t-on décidé ?*

IV.

CASAUBON s'étant trouvé à une Theſe que l'on ſoutenoit en Sorbonne, il y entendit diſputer fort & ferme, mais dans un langage ſi barbare, qu'il ne put s'empêcher de dire en ſortant : je n'ai jamais oui tant de Latin ſans l'entendre.

ÉTIENNE PASQUIER, né à Paris l'an 1528, mort en 1615.

I.

ETIENNE Pasquier ayant remarqué à l'ouverture du Parlement de l'an 1587, que le Prêtre qui disoit la Messe n'avoit pas fait baiser la Paix aux Magistrats, assura que cela annonçoit quelque grand malheur à la France; & il ajoute que cela arriva, car ce fut dans le mois de Mai suivant qu'arriverent les barricades : mais dans la disposition où étoient les esprits, cela étoit-il fort difficile à deviner?

II.

LE célebre Pere Garasse fit contre Pasquier, qui étoit mort, un ouvrage intitulé : *la Recherche des Recherches.* Comme ce Jésuite étoit fort plaisant & aimoit les quolibets, il adressa son Livre

à feu Etienne Pasquier là part où il sera ; car, disoit-il, *n'ayant jamais su reconnoître l'air de votre Religion, je n'ai pas su la route que vous avez tenue au départ de cette vie, & par ainsi suis-je contraint de vous écrire à l'avanture, & adresser ce paquet là part où vous serez.*

III.

POUR marquer le désintéressement de Pasquier, on l'a peint sans mains, & on a mis au bas de son portrait l'épigramme suivante.

Ici je suis sans mains, vous demandez pourquoi ?
Avocats, c'est pour vous apprendre
Que nul n'observe mieux que moi
La Loi, qui des cliens nous défend de rien prendre.



JACQUES-AUGUSTE DE THOU, *né à Paris l'an 1553, mort en 1617.*

I.

MONSIEUR de Thou étoit si modeste, qu'en apprenant la mort de Pierre Pithou, il fut prêt à déchirer son histoire; n'ayant plus, disoit-il, alors personne qui put le diriger dans sa composition, comme avoit fait jusques là ce grand homme.

II.

MONSIEUR de Thou vendit sa Charge dans la vue d'être Chancelier ou premier Président; mais il ne put obtenir ni l'une ni l'autre de ces deux dignités. Dans ce temps-là Robert Etienne eut un procès contre une personne qu'il accusoit de lui avoir pris sa Flûte, & le perdit. Quelque temps après il alla voir M. de Thou qui le railla sur son procès

perdu, en lui disant : *Hors de Cour & de Procès*. Robert Etienne lui repartit avec beaucoup d'esprit : *Hors de Cour & de Palais.*

III.

MONSIEUR de Thou avoit maltraité un grand-oncle du Cardinal de Richelieu. Ce Ministre trop vindicatif fit mourir le fils de ce grand homme : il disoit à cette occasion ; M. de Thou le Pere m'a mis dans son histoire, je mettrai le fils dans la mienne.

IV.

LE Président de Thou avoit raison de dire, qu'il n'y a de vraies histoires que celles de ceux, qui ont été assez sinceres, pour parler véritablement d'eux-mêmes.

V.

DANS un voyage que je fis en Languedoc avec M. de Schomberg, dit M. de Thou, j'allai voir l'Evêque de Mende à sa campagne qu'on appelle Chanac. Nous

Nous y fûmes régalés avec magnificence. Nous remarquâmes qu'on ne fervoit aucune piece de gibier, à laquelle il ne manquât ou la tête, ou la cuiffe, ou l'aile, ou quelqu'autre partie, ce qui donna occafion de faire dire agréablement au Prélat, qu'il falloit pardonner à la gourmandife de fon pourvoyeur qui goûtoit le premier tout ce qu'il apportoit. Quand nous eûmes appris que ces pourvoyeurs étoient des Aigles, nous fouhaitâmes d'examiner les chofes de plus près. Nous vîmes ce qu'on nous avoit dit, que les Aigles font leurs aires dans le creux de quelque roche inacceffible. Auffi-tôt que les Bergers s'en font apperçus, ils bâtiffent au pied de la roche une petite loge qui les met à couvert de la furie de ces Aigles, lorfqu'ils portent leur proie à leurs petits. Quand les Bergers voient que le pere & la mere fe font retirés pour retourner à la chaffe, ils grimpent vîte

ſur la roche & en rapporte ce que les Aigles ont apporté à leurs petits. Ils laiſſent à la place les entrailles de quelques animaux : mais comme ils ne le peuvent faire ſi promptement que les peres ou l'Aiglon n'en aient déjà mangé une partie, cela eſt cauſe qu'on ſert le gibier mutilé, mais d'un goût ſupérieur à tout ce qui ſe vend au marché. Lorſque l'Aiglon eſt aſſez fort pour s'envoler, ce qui n'arrive que tard, parce qu'on l'a privé de ſa nourriture, les Bergers l'enchaînent, afin que le pere & la mere continuent à lui porter de leur chaſſe, juſqu'à ce que le pere le premier & enſuite la mere l'oublient entiérement. Alors les Bergers l'emportent chez eux ou le laiſſent là.

VI.

MONSIEUR de Thou rapporte dans ſes Mémoires, que le Cardinal de Tournon n'étoit point homme de lettres,

mais qu'il favorisoit extrêmement les Savans. Quand il suivoit la Cour, il n'étoit pas plutôt descendu de cheval qu'il visitoit les Chambres des gens de lettres de sa suite, pour voir si les malles où étoient leurs Livres étoient en bon état, de peur qu'ils n'attendissent après: tout étant prêt, il les exhortoit à travailler pendant qu'il alloit trouver le Roi, dont il étoit le principal Ministre.

VII.

ROME fut consulté lorsqu'il fut question de donner un Successeur au Président de Harlai; on y envoya les noms des trois contendans, de Thou, Jambleville & Verdun. Le Pape répondit à la Reine Régente en ces termes: *Il primo cretico: Il secundo cattivo: Il terzo non cognosco.*

VIII.

IL arriva en 1598 à de Thou une aventure fort singuliere à Saumur, où il

finiffoit l'affaire de la foumiffion du Duc de Mercœur. Il y avoit alors dans cette Ville, une folle que ce Magiftrat n'avoit jamais vu, & dont il n'avoit pas même entendu parler. Cette folle n'étant point gardée par fa famille, couroit çà & là, & fervoit de jouet au peuple, cherchant la nuit un lieu où elle pût fe retirer, elle entra par hafard dans la chambre du Préfident de Thou, qui dormoit alors, & qui n'avoit fermé fa porte ni à clef ni aux verroux, fes domeftiques couchant dans des chambres à côté de la fienne. La folle qui connoiffoit la Maifon, entra fans faire de bruit dans la chambre du Préfident de Thou, & fe mit à fe déshabiller auprès du feu; elle plaça fes habits fur des chaifes autour de la cheminée pour les fécher, parce qu'on lui avoit jetté de l'eau. Lorfqu'elle eut un peu féché fa chemife; elle fe coucha fur les pieds du lit, qui étoit fort étroit, & commença à

dormir profondément. De Thou s'étant quelque temps après tourné dans son lit, sentit un poids extraordinaire sur ses pieds, & voulut le secouer; la folle tomba, & par sa chûte réveilla de Thou, qui ne sachant ce que ce pouvoit être, douta pendant quelque temps s'il ne rêvoit point. Enfin, entendant marcher dans sa chambre, il ouvrit les rideaux de son lit; & comme les volets de ses fenêtres n'étoient point fermés, & qu'il faisoit un peu clair de Lune, il vit une figure blanche marchant dans sa chambre. Appercevant en même-temps les haillons qui étoient près de la cheminée, il s'imagina que c'étoit des gueux qui étoient entrés pour le voler. La fille s'étant alors un peu approchée du lit, il lui demanda qui elle étoit; elle lui répondit qu'elle étoit la Reine du Ciel: il connut alors à sa voix que c'étoit une femme; il se leva, & ayant appellé ses Do-

mestiques, il fit mettre cette femme dehors, puis se récoucha. Le matin il raconta ce qui lui étoit arrivé, à Schomberg, qui, quoique très-courageux, lui avoua qu'en pareil cas, il auroit eu beaucoup de peur. Schomberg le conta au Roi, qui dit la même chose. Quelque temps après, ce Prince étant à Vêpres le jour de Pâques, lorsqu'on vint à entonner le *Regina Cœli lætare*, il se leva, & se souvenant de l'aventure du Président de Thou, il le chercha des yeux dans l'Eglise.

IX.

Les Anglois pour marquer le cas qu'ils font de l'Histoire de M. de Thou, ont déchargé le Libraire qui en a annoncé une belle Edition, de tous les droits, taxes, impositions qui se levent sur le Papier & sur l'Imprimerie: or, ces droits sont très-forts en Angleterre.

X.

MONSIEUR de Thou, le fils du grand Hiſtorien, ayant été nommé Ambaſſadeur auprès de Jacques I. Roi d'Angleterre : quoi, lui dit ce Prince, vous êtes le fils de ce Pédant qui a ſi mal parlé de ma mere, & vous oſez vous préſenter devant moi.

JACQUES DAVY DUPERRON, Cardinal, né dans la Baſſe-Normandie l'an 1556, mort en 1618.

I.

UN jour le Cardinal Duperron oſa traiter d'ignorant l'Avocat Général Servin. Il eſt vrai, Monſeigneur, lui répondit ce Magiſtrat, que je ne ſuis pas aſſez ſavant pour prouver qu'il n'y a point de Dieu : le Cardinal demeura muet & confus. Pour entendre cette réponſe, il faut ſavoir que Duperron entretenant Henri III. durant ſon dîner,

avoit eu l'audace de lui dire: Je viens de prouver qu'il y a un Dieu, mais demain, ſi votre Majeſté veut m'écouter encore, je lui prouverai qu'il n'y en a point du tout. De quoi le Roi eut tant d'horreur, qu'il le bannit pour jamais de ſa préſence.

II.

IL y eut une célebre Conférence au Louvre ſur la Religion; Duperron y prouva ſi bien la falſification des paſſages employés par Dupleſſis Mornay contre la Meſſe, que M. de Mornay, couvert de confuſion, ſe retira à Saumur; ſur quoi on dit aſſez plaiſamment, qu'il avoit abandonné tous les paſſages de l'Ecriture Sainte pour conſerver celui de Saumur.

III.

L'ABBÉ Duperron ayant vaincu Dupleſſis Mornay, qu'on appelloit le Pape des Huguenots, Henry IV. dit au

Duc de Sully : votre pape a été terrassé. Sire, répondit le Duc, vous l'appellez pape en riant : preuve qu'il l'est, c'est qu'il fera l'abbé Duperron Cardinal. En effet la victoire qu'il remporta lui valut le chapeau de Cardinal.

DUPERRON avoit un si grand ascendant sur le Pape Paul V. que ce Pontife disoit ordinairement à ceux qui l'approchoient de plus près : *Prions Dieu qu'il inspire le Cardinal Duperron ; car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.*

V.

LE Cardinal Duperron étoit grand parleur. Quand il se mettoit sur je ne sai quel Concile, il ne finissoit pas. Lorsque son Valet de Chambre l'entendoit enfiler cette matiere, il prenoit son manteau & disoit à ses camarades : *Andiamo ab* * * *, faisant entendre qu'ils auroient du temps de reste.

VI.

Le Cardinal Duperron disoit qu'il n'y avoit point d'hérétique qu'il ne fut assuré de convaincre : mais que pour les convertir, c'étoit un talent que Dieu avoit réservé à François de Sales.

VII.

Le Cardinal Duperron demeurant à Paris sur la Paroisse de S. Paul, envoya un Gentilhomme dire au Curé de cette Paroisse de le venir trouver pour une affaire qu'il avoit à lui communiquer. Le Curé répondit qu'il iroit, & n'en fit rien. Duperron après l'avoir attendu assez long-temps, l'envoya querir une seconde fois ; le Curé répondit comme auparavant, & ne s'en remua pas davantage. Enfin, M. Duperron indigné de l'incivilité de cet homme, lui fit dire qu'il trouvoit son procédé fort mauvais, & que sans tarder il eût à venir. Le Curé répondit froidement au Gentilhomme :

allez dire à Monſeigneur le Cardinal, qu'il eſt Curé à Rome, & que je le ſuis à Paris ; qu'il eſt ſur ma Paroiſſe, & que je ne ſuis pas ſur la ſienne. M. Duperron ayant appris cette vigoureuſe réponſe, dit : il a raiſon, je ſuis ſon paroiſſien ; c'eſt à moi de l'aller trouver, & partit auſſi-tôt. Dès que le Curé l'apperçut il courut le recevoir juſques dans la rue ; & le Cardinal très-content l'embraſſa, & lui donna ſon eſtime & ſon amitié.

VIII.

IL eſt certain qu'on remarque mieux les graces & les défauts d'un Ouvrage quand il eſt écrit d'un bon caractere, que s'il étoit d'un mauvais, & mieux auſſi quand il eſt imprimé, que s'il étoit écrit à la main. Auſſi le Cardinal Duperron qui n'épargnoit ni ſoin ni dépenſe pour ſes Livres, les faiſoit-il toujours imprimer deux fois : la premiere pour en diſtribuer ſeulement quelques copies à

des amis particuliers, ſur leſquelles ils puſſent faire leurs remarques ; la ſeconde pour les donner au public, en la derniere forme où il avoit réſolu de les mettre. Pour qu'ils ne fuſſent pas divulgués contre ſon gré de la premiere ſorte, il n'y faiſoit travailler que dans ſa maiſon de Bagnolet, où il avoit une Imprimerie exprès.

I X.

Le Cardinal de Richelieu comparoît quatre des meilleurs Ecrivains de ſon temps aux quatre Elemens. Le Cardinal de Berulle, au feu pour ſon élévation. Le Cardinal Duperron, à la Mer pour ſon étendu. Le P. Coeffeteau, à l'air pour ſa vaſte capacité. M. Duvair à la terre par l'abondance & la variété de ſes productions.



THEOPHILE VIAUD, *né en Agenois l'an 1590, mort en 1626.*

I.

LE Philosophe Mitard & le Poëte Théophile eurent un entretien de Littérature fort long à Xaintes. Le Philosophe ennuyé à la fin des équivoques & des méprises du Poëte: M. Théophile, lui dit-il, il me semble que vous avez beaucoup d'esprit; c'est dommage que vous ne sachiez rien. J'avoue ce que vous dites, Monsieur, répondit-il, & ne trouve point mauvaise votre liberté; mais permettez-moi seulement de vous dire avec la même franchise, qu'il me semble que vous savez tout, & que c'est dommage que vous n'ayez point d'esprit.

II.

UN jour M. le Duc d'Uzès promettoit à Théophile de le porter en toute occasion, c'est-à-dire, de l'assister de ses servi-

ces ; le Poëte répondit ſur le champ en cette maniere :

Monſeigneur je vous remercie,
Tant d'honneur, je n'ai mérité ;
Et ſi de vous j'étois porté,
On me prendroit pour le Meſſie.

III.

THEOPHILE étant allé chez un grand Seigneur où ſe trouva un homme qu'on diſoit fou, & par conſéquent Poëte, Théophile fit cet impromptu :

J'avouerai avecque vous
Que tous les Poëtes ſont fous ;
Mais ſachant ce que vous êtes,
Tous les fous ne ſont pas Poëtes.

IV.

LES amis de Théophile ont prétendu que Jacques I. l'avoit attiré en Angleterre, & qu'enſuite il avoit refuſé de l'y voir ſous des prétextes peu honorables au Poëte. Théophile fit ſur cela l'Epigramme ſuivante qui ne feroit pas goûtée aujourd'hui comme elle le fut alors ;

Si Jacques, le Roi du Savoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible;
C'est que ravi de mon écrit,
Il crut que j'étois tout esprit,
Et par conséquent invisible.

V.

L'ABBÉ d'Aubignac nous a conservé un fait anecdote arrivé à une représentation de Pyrame & de Thisbé. Une jeune fille qui n'avoit jamais été à la Comédie, voyant Pyrame qui se veut tuer à cause qu'il croit sa Maîtresse morte dit à sa mere qu'il falloit avertir Pyrame que Thisbé étoit vivante.

VI.

UNE Dame priant Théophile de faire une comparaison d'elle avec le Soleil, il fit cet impromptu :

Que me veut donc cette importune?
Que je la compare au Soleil,
Il est commun, elle est commune;
Voilà ce qu'ils ont de pareil.

VII.

On rapporte que la veille de sa mort Théophile témoigna à Boissat son ami une grande envie de manger des anchois, & le pria instamment de lui en envoyer : Boissat persuadé que ce mets étoit fort contraire à un malade, refusa de le satisfaire ; refus dont il se repentit depuis, disant que les anchois auroient peut-être sauvé la vie à son ami, la nature demandant quelquefois des choses, qui, toutes mal saines qu'elles paroissent, peuvent être salutaires par la disposition particuliere où l'on se trouve.

FRANÇOIS MALHERBE, né à Caen vers l'an 1555, mort en 1628.

I.

HENRY IV. demandant un jour au Cardinal Duperron, s'il ne faisoit plus de Vers ? Non, lui répondit-il ;

perſonne ne s'en doit plus mêler après Malherbe, qui a porté la Poéſie Françoiſe à un ſi haut point, que perſonne n'en peut approcher. Sur cela Malherbe vint à Paris, & n'en ſortit plus. Il eut fait les délices de la Ville & de la Cour, ſi ſa converſation eut été moins bruſque : il parloit peu, mais il ne diſoit mot qui ne portât coup.

II.

UN de ſes neveux le venant voir au retour du College, il lui préſenta un Ovide. Le neveu ſe trouvant fort empêché & ne faiſant qu'héſiter, Malherbe lui dit plaiſamment : croyez-moi, ſoyez vaillant, vous ne valez rien à autre choſe.

III.

LE fils de Malherbe ayant été tué par Deſpiles, il voulut ſe battre contre lui; & ſur ce que ſes amis lui repréſentoient qu'il y auroit de la folie à lui de ſe bat-

tre à l'âge de 73 ans, contre un homme qui n'en avoit pas 25 : c'eſt à cauſe de cela, leur répondit-il, que je veux me battre ; ne voyez-vous pas que je ne haſarde qu'un denier contre une piſtole ?

IV.

Un homme de Robe & de Condition apporta un jour à Malherbe des Vers aſſez mauvais, qu'il avoit faits à la louange d'une Dame, & lui dit avant de les lui montrer, que des conſidérations particulieres l'avoient engagé à les faire. Malherbe les lut avec mépris, & lui demanda lorſqu'il en eut fini la lecture, s'il avoit été condamné à faire ces Vers ou à être pendu.

V.

Un Poëte de Province pria Malherbe de corriger une Ode au Roi qu'il avoit faite, & la lui laiſſa pour cela : quand il vint la lui redemander, Malherbe lui dit qu'il n'y avoit que quatre mots à y ajoû-

ter. Le Poëte l'ayant prié de lui faire l'honneur de les écrire lui-même, il prit la plume, & mit au dessous du titre, Ode au Roi, ces mots *pour torcher*, *&c.* plia le papier & le rendit au Poëte, qui le remercia un million de fois, & partit sans voir ce qu'il avoit écrit.

VI.

UN des amis de Malherbe se plaignant à lui, qu'il n'y avoit des récompenses que pour ceux qui servoient le Roi dans ses Armées & dans les affaires, & qu'on abandonnoit ceux qui excelloient dans les *belles* Lettres ; il répondit que c'étoit agir fort prudemment, & qu'un bon Poëte n'étoit pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles.

VII.

MALHERBE avoit une façon de corriger son Valet, qui étoit plaisante. Il lui donnoit dix sols par jour pour sa nourriture, ce qui étoit beaucoup en ce temps-

là, & vingt écus de gages par an. Quand il n'en étoit pas content, il lui faisoit une remontrance en ces termes : mon ami, quand on offense son maître, on offense Dieu ; & quand on offense Dieu, il faut avoir l'absolution de son péché, jeûner & faire l'aumône ; c'est pourquoi je retiendrai cinq sols de votre dépense, que je donnerai aux pauvres à votre intention.

VIII.

JAMAIS homme n'a dit plus que Malherbe ce qu'il pensoit. M. l'Archevêque de Rouen l'ayant prié d'entendre un Sermon qu'il devoit faire, Malherbe s'endormit au sortir de table ; & comme le Prélat voulut l'éveiller pour le conduire au Sermon, il le pria de l'en dispenser, disant qu'il dormiroit bien sans cela.

IX.

UN soir que Malherbe se retiroit fort tard, il rencontra un Gentilhomme qui

le vouloit entretenir de quelques nouvelles de peu d'importance ; il coupa court, en lui disant : adieu, adieu, Monsieur ; vous me faites brûler ici pour cinq sols de flambeau, & tout ce que vous me dites ne vaut pas six blancs.

X.

MALHERBE trouva un jour un Conseiller au Parlement, qui pleuroit ; il lui demanda le sujet de son affliction : le moyen d'avoir de la joie, lui dit le Magistrat, après la perte qui vient d'arriver de deux Princes du Sang, par les mauvaises couches de Madame la Princesse : Monsieur, Monsieur, lui répartit Malherbe, cela ne doit point vous affliger, vous ne manquerez jamais de maître.

XI.

ON ne peut justifier Malherbe d'une certaine bassesse d'ame & d'un intérêt sordide qui lui faisoient oublier les sentimens les plus naturels de l'humanité, témoin l'Epitaphe de M. Dis.

Ci gît Monſieur Dis,
Plût à Dieu qu'ils fuſſent dix,
Mes trois ſœurs, mon pere & ma mere;
Le grand Eléazar mon frere,
Mes trois tantes & Monſieur Dis,
Vous les nommé-je pas tous dix.

XII.

Le Savant M. de Meziriac, accompagné de deux ou trois de ſes amis, apportant à Malherbe un Ouvrage qu'il venoit de faire, & ſes amis louant ce Livre comme fort utile au public, ce Poëte leur demanda s'il feroit amender le pain.

XIII.

Quand on parloit à Malherbe des affaires d'Etat, il avoit toujours ce mot à la bouche; qu'il ne falloit point ſe mêler de la conduite d'un Vaiſſeau où l'on n'étoit que ſimple paſſager.

XIV.

Malherbe avoit un grand mépris pour les hommes en général; & après

avoir fait le récit du péché de Caïn & de la mort de ſon frere Abel, il diſoit: Voilà un beau début; ils n'étoient que trois ou quatre au monde, & l'un d'eux va tuer ſon frere.

X V.

IL régnoit dans toutes les manieres de Malherbe une certaine biſarrerie qu'on lui paſſoit en faveur de ſon mérite. Il étoit aſſez mal logé, & n'avoit que 7 ou 8 chaiſes de paille: & comme il étoit fort viſité de ceux qui aimoient les belles Lettres, quand les chaiſes étoient toutes remplies, il fermoit la porte par dedans; & ſi quelqu'un venoit heurter, il lui crioit: *Attendez, il n'y a plus de chaiſes.*

X V I.

ON dit à Malherbe que M. Goulmin avoit rétabli la Langue Punique & qu'il en avoit déjà le *Pater*. Malherbe qui ne croyoit pas ce qu'on en diſoit, parla auſſi-tôt un langage, où il n'y avoit

point de ſens; & en achevant, il dit: En voilà le *Credo*.

XVII.

QUAND on reprochoit à Malherbe l'inexactitude de la traduction qu'il avoit faite de quelques Ouvrages de Séneque, il diſoit qu'il n'apprêtoit pas les viandes pour les Cuiſiniers; & qu'il ſe ſoucioit peu d'être loué par les gens de Lettres qui entendoient les Ouvrages qu'il avoit traduits, pourvû qu'il le fut par les gens de la Cour.

XVIII.

MALHERBE étoit accuſé de ſe voler ſouvent lui-même. Le Cavalier Marin diſoit de lui à ce propos: que c'étoit l'homme le plus humide, & le Poëte le plus ſec qu'il eût jamais connu. Malherbe répondoit à ce reproche; que lorſqu'une porcelaine étoit à lui, il pouvoit la mettre tantôt ſur la cheminée, tantôt ſur ſon buffet, ou au deſſus de ſa porte.

XIX.

XIX.

LES circonſtances de ſa mort montrent qu'il n'avoit guere de Religion. On eut beaucoup de peine à le réſoudre à ſe confeſſer. Il diſoit pour s'en diſpenſer qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques. Celui qui l'y détermina fut Yvrande ſon éleve. Il lui dit pour cela, qu'ayant fait profeſſion de vivre comme les autres hommes, il falloit auſſi mourir comme eux. Malherbe lui dit qu'il avoit raiſon, & envoya chercher le Vicaire de ſa Paroiſſe. On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il ſe réveilla comme en ſurſaut pour reprendre ſon Hôteſſe, qui lui ſervoit de garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François; & que comme ſon Confeſſeur lui en fit des réprimandes, il lui dit qu'il ne pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre juſqu'à la mort la pureté de la langue Fran-

çoise. On ajoûte que ce Confeſſeur lui repréſentant le bonheur de l'autre vie avec des expreſſions baſſes & peu correctes, & lui demandant s'il ne ſentoit pas un grand deſir de jouir bientôt de cette félicité ; Malherbe lui répondit, ne m'en parlez plus, votre mauvais ſtyle m'en dégoûte. Il a pourtant plu à M. Racan de faire paſſer Malherbe pour une eſpece de dévot, ſous prétexte qu'une fois Madame de Malherbe ſon épouſe, étant fort malade, il avoit fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte Beaúme, tête nue, pour obtenir ſa guériſon.

XX.

LE Poëte Gombaut dreſſa une Epitaphe à Malherbe : la voici.

L'Appollon de nos jours, Malherbe ici repoſe ;
Il a vécu long-temps ſans beaucoup de ſupport.
En quel ſiecle ? Paſſant je n'en dis autre choſe.

Il eſt mort pauvre, & moi je vis comme il eſt mort.

XXI.

BALZAC diſoit que Malherbe avoit dégaſconné la Cour.

THÉODORE AGRIPPA, D'AUBIGNÉ, né en Xaintonge l'an 1550, mort en 1630.

I.

D'AUBIGNÉ, ſi célebre par le Baron de Fœneſte, par la Confeſſion de Sanci, & par ſes hiſtoires, étoit fils d'un Officier qui commandoit à Orléans pour les Calviniſtes, durant les guerres de Religion. Son pere ayant été obligé de faire un aſſez long voyage en Guienne, pour les affaires de ſon parti, le trouva extrêmement libertin à ſon retour. Pour le punir & le corriger, il lui envoya un habit de bure, & le fit conduire par toutes les boutiques de la Ville, afin qu'il eut à choiſir un Métier.

Le jeune homme prit cette mortification tellement à cœur, qu'il en eut une groſſe fievre, dont il penſa mourir. Dès qu'il fut guéri, il alla ſe jetter aux genoux de ſon pere pour lui demander pardon, & lui parla d'une maniere ſi touchante, qu'il tira les larmes des yeux de ceux qui étoient préſens, & que le pere lui pardonna.

II.

D'AUBIGNÉ ayant perdu ſon pere, ſon Curateur le voyant obſtiné à ne plus étudier, & à embraſſer le parti des armes, le mit en priſon. Averti par quelques-uns de ſes amis qu'ils partoient pour l'armée, le Priſonnier dont on emportoit tous les ſoirs les habits, deſcendit la nuit par la fenêtre de ſa chambre avec ſes draps, en chemiſe & les pieds nuds, & alla les joindre en cet état. Leur troupe ayant rencontré quelques Catholiques, les attaqua, & les défit

après un léger combat. D'Aubigné y gagna une arquebuse, mais il ne voulut point prendre d'habit, & arriva au rendez-vous tout nud. Là, quelques Capitaines eurent soin de le faire habiller, & de lui donner des armes; & en leur faisant une obligation pour cette avance, il mit au bas de son écrit, ces mots: *à la charge que je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, n'en pouvant sortir en plus piteux état que j'y entre.*

III.

HENRY III. pressant d'Aubigné d'écrire les annales de son regne: je suis trop votre serviteur, Sire, lui répondit-il, pour composer votre histoire.

IV.

UN jour que d'Aubigné contoit à M. de Talcy ses infortunes, cet homme l'interrompit en lui disant : vous avez des papiers qui importent beaucoup au Chancelier de l'Hôpital, qui est mainte-

nant retiré à sa maison près d'Estampes, & qui n'est plus bon à rien : si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir de ce qui est entre vos mains, je me fais fort de vous faire donner dix mille écus, soit par lui, soit par ceux qui voudroient s'en servir pour le ruiner. Sur cela, d'Aubigné fut chercher tous ces papiers, & les jetta dans le feu en sa présence ; & comme M. de Talcy l'en reprenoit vivement, d'Aubigné répondit : *je les ai brûlés, de peur qu'il ne me brûlassent ; car, j'aurois pû succomber à la tentation.* Le lendemain, le bon homme le prit par la main, & lui dit : quoique vous ne m'ayez pas ouvert vos pensées, j'ai de trop bons yeux, pour n'avoir pas découvert votre amour pour ma fille : vous la voyez recherchée de plusieurs qui vous surpassent en bien ; mais ces papiers que vous brûlâtes hier de peur qu'ils ne vous brûlassent, m'ont

déterminé à vous dire que je vous souhaite pour mon gendre.

V.

HENRI IV. ayant envoyé d'Aubigné en plusieurs Provinces, ne lui donna pour toute récompense que son portrait; d'Aubigné y mit au bas ce Quatrin :

Ce Prince est d'étrange nature,
Je ne sais qui diable l'a fait :
Mais il récompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

VI.

D'AUBIGNÉ mécontent d'Henri IV. quitta la Cour. Ce prince persuadé qu'il avoit perdu un fidele serviteur, le rappella auprès de lui par quatre Lettres consécutives que d'Aubigné jetta dans le feu en les recevant toutes: mais lorsqu'il eut appris que ce Prince, sur la fausse nouvelle qu'il avoit été fait prisonnier dans une entreprise sur Limoges, avoit mis à part quelques bagues de la Reine sa femme pour payer sa rançon,

il ſe détermina à retourner à ſon ſervice; ce qu'il fit auſſi-tôt.

VII.

D'AUBIGNÉ s'étant retiré à Geneve penſa épouſer en ſecondes noces une veuve d'une naiſſance diſtinguée. Pour éprouver ſon courage dans le temps qu'il l'a recherchoit, il lui annonça qu'il avoit été condamné à avoir le col coupé par un Arrêt qui avoit été rendu en France : Je m'eſtimerai fort heureuſe, lui dit-elle, de partager votre deſtinée; l'homme ne ſéparera point ce que Dieu aura joint.

PAUL HAY DU CHATELLET, né en Bretagne l'an 1592, mort en 1636.

I.

MONSIEUR du Chatellet fut le premier qui lut un diſcours à l'Académie Françoiſe, ſuivant le réglement qu'on fit alors. Quoiqu'il fût accoutumé

à parler en public, il assura que jamais assemblée ne lui avoit paru plus redoutable que celle de l'Académie, & il se servit de la permission que le réglement donnoit à tous les Académiciens de lire leurs harangues s'ils vouloient, au lieu de les prononcer.

II.

LORSQU'ON fit le Procès à M. de Bouteville, du Chatellet composa pour lui un Factum qui fut trouvé également éloquent & hardi. Le Cardinal de Richelieu lui ayant reproché, que c'étoit condamner la justice du Roi : « Pardonnez-moi, dit-il, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son Royaume. »

III.

UN jour qu'il étoit avec M. de S. Preuil, qui sollicitoit auprès du Roi la grace du Duc de Montmorenci, & qu'il

témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit: Je pense que M. du Chatellet voudroit avoir perdu un bras pour sauver M. de Montmorenci. Il répondit: » Je voudrois, Sire, les » avoir perdus tous deux, car ils sont inu- » tiles à votre service, & en avoir sauvé » un qui vous a gagné des Batailles & » qui vous en gagneroit encore. »

I V.

Du Chatellet, au sortir de la prison où il avoit été mis pour n'avoir pas voulu être un des Commissaires du Maréchal de Marillac, alla à la Messe du Roi qui ne le regardoit point, & affectoit, ce me semble, de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espece de honte de voir un homme qu'il venoit de maltraiter; il s'approcha de M. de S. Simon, & lui dit: » Je vous prie, Mon- » sieur, de dire au Roi que je lui par- » donne de bon cœur, & qu'il me fasse

» l'honneur de me regarder. M. de S. Si» mon le dit au Roi, qui en rit, & le » caressa ensuite. »

V.

LORSQUE du Chatellet fut sorti de prison, le Cardinal de Richelieu, dont il avoit fait presque toutes les apologies, lui fit quelque excuse sur sa détention : » Je fais, lui répondit-il, grande » différence entre le mal que votre Emi» nence fait, & celui qu'elle permet, & » je n'en serai pas moins attaché à son ser» vice. »

NICOLAS CLAUDE FABRI DE PEIRESC, né à Aix l'an 1580, mort en 1637.

I.

PEIRESC dînant à Londres avec plusieurs hommes de Lettres, ne put jamais obtenir dispense à l'égard d'une santé que le docteur Thorius lui

porta. Le verre étoit d'une grandeur déméſurée : c'eſt pourquoi Peireſc s'excuſa long-temps, & allégua mille raiſons ; mais il fallut qu'il le vuidât. Avant que de le faire, il ſtipula que Thorius boiroit la ſanté qu'il lui porteroit à ſon tour. Dès qu'il eut bû ce vin, il fit remplir d'eau le même verre, & l'avalla après avoir porté cette ſanté au Docteur. Celui-ci, frappé comme de la foudre, penſa tomber de ſon haut ; & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de s'en dédire, il jetta de profonds ſoupirs, il porta mille fois ſa bouche ſur les bords du verre, & il l'en retira autant de fois. Il appella à ſon ſecours tous les bons mots des anciens Poëtes Grecs & Latins, & il fut preſque toute la journée à vuider ce maudit verre à pluſieurs repriſes. Le Roi ayant entendu faire ce narré, voulu tenir le conte de Peireſc lui-même.

II.

LE ſavant Henri de Valois, avoit lu dans un ancien Auteur, quelque choſe ſur le Port de la Ville de Smyrne, qu'il n'étoit guere poſſible de comprendre ſans avoir vu la diſpoſition des lieux mêmes. Il écrivit à M. Peireſc ſa difficulté; & celui-ci fit auſſi-tôt partir un Peintre ſur un Vaiſſeau de Marſeille, qui alloit à Smyrne pour prendre le plan & la vue de ſon Port. Il envoya tout cela à M. de Valois, qui le remercia de ſes ſoins, mais qui ſuivant ſa coutume de ne trouver *rien* de bien, lui manda en même-temps qu'il n'étoit pas entiérement éclairci ſur ce qu'il ſouhaitoit. M. Peireſc fâché d'avoir fait inutilement une dépenſe conſidérable, lui écrivit qu'il avoit tâché de le ſatisfaire, & que ſi cela ne ſuffiſoit pas, il ne devoit s'en prendre ni à lui ni à ſon Peintre, mais à ſon propre eſprit, qui n'étoit jamais content de rien.

FRANÇOIS MAYNARD, né à Toulouſe l'an 1582, mort en 1646.

I.

COMME le genre de Poéſie où Maynard a le mieux réuſſi eſt l'Epigramme ; un illuſtre Préſident du Parlement de Toulouſe, appellé Caminade, lui donnoit tous les ans pour ſes étrennes un Martial.

I I.

MAYNARD prit un ton fin & flatteur pour obtenir quelque choſe du Cardinal de Richelieu, & pour ſe plaindre honnêtement de ſa mauvaiſe fortune.

Armand, l'âge affoiblit mes yeux.
Et toute ma chaleur me quitte ;
Je verrai bien-tôt mes Ayeux
Sur le rivage du Cocite ;
Je ſerai bien-tôt des ſuivans
De ce bon Monarque de France ;
Qui fut le pere des Savans

En un ſiecle plein d'ignorance.
Lorſque j'approcherai de lui,
Il voudra que je lui raconte
Tout ce que tu fais aujourd'hui
Pour combler l'Eſpagne de honte.
Je contenterai ſon deſir;
Et par le récit de ta vie
Je calmerai le déplaiſir
Qu'il reçut au Camp de Pavie:
Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde?

Rien, répondit le Cardinal de Richelieu. Cela paroît incroyable de la *part* d'un Miniſtre qui aimât extrêmement les Lettres, & qui fit du bien à des Poëtes qui le méritoient infiniment moins que Maynard. On prétend que ce grand homme ne fit jamais rien pour cet Ecrivain, parce qu'il aimoit qu'on ne lui demandât rien, & qu'on lui laiſſât *la gloire* de donner de ſon propre mouvement.

III.

MAYNARD qui s'étoit retiré en Province, vint à Paris un peu avant sa mort. Dans les conversations qu'il avoit avec ses amis, dès qu'il vouloit parler, on lui disoit : *ce mot là n'est plus d'usage.* Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatres vers :

En cheveux blancs il me faut donc aller
Comme un enfant tous les jours à l'école ?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole !

IV.

MAYNARD observe dans tous ses vers une construction simple, naturelle, où il n'y a ni transposition ni contrainte. Il me souvient, dit Pelisson, qu'un jour que j'allai le voir, je le trouvai qu'il écoutoit des vers de son fils, qui lui en faisoit la lecture. Il vint à un lieu où il y avoit je ne sais quel mot hors de sa place naturelle, qui faisoit quelque

eſpece d'équivoque, ſe pouvant rapporter également à ce qui ſuivoit & à ce qui précédoit. La force du ſens pourtant ôtoit la difficulté, & le paſſage étoit aſſez clair. Il ſe le fit liſe trois fois, feignant de ne le pouvoir entendre; & enfin, s'adreſſant à ſon fils : ah, mon fils, dit-il, à cette fois là, vous n'êtes pas Maynard! car ils n'ont pas accoutumé de ranger leurs paroles de cette ſorte.

V.

MAYNARD avoit fait mettre ſur la porte de ſon Cabinet cette inſcription, qui témoignoit le dégoût qu'il avoit de la Cour & de ſon ſiecle :

Las d'eſpérer & de me plaindre,
Des Muſes, des Grands, & du Sort;
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la deſirer ni la craindre.

MAYNARD réuſſiſſoit merveilleuſement d'après les originaux, mais il ne faiſoit rien de bon lorſqu'il travailloit de

lui-même ; c'eſt pour cela qu'on a porté de lui le même jugement que Jules-César Scaliger avoit porté d'Eraſme dans ſa Poétique : *Homo ex alieno ingenio poëta, ex ſuo verſificator.*

PIERRE DE MONTMAUR, né en Limouſin en 1576, mort en 1648.

I.

MONTMAUR étoit riche, mais avare ; il diſoit à ſes amis : fourniſſez les viandes & le vin, & je fournirai le ſel ; il le répandoit en effet à pleines mains aux bonnes tables où il ſe trouvoit.

II.

L'humeur ſatyrique de Montmaur n'avoit point de bornes, il étoit Lucien par-tout. Il en vouloit particuliérement aux méchans Poëtes. Un jour, à la table de M. de Meſmes, un Poëte de ce caractere faiſoit ſonner bien haut des vers

qu'il avoit composés *à la Louange du Lapin;* Montmaur, fatigué de son discours, lui dit brusquement : *ce Lapin là n'est pas de garenne, servez-en d'un autre.*

III.

Un Poëte qu'on appelloit le *Pegase* à cause de la vîtesse qu'il affectoit dans ses compositions, fit une satyre contre Montmaur, qu'il dédia à Messieurs Pithou. La piece étant tombée entre les mains de Montmaur, il la renvoya à ces Messieurs avec ce vers de Virgile*, *equo ne credite Teucri*: réplique d'autant plus juste que Messieurs Pithou étoient originaires de Troies.

IV.

Le Perroquet de Ménage est la meilleure de toutes les satyres qui ayent été faites contre Montmaur. Ce savant se contenta d'en rire, & de dire : » Bon, » je ne manquerai ni de vin pour me ré» jouir, ni de bec pour me défendre ;

& parce qu'on louoit beaucoup cette métamorphose, il ajouta : » ce n'est pas » merveille qu'un grand parleur comme » Ménage ait fait un bon Perroquet. »

V.

UN jour que Montmaur devoit dîner dans une maison, on convint que tout le monde lui romproit en visiere, quelque sujet qu'il traitât. Un Avocat célebre, fils d'un Huissier, étant à la tête du Parti; dès que Montmaur parût, l'Avocat lui cria *guerre*, *guerre*; Montmaur lui répondit, *Monsieur, vous dégénérez bien; votre pere s'enrouoit à crier paix, paix.*

VI.

M. de Vion d'Alibray a décrit dans les vers suivans ce qui lui étoit arrivé avec un Confesseur, à l'occasion de quelques vers qu'il avoit faits contre Montmaur, qu'il appelloit *Gomor*.

D'Alib. Révérend Pere Confeſſeur,
J'ai fait des vers de médiſance.
Le Conf. Contre qui? *D'Alib.* contre un
Profeſſeur.
Le Conf. La perſonne eſt de conſéquence.
Contre qui? *D'Alib.* C'eſt contre Gomor.
Le Conf. Hé bien, bien; achevez votre
Confiteor.

VII.

MONTMAUR étant un jour à table avec un grand nombre de ſes amis qui parloient, chantoient & rioient tous à la fois. Ah! Meſſieurs, dit-il, un peu de ſilence, on ne ſait ce qu'on mange. Cela donna lieu à M. Dalibray de faire l'Epigrame ſuivante:

Gomor étant à table avec certains pédans
Qui crioient & prêchoient trop haut ſur la
vendange;
Lui qui ne ſonge alors qu'à ce que font ſes
dents:
Paix là, paix là, dit-il, on ne ſait ce qu'on
mange.

VIII.

LINIERE reprochoit à Montmaur qu'il

dînoit souvent chez les autres : comment voulez-vous que je fasse, dit le Parasite, on m'en presse ? Je le crois bien, reprit Liniere ; il n'y a rien de plus pressant que la gourmandise.

IX.

MONTMAUR dînoit un jour chez le Chancelier Seguier, en desservant on laissa tomber un plat de potage sur lui. Il vit bien que cela étoit fait exprès ; il dit en regardant M. le Chancelier qu'il soupçonnoit lui avoir fait cette piece, *summum jus, summa injuria ;* allusion ingénieuse qui roule sur ce que le Chancelier est le chef de la justice, & que *jus* signifie en latin deux choses, la justice & du bouillon.

X.

COMME Montmaur paroissoit insensible aux Epigrammes que ses comtemporains faisoient contre lui, on fit pour lui une devise dont le corps est un âne

qui eſt dans les chardons juſqu'au ventre, avec ces paroles, *pungant dum ſaturent.*

XI.

Epigramme de Furetiere, contre Montmaur.

Montmaur ne trouve dans la bible
Rien d'incroyable ou d'impoſſible,
Sinon quand il voit que cinq pains
Raſſaſierent tant d'humains,
Et que pour comble de merveilles,
Il en reſta douze corbeilles.
Bon Dieu! dit-il, pardonnez-moi,
Le miracle excede ma foi,
Sans doute le texte en ajoûte;
Que n'étois-je là pour le voir?
Je ne crois pas que ton pouvoir
En eût fait reſter une croûte.

XII.

De toutes les plaiſanteries qu'on fit dans le temps contre le paraſite Montmaur, ſous le nom de *Mormon*, voici les plus agréables, ou celles au moins qui ſeront ici mieux placées.

Catalogue des œuvres de M. de Mor-

mon, Conseiller du Roi, Gentilhomme de sa Cuisine, & Controlleur général des festins de France, imprimés à Paris, chez Martin Mangeart, rue de la Huchette, à l'aloyau.

Panégyrique de la S. Martin & des Rois.

Réfutation d'une pernicieuse Doctrine introduite par un certain Cornaro Venitien, & le Jésuite Lessius.

Examen & réfutation du dire de S. François Xavier, *satis est, Domine, satis est.*

Démonstration Physique, ou Preuve que les peuples du Septentrion ne sont pas plus robustes que ceux du Midi, & ne les ont souvent vaincus, qu'à cause qu'ils mangent davantage.

Traité des quatre repas du jour, leur étymologie, ensemble une recherche curieuse sur la façon de manger des anciens, où il est prouvé qu'ils ne mangeoient couchés sur des lits, que pour montrer

montrer qu'il faut manger jour & nuit, & que qui mange dort, ou que le véritable repos se trouve à la table.

La vie des hommes illustres, Grecs & Romains, comparées les unes aux autres, où il est prouvé par le mot *pergræcari*, que les Grecs l'ont toujours emporté sur les Romains.

Commentaire sur le cinquieme aphorisme d'Hippocrate, où il est dit, qu'il est bien plus dangereux de manger peu que trop, ensemble une sommaire réfutation du passage qui porte que toute *réplétion* est mauvaise.

Opuscules non sceptiques, contre cette commune façon de parler, *les premiers morceaux nuisent aux derniers.*

Demonstration Mathématique, où l'Auteur fait voir par la propre expérience de son ventre, qu'il y a du vuide dans la nature.

De la précellence du *Benedicite* sur *laus Deo.*

Invective contre celui qui trouva le moyen de prendre les villes par famine, avec une éloge de M. le Marquis de la Boulaye.

Priere à S. Laurent pour le mal des dents.

Apologie du pere Goulu, contre Balzac.

Apothéose d'Apicius.

Traité de toutes les Marchandises dont on goûte avant que de les acheter.

Manuduction à la vie parasitique, avec une explication & apologie de ce mot.

L'anti-pyhtagoricien, ou *réfutation* de la Doctrine de Pythagore, qui défendoit l'usage de toutes les viandes qui avoient eu vie.

Commentaire sur les loix de douze tables.

De la louable coutume introduite dans l'Eglise de manger de la chair depuis Noël jusqu'à la Chandeleur, avec une très-humble supplication à N. S. Pere de remettre la Chandeleur après Pâques.

Le Cuisinier expert.

Traité des bons chiens tourne-broches, aussi utile que ceux qu'on a faits jusqu'ici des chiens de chasse, ensemble une brieve & utile méthode de les dresser.

Requête à M. le Lieutenant Civil, à ce qu'il lui plaise faire défense aux Cabaretiers d'avoir des plats dont les fonds s'élevent en bosse, ce qui est une manifeste tromperie.

Autre Requête à Nosseigneurs du Parlement, tendante à ce qu'il leur plaise faire défense au sieur Morin, & autres faiseurs d'Almanachs, de prédire la famine, parce que cela fait mourir de peur.



XII.

Les avis de M. de Mormon, qui sont :

Avis aux Minimes, & autres Religieux, de contrefaire souvent les malades, pour avoir lieu d'être à l'infirmerie, & manger de la chair.

Avis aux Médecins, de donner dispense de faire le Carême à tous ceux qui la leur demanderont ; & avis à tout le monde de manger de la chair sans la demander.

Avis aux Cordeliers & tous Moines mendians, ou autres, de ne manquer jamais d'exciter à la fin de leur Sermon, l'assistance à la Charité.

Avis aux gens riches & opulens, de tenir toujours bonne table, & de nourrir plûtôt des hommes que des chiens.

Avis à Messieurs du Parlement, de prendre le nom de Cénateurs, où il est montré que les Romains n'ont triomphé

que par le mérite de ceux qui ont porté ce nom.

Avis à ceux qui font des marchés, de n'oublier jamais le pot-de-vin.

Avis aux gens de Confrairie, de n'oublier pas à faire feftin après la Meffe.

Avis aux Curés, de fe trouver toujours aux Nôces & Baptêmes.

Avis à ceux à qui l'on préfente quelque chofe, de ne choifir jamais, de peur d'être obligés par civilité de prendre le pire.

Avis aux Capucins & autres Moines, hormis les Chartreux, de dîner hors de leur Couvent le plus fouvent qu'ils pourront, parce qu'auffi-bien que les veilleurs, ils ne trouvent point de pire maifon que la leur.

Avis aux Traiteurs, de mettre dindons pour faifans, & petits cochons pour agneaux, pour ce que chacun y fera fon profit; le Traiteur, pour ce qu'il lui en

coûtera moins; & le traité, pour ce qu'il en aura plus à manger.

Avis aux laquais, de changer ſouvent les aſſiettes des niais, qui ſe les laiſſent emporter par civilité; & ſur-tout de bien prendre leur temps que leur aſſiette ſoit bien chargée.

Problêmes de M. de Mormon.

On demande, s'il faut prendre Médecine, ou non?

Oui, pour ce que c'eſt avaler.

Non, pour ce qu'elle vuide l'eſtomac.

S'il faut curer ſes dents, ou non?

Oui, pour les empêcher de pourrir.

Non, pour ce que c'eſt s'ôter quelque choſe de la bouche.

S'il faut mâcher ou non?

Oui, pour ce que c'eſt jouir plus longtemps du plaiſir de manger.

Non, pour ce que c'eſt toujours perdre quelques autres morceaux qu'on mangeroit bien cependant.

S'il faut se marier ou non?

Oui, pour ce qu'on fait festin.

Non, pour ce que c'est prendre une femme qui mange tout le reste de sa vie la moitié du dîner.

S'il vaut mieux avoir une langue, que de n'en avoir point?

Oui, pour ce que la langue sert à demander à boire & à manger.

Non, pour ce qu'elle emplit la bouche, & fait perdre le temps à parler à table.

S'il faut faire des sauces, ou non?

Oui, pour ce que cela donne bon goût aux viandes.

Non, pour ce que cela ne sert qu'à faire manger aux autres, ce qu'on mangeroit bien sans sauce.

Lequel vaut mieux de danser, ou de chanter?

Il vaut mieux manger.

Lequel vaut mieux de dîner ou de souper?

Ni l'un ni l'autre : car il ne faut faire qu'un repas, mais qui dure tout le long du jour.

XIII.

Apophthegmes de M. de Mormon.

Il disoit qu'un œuf valoit mieux qu'une prune ; une grive que tous deux ; un pigeon que tous trois ; un poulet que tous quatre ; un chapon que tous cinq, & ainsi à proportion.

Un jour qu'il avoit bien soif, & qu'on ne trouva point d'autre vaisseau pour lui donner à boire qu'un seau plein de vin, il le tira tout d'une haleine, & *negavit se unquam jucundiùs bibisse ;* faisant allusion à ce Roi qui dit la même chose, contraint de boire dans le creux de la main, faute d'autre vase.

Comme on parloit un jour d'une grande mortalité : tant mieux, s'écria-t-il, plus de morts, moins de mangeurs ; ne reconnoissant point d'autres ennemis.

Allant un jour dîner chez un Evêque : *paſtoris eſt paſcere*, lui dit-il; Monſeigneur, je viens dîner avec vous.

A un qui lui diſoit un jour qu'il avoit les yeux plus grands que la panſe ; non pas, répondit-il, quand j'en aurois cent.

Il diſoit que Pâques & Noël ſont les deux meilleurs jours de l'année ; Pâques à cauſe qu'il eſt le plus éloigné du Carême, & Noël parce qu'on y déjeûne dès minuit.

Il diſoit qu'il eſt de la majeſté d'un Roi de dîner à toutes ſes tables.

Il comparoît les courtiſans aux plats qu'un maître-d'hôtel met ſur la table, dont les uns ſont tantôt les premiers, & tantôt les derniers, & puis ſont tous confondus, quand on vient à laver les écuelles.

Il appelloit les rots des propos de table.

A un qui lui reprochoit qu'il mangeoit autant que deux, il répondit que c'étoit à Sparte la marque des Rois.

A un qui lui demanda ce qu'il falloit faire pour se bien porter. Trois choses, répondit-il ; bien manger, bien manger, & encore bien manger.

A un qui lui dit un jour en mangeant du potage, qu'il se brûloit ; il repartit : oui, mais je mange.

Une fois qu'on lui reprochoit qu'il n'avoit pas dit *Benedicite :* j'ai tort, répondit-il, il le faut dire ; & là-dessus il fit rapporter toutes les viandes pour recommencer à dîner.

Comme on lui disoit une fois qu'il se falloit tenir à table sans se remuer, & sans prendre autre chose que ce qui est devant soi ; il répondit, que si les Espagnols n'eussent jamais voyagé, ils n'auroient pas gagné l'or des Indes.

Il disoit que pour faire que les jours

d'hiver fussent aussi grand que ceux d'été, il ne faut que jeûner jusqu'au soir.

Comme on lui demandoit pourquoi il cherchoit ainsi les festins ; il répartit : que c'étoit parce que les festins ne le cherchoient pas ; & il ajoûta que nos peres avoient appellé leurs festins du mot latin *festinare*, pour montrer qu'il se faut toujours hâter d'y aller.

Un jour que son Confesseur lui remontroit que les Saints avoient bien eu de la peine à aller en Paradis en jeûnant: je crois bien, dit-il, il y a bien loin pour y aller sans manger.

Une autre fois qu'il étoit bien malade, & qu'on pensoit qu'il dût mourir ; comme on lui faisoit réprimande sur ce qu'il buvoit trop pour un homme qui devoit bientôt aller en l'autre monde ; il répondit : que c'étoit pour faire jambes de vin.



VINCENT VOITURE, né à Amiens l'an 1598, mort en 1648.

I.

VOITURE étoit fils d'un Marchand de vin, & ne buvoit que de l'eau : sa naissance lui fut souvent reprochée par des railleries & par de bons mots. Un jour qu'il entra par hasard dans une chambre où quelques Officiers étoient en débauche, il y en eut un qui lui fit ce couplet le verre à la main.

Quoi Voiture tu dégénere!
Hors d'ici magrebi de toi,
Tu ne vaudras jamais ton pere,
Tu ne vend du vin ni n'en boi.

II.

UNE autre fois on fit cette Epigramme sur ce qu'on croyoit qu'il recherchoit la fille d'un Pourvoyeur de chez le Roi, & qu'on parloit de le marier.

O que ce beau couple d'Amans
Va goûter de contentemens!
Que leurs délices feront grandes!
Ils feront toujours en feftin.
Car fi la Prou fournit les viandes,
Voiture fournira le vin.

III.

MADAME Defloges jouant au jeu des Proverbes avec lui, & voulant en rejetter quelqu'un des fiens; *cela ne vaut rien*, dit-elle, *percez-nous en d'un autre*. Le Maréchal de Baffompiere difoit: *Le vin qui fait revenir le cœur aux autres, fait pâmer Voiture*, voulant dire qu'il appréhendoit d'être raillé fur ce fujet.

IV.

SEGRAIS difoit qu'il avoit vu trois perfonnes d'une naiffance obfcure mériter l'eftime & l'amitié des Grands & des Princes: c'étoient Voiture, Miton & Gourville.

V.

VOITURE ayant offenfé un Sei-

gneur de la Cour par un trait malin: celui-ci qui cherchoit l'occasion de se venger, voulut lui faire mettre l'épée à la main. La partie n'est pas égale, dit Voiture ; vous êtes grand, je suis petit ; vous êtes brave, je suis poltron ; vous voulez me tuer, eh bien je me tiens pour mort. Il fit rire son ennemi & le désarma.

V I.

Les Sonnets de Job & d'Uranie firent tant de bruit en leurs temps qu'on sera bien-aise de les trouver ici.

Sonnet de Voiture.

Il faut finir mes jours en l'amour d'*Uranie*,
L'absence ni le temps ne m'en sauroient guérir,
Et je ne vois plus rien qui pût me secourir ;
Ni qui sût rappeller ma liberté bannie.
Dès long-temps je connois sa rigueur infinie;
Mais pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyr, & content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison par de foibles discours
M'invite à la révolte, & me promet secours:
Mais lorsqu'à mon besoin je veux me servir d'elle,
Après beaucoup de peine & d'efforts impuissans,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable & belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

Sonnet de Benserade.

Job de mille tourmens atteint
Vous rendra sa douleur connue,
Et raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point émue.
Vous verrez sa misere nue,
Il s'est lui-même ici dépeint,
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre & se plaint.
Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.
S'il souffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla;
J'en connois de plus misérables.

La Cour & la Ville se partagerent sur le mérite de ces deux Pieces. Il se

forma deux factions qui disputerent beaucoup & ne déciderent rien. Les uns sous le nom de *Jobelins* suivoient l'étendard du Prince de Conti ; & les autres sous le nom *d'Uranins* avoient à leur tête Madame de Longueville ; ce qui fit dire à une personne très-spirituelle :

Le destin de Job est étrange
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un démon & tantôt par un Ange.

VII.

MADAME de Sablé fort ami de Voiture, avoit accoutumée de lui reprocher en riant, qu'il avoit une vanité de *femme* ; ce qui marquoit bien son caractere.

VIII.

VOITURE étoit de complexion fort amoureuse, & il se vantoit d'en avoir conté à toutes sortes de personnes depuis la plus haute condition jusqu'à la plus basse ; ou comme on a dit de lui, depuis

le ſceptre juſqu'à la houllete, & depuis la couronne juſqu'à la cale.

IX.

VOITURE qui étoit grand joueur, & qui ne conſultoit pas ſes forces quand il jouoit, haſardoit au jeu des ſommes conſidérables : il perdit ſur ſa parole chez Monſieur, quatorze cens louis ; il promit de payer le lendemain, & ne put raſſembler que douze cens louis. Comme il ſe piquoit d'une exactitude ſcrupuleuſe, & qu'il y attachoit ſon honneur, il écrivit en ces termes à Coſtar ſon meilleur ami.

« *Envoyez moi, je vous prie, promptement deux cens louis dont j'ai beſoin, pour achever la ſomme de quatorze cens que je perdis hier au jeu : vous ſçavez que je ne joue pas moins ſur votre parole que ſur la mienne. Si vous ne les avez pas, empruntez-les ; ſi vous ne trouvez perſonne qui*

» veuille vous les prêter, vendez tout
» ce que vous avez, jusqu'à votre bon
» ami Monsieur Paucquet; car abso-
» lument je veux deux cens pistoles.
» Voyez, avec quel empire parle mon
» amitié, c'est qu'elle est forte; la vôtre
» qui est encore foible, diroit je vous
» supplie de me prêter deux cens louis si
» vous le pouvez sans vous incommoder:
» je vous demande pardon, si j'en use si
» librement. »

Costar lui fit tenir ce qu'il demandoit, & lui renvoya sa promesse avec cette réponse.

« Je n'aurois jamais cru avoir tant de
» plaisir pour si peu d'argent: puisque
» vous jouez sur ma parole, je garderai
» toujours un fonds pour la dégager. Je
» vous assure de plus qu'un de mes parens
» a toujours mille louis, dont je puis dis-
» poser comme s'ils étoient dans votre
» cassette. Je ne voudrois pourtant pas

» vous expofer par là à quelque perte
» confidérable. Un de mes amis me di-
» foit hier, que feu fon bien avoit été le
» meilleur ami qu'il eût au monde. Je
» vous confeille de garder le vôtre; je
» vous renvoie votre promeffe. Je fuis
» furpris que vous en ufiez ainfi avec
» moi, après ce que je vous vis faire
» l'autre jour pour M. Balzac. »

X.

VOICI un trait bien marqué de la générofité de Voiture. Balzac lui envoya demander quatre cens écus à emprunter: Voiture prêta galamment la fomme; & prenant la promeffe de Balzac, que lui remit le Valet qui faifoit la commiffion, il mit au bas de l'acte : je fouffigné confeffe devoir à M. Balzac, la fomme de huit cens écus, pour le plaifir qu'il m'a fait de m'en emprunter quatre cens. Il donna enfuite cette promeffe au Valet, afin qu'il la portât à fon maître. Voilà un

billet qui fait plus d'honneur à Voiture que ses plus belles Lettres.

XI.

VOITURE, qui étoit interprête de la Reine mere, fit dire un jour à un Ambassadeur étranger, des belles choses qui n'étoient point dans son discours; on le fit remarquer à Voiture, qui reprit brusquement: s'il ne le dit pas, il doit le dire.

XII.

LORSQUE la Marquise de Sablé apprit la mort de Voiture, elle dit: jusqu'à présent, je n'avois eu que de la crainte de la mort; mais puisqu'elle m'ôte Voiture, je la veux haïr jusqu'au tombeau.

JEAN ROTROU,

né à Dreux l'an 1609, mort en 1650.

I.

ROTROU étoit joueur, mais il avoit une maniere singuliere pour

s'empêcher de perdre tout son argent à la fois, & afin de s'en conserver pour les besoins de la vie. Quand les Comédiens lui apportoient l'argent de quelqu'une de ses pieces, il le jettoit ordinairement sur un tas de fagots qu'il tenoit renfermés. Lorsqu'il avoit besoin d'argent, il étoit obligé de sécouer ces fagots pour en faire tomber quelque chose, & la peine que cela lui donnoit, l'empêchoit de prendre tout à la fois, & lui faisoit toujours laisser quelque chose en réserve.

II.

ROTROU se préparoit à donner son *Vinceslas*, lorsqu'il fut arrêté & conduit en prison pour une dette qu'il n'avoit pû acquitter. La somme n'étoit pas considérable; mais Rotrou étoit joueur, & par conséquent assez souvent vis-à-vis de rien. Il envoya chercher les Comédiens, & leur offrit pour vingt pistoles sa Tra-

gédie. Le marché fut bientôt conclu: Rotrou ſortit de priſon ; ſa Tragédie fut jouée, mais avec un tel ſuccès, que les Comédiens crurent devoir joindre au prix qu'ils avoient payé, un préſent honnête. On ignore ſi Rotrou l'accepta.

III.

Tous les Poëtes ſe liguerent contre le Cid. Il n'y eut que Rotrou qui refuſa de ſe prêter à la jalouſie du Cardinal de Richelieu. Auſſi le grand Corneille l'appelloit-il ſon Pere.

IV.

Le grand Corneille diſoit : M. Rotrou & moi ferions ſubſiſter des ſaltimbanques ; pour marquer que l'on n'auroit pas manqué de venir à leurs pieces, quand bien même elles auroient été mal repréſentées.

V.

Rotrou étoit revêtu de toutes les Magiſtratures de la Ville de Dreux,

lorsqu'elle fut affligée d'une maladie épidémique. Pressé par ses amis de Paris de mettre sa vie en sûreté, & de quitter un lieu si dangereux, il répondit : que sa conscience ne lui permettoit pas de suivre ce conseil, parce qu'il n'y avoit que lui qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonstances. Il finissoit sa Lettre par ces mots : ce n'est pas que le péril où je me trouve ne soit fort grand, puisqu'au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxieme personne qui est morte aujourd'hui. Ce sera pour moi quand il plaira à Dieu.

CLAUDE FAVRE DE VAUGELAS, né à Chambéri l'an 1585, mort en 1650.

I.

LE Cardinal de Richelieu ayant souhaité que l'Académie Françoise travaillât tout de bon à un Dictionnaire,

on lui témoigna que l'unique moyen d'avancer ce travail, étoit d'en charger principalement M. de Vaugelas, & de lui faire rétablir pour cet effet par le Roi, une pension de deux mille livres, dont il n'étoit plus payé. Le Cardinal ayant goûté cet expédient, Vaugelas l'alla aussi-tôt remercier. Le Ministre le voyant entrer dans sa chambre, s'avança vers lui; & lui dit: eh bien, Monsieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionnaite le mot de *pension*; non, Monseigneur, répondit M. Vaugelas, & encore moins celui de *reconnoissance.*

II.

VAUGELAS disoit qu'une mauvaise raison fait ordinairement moins de tort qu'un mauvais mot, parce qu'il n'y a que les gens à réflexion qui connoissent la fausseté d'un raisonnement; au lieu qu'un mauvais mot est remarqué de tout le monde.

III.

VAUGELAS se forma sur l'histoire Romaine de Coeffeteau, & ne vouloit presque point recevoir de phrase qui n'y fut employée. Balzac dit à ce sujet, qu'au jugement de M. de Vaugelas, il n'y avoit point de salut hors l'histoire Romaine, non plus que hors de l'Eglise Romaine. Il lut dans la suite, les Traductions de d'Ablancourt, & il les prit pour le modele de la sienne.

IV.

VOITURE qui étoit fort ami de Vaugelas, le railloit quelquefois sur le trop de soin qu'il employoit à sa Traduction de Quinte-Curse. Il lui disoit qu'il n'auroit jamais achevé ; que pendant qu'il en poliroit une partie, notre langue venant à changer, l'obligeroit à refaire toutes les autres : à quoi il appliquoit plaisamment ce qui est dit dans Martial de ce Barbier, qui étoit si long-temps à faire

une barbe, qu'avant qu'il l'eût achevée, elle commençoit à revenir.

Eutrapelus Tonsor, dum circuit ora Luperci.
Expungitque genas, altera barba subit.

AINSI, disoit-il, *altera lingua subit*. Au reste, cette Traduction reçut de grands applaudissemens; & c'est à son sujet que Balzac dit que l'Alexandre de Quinte-Curse étoit invincible, celui de Vaugelas inimitable.

V.

VAUGELAS s'étant trouvé mal, envoya un domestique appeller du secours: avant le retour de celui-là, un autre étant survenu, trouva son maître qui rendoit un abcès par la bouche, & lui demanda tout étonné, ce que c'étoit; à quoi Vaugelas répondit froidement & sans émotion: vous voyez, mon ami, le peu que c'est que l'homme. Après ces paroles, il n'en prononça plus, & n'eut que quelques momens de vie.

RENÉ DESCARTES,
né en Touraine l'an 1596, mort en 1650.

I.

ON ſongeoit tout de bon à donner un Arrêt contre la Philoſophie de Deſcartes, lorſque Deſpréaux fit paroître le ſien. C'eſt une bagatelle qui peut-être plus qu'aucune autre choſe, a empêché que le Parlement n'en ait rendu un véritable. M. Boileau le Greffier, préſenta cet Arrêt à ſigner au premier Préſident de Lamoignon avec beaucoup d'autres : comme c'étoit un Magiſtrat fort exact; il les examina les uns après les autres. Quand il fut tombé ſur celui de Deſpréaux, il dit à Boileau : *ah!, voilà un tour de ton oncle.*

II.

ON diſoit ordinairement à Paris, il y a quelque temps, que de tous les hom-

mes, Descartes est celui qui a le mieux rêvé.

III.

Saint Evremont écrivoit à un de ses amis : on m'a dit que Descartes n'étoit pas l'inventeur du systême des Automates, & qu'un Espagnol l'avoit prévenu. Je le crois sans preuve ; & je ne connois que les Espagnols qui puissent bâtir un pareil château.

IV.

Le pere Mersenne, qui étoit correspondant de Descartes à Paris, ayant débité dans une assemblée de Savans, que Descartes travailloit à un systême de Physique, où il admettoit le vuide. Ce projet fut sifflé généralement. Le Pere Mersenne écrivit que le vuide n'étoit pas alors à la mode en France, ce qui obligea Descartes à changer d'avis. Ainsi, l'exclusion du vuide devint par *politique* un des principes du nouveau systême.

V.

LES Péripatéticiens, du temps de Descartes, disoient de lui, *doctissimus Geometer, Philosophus mediocris, Theologus nullus.*

VI.

UN Curé de Village avoit élevé quatre dogues : il appelloit l'un Aristote, l'autre Descartes. Il avoit donné à chacun un disciple, & avoit entretenu les deux parties dans une grande animosité. Aristote ne voyoit point Descartes, qu'il ne fût prêt à s'élancer sur lui pour le dévorer, & Descartes lui gardoit une haine pareille. Quand le Curé vouloit se divertir, il appelloit Aristote & Descartes; chacun se rangeoit à sa place, Aristote à la droite, Descartes à la gauche, & chaque disciple se tenoit à côté de son maître. Le Curé parloit ensuite à Aristote, pour l'inviter à s'accommoder avec Descartes. Aristote par ses aboiemens

reïtérés & ses yeux étincellans, disoit qu'il ne vouloit entendre à aucun accommodement. Il se tournoit ensuite du côté de Descartes, à qui il ne parloit pas avec plus de succès. Essayons, disoit-il ensuite, si en vous faisant conférer ensemble, vos esprits pourront se réunir; il les faisoit approcher; ils se parloient d'abord en aboyant doucement: il sembloit qu'ils se répondoient l'un à l'autre. Insensiblement ils aboyoient plus fort, & puis se battoient deux contre deux. Ils se seroient étranglés si le Curé, par l'autorité qu'il s'étoit conservée, ne les avoit séparés: le bon Curé prétendoit que c'étoit un image naïve des disputes des Philosophes.

VII.

Le P. Daniel, dans son voyage de Descartes autour du monde, dit: il n'y a rien de plus édifiant que la lettre que ce Philosophe écrit aux Sorbonistes, en

leur dédiant ſes Méditations ; & cela eſt ſi vrai, qu'un de mes amis ayant lu par haſard cette lettre chez moi, & voyant enſuite le titre de *Méditation* à la tête de l'ouvrage, me pria bonnement de lui prêter ce Livre ſpirituel, pour entretenir ſa dévotion pendant la Semaine Sainte.

VIII.

ON conſeilloit à M. Colbert de faire apprendre à ſon fils aîné la Philoſophie de Deſcartes, & non l'ancienne Philoſophie, qui étoit remplie de niaiſeries & de folies. On m'a dit auſſi, répondit ce Miniſtre, qu'il y a bien des fadaiſes & des chimeres dans la nouvelle ; ainſi, continua-t-il, folie ancienne, folie nouvelle, je crois qu'ayant à choiſir, il faut préférer l'ancienne à la nouvelle.

IX.

DESCARTES a porté le flambeau des Sciences, & il a été parmi nous ce que Socrate diſoit qu'il étoit à Athenes, l'accoucheur des eſprits.

L'Abbé Dezalleurs disoit que la raison avoit servi de Microscope à Descartes.

X.

DESCARTES avoit fait avec beaucoup d'industrie une machine automate pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'ame, & que ce ne sont que des machines fort composées qui se remuent à l'occasion des corps étrangers qui les frappent, & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce Philosophe ayant mis cette machine sur un vaisseau; le Capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle elle étoit enfermée. Surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui se remuoit comme si elle eût été animée, il la jetta dans la mer croyant que c'étoit le diable.

LE Chevalier Digby, fameux Philosophe Anglois, ayant lu les *écrits de*

Descartes, résolut de passer en Hollande pour *le* voir. Il l'alla trouver dans sa solitude d'Egmond; & après avoir raisonné long-temps devant lui sans se faire connoître, Descartes qui avoit lu quelques-uns de ses ouvrages, lui dit, qu'il ne doutoit point qu'il ne fut le célebre M. Digby : & vous, Monsieur, répliqua Digby, si vous n'étiez pas l'illustre M. Descartes, vous ne me verriez pas venir exprès d'Angleterre pour avoir le plaisir de vous voir; M. Digby dit ensuite à ce Philosophe qu'il feroit mieux de s'appliquer à chercher les moyens de prolonger la vie, que de s'attacher aux simples spéculations de la Philosophie. Descartes l'assûra qu'il avoit médité sur cette matiere, & que de rendre l'homme immortel, c'est ce qu'il n'osoit se promettre, mais qu'il étoit bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des Patriarches. On n'ignoroit pas en Hol-

lande que Descartes se flattoit d'avoir fait cette découverte ; & l'Abbé *Picot* son disciple & son martyr, persuadé qu'il avoit trouvé ce grand secret, ne vouloit point croire la nouvelle de sa mort. Lorsqu'il ne lui fut plus permis d'en douter, il s'écria: C'en est fait, la fin du genre humain va venir.

XII.

UN grand Seigneur ignorant, voyant un jour Descartes qui faisoit bonne chere, lui dit: Eh! quoi les Philosophes usent-ils de ces friandises? Et pourquoi non, lui répondit-il, vous imaginez-vous que la nature n'ait produit les bonnes choses que pour les ignorans?

XIII.

DESCARTES étant allé en Suede, où la Reine Christine l'avoit appellé, fut attaqué d'une fievre continue avec une inflammation de poumon. M. *Chanut*, Ambassadeur de France, qui sortoit

d'une maladie ſemblable, voulut le faire traiter comme lui : mais la tête étoit ſi embarraſſée, qu'on ne put lui faire entendre raiſon, & qu'il refuſa opiniâtrément la ſaignée, diſant : *Meſſieurs, épargnez le ſang françois.* Il conſentit à la fin qu'elle ſe fît ; mais il étoit trop tard, & il mourut dans ſa 54e année. La Reine avoit deſſein de le faire enterrer auprès des Rois de Suede avec une pompe convenable, & de lui dreſſer un mauſolée de marbre. Mais M. Chanut obtint d'elle, qu'il fût enterré avec plus de ſimplicité, & ſuivant l'uſage des Catholiques. Son corps demeura à Stokolm juſqu'à l'année 1666, qu'il en fut enlevé par les ſoins de M. d'Alibert, Tréſorier de France, pour être porté à Paris, où il arriva l'année ſuivante. Il fut enſeveli de nouveau, avec beaucoup de pompe, dans l'Egliſe de ſainte Genevieve du Mont.

XIV.

DANS un caffé de Paris, un Carthéfien & un Neutonien pouſſerent la diſpute juſqu'à ſe battre. Comme après qu'on les eut ſéparés, le Neutonien ſe plaignoit beaucoup des coups qu'il avoit reçus: Vous devez les pardonner à votre adverſaire, lui dit un plaiſant, il a été déterminé par une force ſupérieure; l'attraction a agi ſur vous & ſur lui; & malheureuſement la force repouſſante venant à manquer, vous l'avez attiré avec tant de violence qu'il eſt venu vous heurter & a enfilé une ligne droite vers le centre, au lieu de décrire habilement un cercle, comme il l'auroit dû faire, ſi la ſeconde direction ne lui eût pas malheureuſement manqué.



JACQUES SIRMOND, *né à Riom l'an 1559, mort en 1651.*

I.

LE P. Vavaſſeur n'ayant trouvé qu'une faute dans un de ſes ouvrages, conſulta s'il falloit mettre *errata* ou *erratum*. Le P. Sirmond lui dit, donnez le moi, j'en trouverai encore une, & on mettra *errata*.

II.

QUAND on demandoit devant le P. Sirmond, quoique fort ſobre, combien il falloit boire de coups dans un repas, il repondoit toujours.

Si bene commemini, cauſæ ſunt quinque bibendi:
Hoſpitis adventus, præſens ſitis atque futura,
Et vini bonitas, & quælibet altera cauſa.

III.

ON montroit au P. Sirmond une grande Bibliotheque preſque toute compoſée

de Livres imprimés à Lion; & au lieu d'en paroître content, il dit que pour faire là une Bibliotheque, il falloit commencer par brûler toute celle qu'il voyoit.

IV.

LES ouvrages du Pere Sirmond ne sont tous si parfaits, que parce qu'il n'a commencé à imprimer que dans un âge fort avancé. Ne vous pressez pas, dit ce savant homme à M. Huet, de rien donner au Public; il n'y a rien dans les sciences qui n'ait ses coins & ses recoins où la vûe d'un jeune homme ne perce pas; attendez que vous ayez 50 ans sur la tête pour vous faire Auteur.

V.

DANS une des cours du Collége des Jésuites de Paris, il y avoit un arbre sous lequel le P. Sirmon, le P. Saliant & d'autres s'entretenoient souvent. Cet arbre ayant été coupé, le P. Cossart fit cette épigramme qu'on n'a pas mise dans le recueil de ses Poésies.

Tot Patribus dilectam olim quæ præbuit umbram,
Quæ Sirmonde tibi, quæ Saliande tibi,
Heu! nimium ingratis invisa nepotibus arbos,
Ista gemit ferro, tractaque fune cadit.
Vestram, sæcla, fidem! ô mores! ô tempora! Quantum,
Deficimus, Patrum ne manet umbra quidem.

CLAUDE LÉTOILE, né à Paris l'an, 1596, mort en 1651.

I.

UN jour que Gombauld & Ménage étoient chez Létoile, il s'y trouva un Provencial qui louoit extrêmement les vers d'un homme de sa Province. Si on avoit voulu le croire, c'étoit le meilleur Poëte de France. Létoile qui ne connoissoit pas ce Poëte, demanda à ces Messieurs s'ils le connoissoient, ils répondirent que non. Alors il prononça cet Arrêt: *Malheur à tout homme qui fait des*

vers, & qui n'est pas connu de M. Gombauld, de Ménage & de Moi.

II.

LÉTOILE reprenoit hardiment & brusquement avec une sévérité outrée, ce qui ne lui plaisoit pas dans les choses qu'on exposoit à son jugement. On l'accuse d'avoir fait mourir de regret & de douleur un jeune homme qui étoit venu du Languedoc avec une Comédie qu'il croyoit un chef-d'œuvre, & où il fit remarquer clairement mille défauts. Une autre personne l'étant allé consulter sur une Tragédie, il en écouta la premiere & la seconde Scene sans rien dire; mais à la troisieme où il y avoit un Roi qui ne parloit pas à son gré, *Ce Roi est ivre*, dit-il, en se levant, car autrement il ne tiendroit pas ce discours.



DENIS PÊTAU, né à Orléans en 1583, mort l'an 1652.

I.

LE Pere Pétau ayant été attaqué par le Miniſtre Oroi, ne voulut point repliquer, parce, que diſoit-il, quand on écrit contre les Miniſtres, on eſt cauſe que leurs penſions ſont augmentés.

II.

LE P. Pétau a eu une guerre fort longue & fort vive avec Saumaiſe. Elle commença par ces étranges paroles que le Proteſtant lâcha contre le Jéſuite en attaquant un endroit de ſon ſaint Epiphane, *ſed de illius hominis ineptiis & inſcitiâ nobis alius erit dicendi locus.*

III.

LORSQUE le Roi de Pologne envoya l'an 1645, cette Ambaſſade ſi ſolemnelle pour demander en mariage la Princeſſe Marie de la maiſon de Man-

toue ; les Ambaſſadeurs, gens des plus illuſtres par leur naiſſance & par leur doctrine, vinrent au Collége des Jéſuites ; & en entrant dans la cour, ils criérent : *volumus videre clariſſimum Petavium.* Le Pere Pétau faiſoit alors une leçon de Théologie. Il parut avec un porte-feuille ſous ſon bras, répondit à leurs complimens Latins avec ſon éloquence ordinaire.

IV.

LE Pape Urbain VIII. appella le Pere Péteau à Rome pour le faire Cardinal. Ce Jéſuite qui avoit autant de ſimplicité que d'érudition, fut ſi effrayé de cette réſolution, qu'il en tomba malade très-dangereuſement. Ses amis, touchés de l'état où il étoit réduit, eurent recours à l'autorité Royale. Louis XIII. à qui le nom du P. Péteau n'étoit pas inconnu, déclara qu'il ne vouloit pas qu'un homme qui faiſoit tant d'honneur à ſon Royau-

me, en fût retiré. Cette nouvelle fit ce que les remedes n'avoient pû faire ; le malade guérit. Peu après le Nonce travailla à faire lever la défenfe. Mais les Médecins du Roi, de M. le Duc d'Orleans, de M. le Prince de Condé, certifierent que s'il entreprenoit le voyage, il mourroit en chemin. Alors les inftances cefferent.

V.

MONSIEUR Thoynard qui étoit fi favant, difoit du P. Pétau, qu'il étoit capable de remplir le monde de Livres Originaux dans toutes les fciences.

VI.

IL ne fe paffoit point d'année, que le Pere Pétau ne relut une fois le Defpautere d'un bout à l'autre, afin qu'il ne lui échappât rien dans fes Livres contre les regles & contre la Grammaire.

VII.

LE Pere Pétau fut vifité la veille de

ſa mort par Gui-Patin. Celui-ci lui ayant dit qu'il n'avoit que quelques heures à vivre ; la joie que cette nouvelle cauſa au malade ſembla le ranimer, il ſe leva ſur ſon ſéant, ſe fit apporter un exemplaire du *Rationarium temporum*, demanda une Plume, écrivit ſur la premiere page, *Guidoni Patino Medico clariſſimo*, & le pria de recevoir ſon Livre, en lui diſant : *Je vous dois un préſent pour la bonne nouvelle que vous venez de m'apprendre.*

JEAN PIERRE CAMUS, né à Paris l'an 1582, mort en 1652.

I.

MONSIEUR CAMUS, nommé à l'Evêché de Bellay à l'âge de 26 ans, ne s'occupa plus qu'à prêcher, à écrire contre les Moines, & à faire une infinité de Romans tous Chrétiens qui étoient fort recherchés alors, & dont

on ne se souvient plus depuis long-temps. Le Cardinal de Richelieu, pressé par les Moines de l'obliger à les laisser en repos, lui dit : je ne trouve aucun autre défaut en vous que cet acharnement que vous avez contre les Moines ; sans cela, je vous canoniserois. Plût à Dieu, M. répondit l'Evêque de Bellay, que cela pût arriver ; nous aurions l'un & l'autre ce que nous souhaiterions, *vous seriez Pape, & je serois Saint.*

II.

MONSIEUR de Bellay prêchoit un Lundi de Pâques aux Incurables, M. le Duc d'Orléans entra suivi d'un cortege considérable, & entr'autres de l'Abbé de la Riviere insigne flateur, & de M. Tubeuf, Intendant des Finances. Après que Monsieur eut pris sa place, il fit prier M. de Bellay de recommencer son Sermon. L'Evêque obéit, & après l'avoir salué fort humblement, lui dit : Monsei-

gneur, Dimanche dernier, je prêchai le triomphe de J. C. à Jerusalem, Vendredi sa mort, hier sa Résurrection ; & aujourd'hui je dois prêcher son pélerinage à Emmaüs avec deux de ses Disciples. J'ai vû, Monseigneur, votre Altesse Royale dans le même état. Je vous ai vu triomphant dans cette Ville avec la Reine Marie de Médicis votre mere : je vous ai vu mort par des Arrêts sous un Ministre : je vous ai vu ressuscité par la bonté du Roi votre frere, & je vous vois aujourd'hui en pélerinage. D'où vient, Monseigneur, que les Grands Princes se trouvent sujets à ces changemens ? Ah ! Monseigneur, c'est qu'ils n'écoutent que les flatteurs, & que la vérité n'entre ordinairement dans leurs oreilles, que comme l'argent entre dans les coffres du Roi, un pour cent.

M. Camus qui vit que plusieurs Abbés avoient cessé de prêcher, dès qu'on les

avoit fait Evêque, dit : *qu'un Evêché étoit un baillon.*

L'Evêque de Bellay disoit d'un homme qui étoit Musicien, Poëte, Peintre, & Astrologue, il est fou à quatre parties.

III.

MONSIEUR de Bellay prêchant la Passion à S. Jean en Greve, devant M. le Duc d'Orléans Gaston, s'apperçut que ce Prince étoit placé entre M. de Mercy & M. Bullion, Intendans des Finances. Il prit de-là occasion de faire cette exclamation équivoque. Ah ! Monseigneur, s'écria-t-il, quand je vous vois entre deux larrons, &c. Cela fut remarqué par une bonne partie de l'assemblée, qui ne put s'empêcher d'en rire. Monsieur qui dormoit, se réveilla en sursaut, demanda ce que c'étoit : ne vous inquiétez pas, lui dit M. de Bullion, en lui montrant M. de Mercy : c'est à nous deux qu'on parle.

IV.

Un jour que M. Camus prêchoit devant l'Archevêque.... dont les manieres étoient bizarres; Monſeigneur, lui diſoit-il, quand je m'imagine votre tête, je crois voir une Bibliotheque. D'un côté je vois les Livres de Saint Auguſtin & de Saint Jerôme; de l'autre côté, ceux de Saint Cyprien & de Saint Chryſoſtôme, & quantité de places pour en mettre d'autres.

V.

Dans un Sermon que M. de Bellay faiſoit aux Cordeliers, le jour de ſaint François, mes Peres, leur diſoit-il, admirez la grandeur de votre Saint: ſes miracles paſſent ceux du fils de Dieu. Jeſus-Chriſt avec cinq pains & trois poiſſons, ne nourrit que cinq mille hommes une fois en ſa vie; & ſaint François avec une aune de toile, nourrit tous les

jours,

jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéans.

VI.

MONSIEUR de Bellay prêchant dans l'assemblée des trois Etats du Royaume, un Sermon qu'il a fait imprimer, il parla ainsi : qu'eussent dit nos Peres, de voir passer les offices de Judicature à des femmes & à des enfans au berceau ? Que reste-t-il plus, sinon, comme cet Empereur ancien, d'admettre des chevaux au Sénat ? Et pourquoi non ? Puisque tant d'ânes y ont entré.

VII.

MONSIEUR Camus n'aimoit point les Saints nouveaux, & il disoit un jour en Chaire sur ce sujet : je donnerois cent de nos Saints nouveaux pour un ancien ; il n'est chasse que de vieux Saints.

MONSIEUR Camus refusa deux Evêchés considérables, qui lui furent offerts par le Cardinal de Richelieu, Arras &

Amiens ; la petite femme que j'ai épousée, disoit-il, est assez belle pour un Camus.

VIII.

MONSIEUR de Bellay se plaisoit à faire des allusions, quelques mauvaises qu'elles fussent. Prononçant un jour le Panégyrique de Saint Marcel, son Texte fut le nom Latin de ce Saint *Marcellus*, qu'il coupa en trois pour les trois parties de son Discours. Il dit qu'il trouvoit trois choses cachées dans le nom de ce grand Saint. 1°. Que *Mar* vouloit dire qu'il avoit été une mer de charité & d'amour envers son prochain. 2°. Que *cel* montroit qu'il avoit eu au souverain degré le sel de la sagesse des Enfans de Dieu. 3°. Que *lus* prouvoit assez comme il avoit porté la lumiere de l'Evangile à tout un grand Peuple, & comme lui-même, avoit été une lumiere de l'Eglise, & la lampe ardente qui brûloit du feu de l'amour divin.

M. Camus ayant entendu prêcher M. Godeau ſur la grace : j'ai, dit-il, entendu un Sermon de la Grace, prononcé de bonne grace, par M. l'Evêque de Grace.

M. Camus diſoit qu'après leur mort, les Papes devenoient des Papillons, les Sires des Cirons : & les Rois des Roitelets.

I X.

CE que M. Camus dit un jour à Notre-Dame, avant de commencer ſon Sermon, eſt plus ſpirituel : meſſieurs, on recommande à vos charités une jeune Demoiſelle, qui n'a pas aſſez de bien pour faire vœu de pauvreté.

X.

SAINT François de Sales s'étant plaint un jour à M. Camus de ſon peu de mémoire, il lui répondit : vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puiſque vous avez la très-bonne part, qui

eſt le jugement, dont je vous aſſure que je ſuis fort court ; à ce mot, ſaint François de Sales ſe mit à rire ; & l'embraſſant tendrement, lui dit : je connois maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous, qui m'ait dit qu'il n'avoit guere de jugement. Mais ayez bon courage, l'âge vous en apportera aſſez: c'eſt un des fruits de l'expérience & de la vieilleſſe.

XI.

LE Cardinal de Richelieu demanda un jour à M. Camus ſon ſentiment ſur deux Livres nouveaux, dont l'un étoit le Prince de Balzac & l'autre le Miniſtre d'Etat de Sichon : Monſeigneur, répondit-il, l'un ne vaut guere : & l'autre rien du tout.

XII.

MONSIEUR de Bellay définiſſoit la politique, *ars, non tam regendi, quam fallendi homines.*

XIII.

MONSIEUR de Bellay difoit qu'il étoit furpris de deux chofes ; l'une que les Catholiques qui difent que l'Ecriture eft un Livre fort obfcur, l'expliquent néanmoins fi rarement dans leurs Sermons ; & l'autre que les Proteftans qui difent qu'elle eft claire comme le jour, fe tuent cependant à l'expliquer dans leurs Livres.

CLAUDE DE SAUMAISE, né en Bourgogne l'an 1588, mort en 1653.

I.

LA Reine de Suede, parlant de Saumaife, difoit : qu'elle admiroit encore plus fa patience que fon érudition, par rapport à ce qu'il avoit à fouffrir de l'humeur impérieufe de fa femme, Anne Mercier.



II.

MALGRÉ l'emportement qui regne dans les Ouvrages de Saumaiſe, c'étoit un homme facile, communicatif & tout à faît doux dans le commerce. Il ſe laiſſoit dominer par une femme hautaine & chagrine, qui ſe vantoit d'avoir pour mari, non pas pour maître, *le plus ſavant de tous les Nobles, & le plus Noble de tous les ſavans.*

III.

GAULMIN, Saumaiſe & Mauſſac, trois ſavans fameux, s'étant rencontrés dans la Bibliotheque du Roi, Gaulmin, dit: nous tiendrions bien tête à tous les ſavans du Royaume. Saumaiſe répondit, dites de l'univers; & moi ſeul, je vous tiendrois bien tête à tous deux.

IV.

SAUMAISE fut choiſi pour défendre Charles I. Roi d'Angleterre contre ſes ennemis. Voici comme il commence

cette Apologie : Anglois qui vous renvoyez les têtes des Rois comme des bales de paume, qui jouez à la boule avec des Couronnes, & qui vous servez de Sceptres comme des marottes.

JEAN-LOUIS GUEZ DE BALZAC, né à Angoulême l'an 1594, mort en 1654.

I.

BALZAC étoit accablé par le grand nombre de lettres qu'on lui écrivoit; parce qu'outre qu'il composoit avec une extrême peine, il savoit qu'on montroit ses lettres, & qu'ainsi il falloit que rien n'y manquât. Voici comment il décrit son état à cet égard. » Il est la bute de tous » les mauvais complimens de la Chré» tienté, pour ne rien dire des bons qui » lui donnent encore plus de peine. Il est » persécuté, il est assassiné de civilités » qui lui viennent des quatre parties du

» monde; & il y avoit hier au soir sur la
» table de sa chambre 50 lettres qui lui
» demandoient des réponses, mais des
» réponses éloquentes, des réponses à
» être montrées, à être copiées, à être
» imprimées.... A l'heure que je vous
» parle, dit-il, dans un autre endroit, il y
» a sur ma table une centaine de lettres
» qui attendent des réponses. J'en dois à
» des têtes Couronnées. » Comme il fut le premier en France qui se fit un grand nom pour ces sortes d'écrits, il en remporta le titre de grand *Epistolier*.

II.

DEPUIS que le Pere André, Feuillant, eut commencé à écrire contre Balzac, ce grand écrivain fut en bute à des traits sans nombre. M. le Chancelier Séguier, n'ayant pas voulu permettre la publication d'un Livre contre cet homme illustre, il en reçut une lettre où l'on trouve ces paroles : » Tant qu'il ne se

» présentera au sceau que de ces gladia-
» teurs de plume, ne soyez point avare
» des graces du Prince, & relâchez un
» peu de votre sévérité. Si la chose étoit
» nouvelle, il se peut que je ne serois pas
» fâché de la suppression du premier Li-
» belle qui me diroit des injures : mais à
» cette heure qu'il y en a pour le moins
» une médiocre Bibliotheque, je suis
» presque bien-aise qu'elle se grossisse, &
» prends plaisir à faire un mont-joie des
» pierres que l'envie m'a jettées sans me
» faire mal.

III.

BALZAC dit : le peuple aime les prodiges ; les cometes sont plus regardées que le soleil.

IV.

LA réputation de Balzac étoit si grande, qu'on alloit de fort loin à sa terre de Balzac pour l'y voir. Les complimens qu'on lui faisoit étoient quelquefois fin-

guliers. Un de ces curieux commença un jour ſa harangue en ces termes: Le reſpect & la vénération que j'ai toujours eûe pour vous & pour Meſſieurs vos livres, *&c.*

V.

BALSAC, en parlant de Louis XIII. qui n'avoit point d'enfans, dit: qu'il *ne pouvoit faire des coups d'état qu'avec la Reine.* Ce mot tout à fait honnête, donna lieu à Charpentier de prodiguer à Balzac les épithetes d'obſcene, d'impudent & d'étourdi.

VI.

MONSIEUR Balzac étoit toujours malade ou valétudinaire. Le Cardinal de Richelieu lui demanda un jour, s'il ne ſe portoit point mieux: M. de Bautru, ſans donner à Balzac le temps de répondre, dit à ce Miniſtre: comment pourroit-il ſe bien porter? il ne parle que de lui-même, & à chaque fois, il met le

chapeau à la main : cela l'enrhume.

VII.

BALZAC, parlant de ſa Sciatique, diſoit : je ſuis d'un côté devenu ſi vaillant, que je ne ferois point un pas ſi j'étois pourſuivi d'une Armée ; & de l'autre ſi glorieux, que quand le Pape me viendroit voir, je ne l'irois pas reconduire juſqu'à la porte.

VIII.

UN jour on reprochoit avec juſtice à Malherbe, qu'il ne donnoit des louanges à perſonnes, & qu'il n'approuvoit rien : il répondit, j'approuve ce qui eſt bon ; & pour marque que j'approuve quelque choſe, je vous annonce que le jeune homme, qui a fait ces lettres, (il parloit de Balzac) ſera le reſtaurateur de la langue Françoiſe.

IX.

BALZAC, travailloit difficilement ; auſſi, dans une de ces lettres s'écrie-t-il:

O bienheureux écrivains, M. de Saumaiſe en Latin, & M. de Scuderi en François ! j'admire votre facilité, & j'admire votre abondance ; vous pouvez écrire plus de Calepins que moi d'Almanachs.

X.

DESPRÉAUX diſoit qu'il ne faut pas toujours juger du caractere des Auteurs par leurs écrits ; que Balzac, par exemple, feroit peur à pratiquer par l'affectation de ſon ſtyle ; au lieu que Voiture donne une idée ſi riante de ſes mœurs, qu'il fait regretter à ſes lecteurs de n'avoir pas vécu avec lui. Cependant Deſpréaux aſſuroit, comme l'ayant ſçu des perſonnes de la vieille Cour, que la ſociété de Balzac, bien loin d'être épineuſe comme ſes lettres, étoit remplie de douceur & d'agrément. Voiture, au contraire, faiſoit le petit ſouverain avec ſes *égaux*, accoutumé qu'il étoit à fréquenter des *Al-*

teſſes, & ne ſe contraignoit qu'avec les Grands. La ſeule choſe où ſe reſſembloient ces deux Auteurs, c'eſt dans la compoſition de leurs lettres, dont la plus courte leur coûtoit ſouvent quinze jours de travail.

XI.

J'ALLAI voir, dit Menage, M. Balzac, & y trouvai pluſieurs Sçavans; Deſmarets l'Académicien y vint auſſi. On parla de Poéſie, & quelqu'un ayant dit que M. Deſmarets étoit Poëte, & qu'il excelloit à faire des vers: Je n'aime point les vers, dit M. de Balzac, en prenant la parole, à moins qu'ils ne ſoient bons au ſouverain degré. J'ai auſſi le même goût pour la Proſe, répondit M. Deſmarets, & je n'en fais point d'eſtime à moins qu'elle ne ſoit excellente. La converſation continua, & chacun s'efforça de faire paroître ce qu'il ſavoit, & de bien parler; car, tout au contraire d'aujour-

d'hui, on prenoit garde à parler correctement, à ne point faire de faute dans les entretiens d'assemblées Enfin, tout le monde s'étant retiré, je restai seul avec lui; alors me prenant par la main: à présent que nous sommes seuls, me dit-il, parlons librement, & sans craindre de faire des solécismes. Je remarquai ce mot comme une bonne chose, & j'en fis part à plusieurs personnes.

XII.

LES Livres de Balzac, disoit son Apologiste, ne sont guère moins communs que l'air que nous respirons; & il y a des Parlemens entiers qui les savent par cœur. Cette hyberbole & quelques autres ont fait croire que cette apologie qui avoit paru sous le nom de M. Ogier, étoit de Balzac lui-même.

XIII.

BALZAC dit que l'obscurité *du style* de Tertullien, est comme la noirceur de l'ébene qui jette un grand éclat.

XIV.

BALZAC parlant des Cardinaux dans le conclave, qui pour devenir Pape, feignent d'être mal, a dit plaiſamment : ils ne ſont jamais ſans catarre ; & d'un Cardinal malade, il ſe fait toujours un Pape qui ſe porte bien.

X V.

LE prix d'éloquence que donne l'Académie Françoiſe, a été fondé par Balzac en 1654 ; divers obſtacles empêcherent que ſa volonté ne pût être miſe à exécution juſqu'en 1671 ; & comme ſon fonds avoit profité juſqu'alors, ce prix qu'il avoit fixé à deux cens livres, fut porté à trois cens. C'eſt une médaille d'or, qui d'un côté repréſente Saint Louis, & de l'autre une couronne de Laurier avec ce mot : *à l'immortalité*, qui eſt la deviſe de l'Académie.

X V I.

QUELQU'UN a dit avec beaucoup de

justesse : on aime à louer Voiture, on est forcé de louer Balzac.

JEAN-FRANÇOIS SARRASIN, né à Caen, mort en 1654.

I.

SARRASIN étoit Sécretaire & favori du Prince de Conti. Ce Prince qui voyageoit souvent, étoit harangué presque par-tout où il passoit. Le Maire & les Echevins d'une Ville l'attendoient sur son passage, & lui firent leur harangue à la portiere de son carrosse. Le Harangueur demeura court à la seconde période, sans pouvoir retrouver le fil de son discours. Sarrasin sauta aussi-tôt de l'autre portiere en bas, & ayant fait promptement le tour du Carosse, se joignit au Harangueur & poursuivit la harangue, en la maniere à peu près qu'elle devoit être conçue, y mêlant des louanges si plaisantes & si ridicules, quoique très-sérieuses en apparence, que ce prince ne pouvoit s'em-

pêcher d'éclater de rire. Ce qui fut de plus plaiſant, c'eſt que le Maire & les Echevins remercierent Sarraſin de tout leur cœur de les avoir tirés d'un ſi mauvais pas, & lui préſenterent le vin de la ville comme à M. le Prince de Conti.

II.

QUELQUE facilité qu'eût Sarraſin, le métier de bel eſprit l'ennuyoit quelquefois ; & il diſoit agréablement : j'envie la facilité de mon Procureur qui commence toutes ſes lettres par, *j'ai reçu l'honneur de la vôtre*, ſans que perſonne y trouve à redire.

III.

SARRASIN s'étoit marié ; mais il paroît qu'il n'étoit pas content de ſon mariage. Il demandoit quelquefois très-ſérieuſement, ſi l'on ne trouveroit jamais le ſecret de perpétuer le monde ſans femme.

IV.

LE Prince de Conti épouſa Anne-Ma-

rie Martinosi, niece du Cardinal Mazarin, à la persuasion de Sarrazin son Secretaire, à qui le Cardinal avoit promis vingt mille écus. Quand le mariage fut consommé, le Cardinal se moqua de Sarrasin; & pour comble de malheur, le Prince dégoûté, le chassa comme un homme qui l'avoit vendu au Cardinal. Ce traitement fut si sensible à Sarrasin, qu'il en mourut de honte & de douleur.

V.

SARRASIN étant mort à Pezenas, & Pélisson passant par cette Ville quatre ans après; il se transporta sur la tombe de son ami; l'arrosa de ses pleurs, fit célébrer un Service pour lui, & lui fonda un Anniversaire, tout Protestant qu'il étoit alors.

VI.

DESPRÉAUX disoit qu'il y avoit dans Sarrasin, la matiere d'un excellent esprit, mais que la forme n'y étoit pas.

VII.

QUOIQUE Péliſſon ſe fût déclaré hautement contre les préfaces, il ne laiſſa pas d'en faire une très-belle pour les ouvrages de Sarraſin. Il diſoit pour ſe juſtifier, qu'on pouvoit appliquer à ces ſortes de choſes, ce qu'un grand homme a dit autrefois des pompes funébres, & des devoirs de la ſépulture : qu'il eſt honnête d'en prendre beaucoup de ſoin pour autrui, & de ne s'en m'être nullement en peine pour ſoi-même.

VIII.

LE Sonet ſuivant eſt la plus jolie choſe qu'ait fait Sarraſin.

Lorſqu'Adam vit cette jeune beauté,
Faite pour lui d'une main immortelle ;
S'il l'aima fort ; elle de ſon côté,
Dont bien vous prend, ne lui fut pas cruelle.
Cher Charleval, alors en vérité,
Je crois qu'il fut une femme fidele ;
Mais comme quoi ne l'auroit-elle été ?
Elle n'avoit qu'un ſeul homme avec elle.

Or en cela nous nous trompons tous deux :
Car bien qu'Adam fut jeune & vigoureux,
Bien fait de corps & d'esprit agréable,
Elle aima mieux pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme & ne pas coqueter.

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE, né l'an 1601, mort en 1655.

I.

LE Pere Rapin rapporte que quand Modory jouoit le rôle d'Hérode dans la Marianne de Tristan, le peuple n'en sortoit que rêveur & pensif, faisant réflexion sur ce qu'il venoit de voir, & pénétré en même temps d'un grand plaisir ; en quoi, ajoûte-t'il, on a vû quelque crayon grossier des fortes impressions que faisoient la tragédie des anciens Grecs. Mondory joua effectivement son rôle avec tant de force qu'il en creva.

II.

TRISTAN étoit si mal à son aise, qu'on le voyoit sans manteau dans un temps où c'étoit une honte de n'en point porter. M. de Montmort, Maître des Requêtes, fit sur cela l'Epigramme suivante :

Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son manteau comme de son esprit
Récompensa son serviteur fidele.
Tristan eût suivi ce modele ;
Mais Tristan qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'est un Prophete,
En laissant à Quinaut son esprit de Poëte,
Ne pût lui laisser un manteau.

SALVIEN CYRANO DE BERGERAC, né dans le Périgord l'an 1620, mort en 1654.

I.

LA mauvaise réputation de Bergerac sur le fait de la Religion, donna occasion à une aventure assez plaisante. Un jour qu'on jouoit son Agrippine,

des badauts avertis qu'il y avoit des endroits dangereux, les ouirent tous sans émotion. Enfin, lorsque Séjan, résolu à faire périr Tibere, qu'il regardoit déjà comme sa victime, vient à dire sur la fin de la quatrieme scene du quatrieme acte :

Frappons, voilà l'Hostie.

ils s'écrierent aussi-tôt : ah le méchant ! ah le lâche ! comme il parle du Saint Sacrement.

II.

Le pédant joué de Cyrano de Bergerac, est la premiere piece où l'on ait osé hasarder un Paysan avec le jargon de son Village. C'est aussi la premiere Comédie qui ait paru en prose depuis que Hardi & ses contemporains ont établi un Spectacle régulier à Paris.

III.

Cyrano de Bergerac étoit un *grand* férailleur. Son nez, qu'il avoit tout dé-

figuré, lui a fait tuer plus de dix personnes. Il ne pouvoit souffrir qu'on le regardât, & il faisoit aussi-tôt mettre l'épée à la main. Il avoit eu bruit avec Montfleuri le Comédien, & lui avoit défendu de sa propre autorité, de monter sur le Théatre d'un mois. A deux jours de là, Bergerac se trouvant à la Comédie, Montfleuri parut & vint faire son rôle à l'ordinaire. Bergerac du milieu du Parterre, lui cria de se retirer en le menaçant; & il fallut que Montfleuri, crainte de pis, se retirât. Bergerac disoit de Montfleuri : à cause que ce coquin est si gros, qu'on ne peut le bâtonner tout entier en un jour, il fait le fier.



PIERRE GASSENDI, né dans le Diocèse de Digne l'an 1592, mort en 1656.

I.

CE qui se passa au sujet d'un spectre vu plusieurs fois pendant la nuit à Marseille par le Comte & la Comtesse Dalais, est plaisant : Gassendi fut consulté là-dessus ; & après avoir profondément raisonné, il conclut que ce spectre avoit été formé par des vapeurs enflammées qu'avoit produit le souffle du Comte & de la Comtesse. Cependant qu'étoit-ce que ce spectre ? une femme de chambre cachée sous le lit, qui faisoit de temps en temps paroître un phosphore. La Comtesse faisoit jouer cette Comédie pour engager son mari à quitter Marseille qu'elle n'aimoit pas.

II.

Un demi savant de fort peu d'*esprit*, se

ſe trouvant avec un grand nombre de gens de lettres, s'aviſa de leur vouloir expliquer le ſyſtême de la Métempſicoſe. Comme il extravaguoit, Gaſſendi quoique fort doux & très-modeſte, ne put s'empêcher de s'écrier : Pytagore diſoit que les ames des hommes entroïent après leur mort dans le corps des bêtes ; mais je ne croyois pas que l'ame d'une bête entrât dans le corps d'un homme.

III.

GASSENDI diſoit que l'Aſtrologie judiciaire étoit un jeu, mais le jeu du monde le mieux inventé. Il avoit appris l'Aſtronomie en vue de l'Aſtrologie ; mais il y fut trompé tant de fois, qu'il l'abandonna pour ſe donner entiérement à l'Aſtronomie, qu'il la combattit par ſes écrits, qu'il en détourna ſes diſciples : néanmoins il ſe repentit ſur la fin de ſa vie, de l'avoir fait, non qu'il eut changé de ſentiment; mais diſoit-il, parce

que la plûpart étudiant auparavant l'Astronomie pour devenir Astrologues, il s'appercevoit que plusieurs ne vouloient plus l'apprendre, depuis qu'il avoit décrié l'Astrologie.

I V.

GASSENDI partit de Paris pour la Provence, avec un homme extrêmement habile. Arrivés à Grenoble, ils descendirent à la même Hôtellerie. Le compagnon de Gassendi sortit de l'Auberge pour aller voir ses amis. Il en rencontra un qui, après les civilités ordinaires, lui dit qu'il alloit rendre visite à M. Gassendi. Le Parisien le pria de souffrir qu'il l'accompagnât; mais il fut surpris de se voir ramener à son Auberge, & plus encore quand il vit que cet excellent Philosophe étoit son compagnon. Il admira sa modestie, qui durant tout le voyage, ne lui avoit laissé échapper aucun mot qui eût put le faire connoître.

V.

LE point précis de la nativité de Gassendi étant tombé entre les mains de Morin, le plus grand Astrologue de son siecle ; il décida, sachant le mauvais état de la santé du Philosophe, qu'il mourroit dans le courant de l'année 1650 ; prédiction qui fut absolument fausse : Gassendi ayant jouit d'une santé parfaite cette année & la suivante. Bernier se moqua bien fort, à cette occasion de Morin, qui, pour se justifier, répondit qu'il n'avoit pas positivement assûré la mort de Gassendi, mais qu'il l'avoit seulement averti d'un péril mortel ; que la peur de la prédiction l'avoit obligé à demander à Dieu avec plus d'ardeur, la conservation de sa santé, & que ses prieres exaucées, avoient arrêté l'influence des astres, qui n'agissoient pas nécessairement.

VI.

GASSENDI ne mourut pas d'une maniere édifiante ; un quart d'heure avant sa mort, il disoit à un de ses amis : je ne sais qui m'a mis au monde, qu'elle étoit ma destinée, & pourquoi l'on m'en retire. Quel dommage qu'un si beau génie se soit refusé aux consolations qu'on trouve dans la Religion !

PIERRE DU RYER, né à Paris l'an 1605, mort en 1658.

I.

DU Ryer étoit aux gages des Libraires. On lui donnoit trente sols ou un écu pour la feuille de ses traductions. Le cent des grands Vers lui étoit payé quatre francs, & le cent des petits quarante sous.

II.

L'ABBÉ d'Aubignac, après avoir dit

beaucoup de bien de la Tragédie de du Ryer, intitulée *Ester*, ajoute que le succès en fut beaucoup moins heureux à Paris qu'à Rouen, & qu'on s'en étonna sans en savoir la cause. Mais pour moi, dit-il, j'estime que la Ville de Rouen étant toute dans le trafic, est remplie d'un grand nombre de Juifs, & qu'ainsi les Spectateurs prenoient plus de part dans les intérêts de cette piece toute judaïque, par la conformité de leurs mœurs & de leurs sentimens. D'autres ont pensé avec plus de probabilité que cela venoit de ce qu'on n'est pas si difficile dans les Provinces qu'à Paris.

III.

DU Ryer, dit un écrivain, traduisoit les Auteurs à la hâte, pour tirer promptement du Libraire Sommaville, un médiocre salaire qui l'aidoit à subsister avec sa pauvre famille dans un petit Village auprès de Paris. Un beau jour d'Eté,

nous allâmes plusieurs ensemble lui rendre visite. Il nous reçut avec joie, nous parla de ses desseins, & nous montra ses ouvrages; mais ce qui nous toucha, c'est que ne craignant pas de nous laisser voir sa pauvreté, il voulut nous donner la collation. Nous nous rangeâmes sous un arbre : on étendit une nappe sur l'herbe; sa femme apporta du lait, & lui des cerises, de l'eau fraîche & du pain bis. Quoique ce régal nous semblât très-bon, nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme sans donner des larmes à sa vieillesse & aux infirmités dont il étoit accablé.

GUILLAUME COLLETET, né à Paris l'an 1596, mort en 1659.

I.

LE Cardinal de Richelieu qui l'aimoit, lui fit présent un jour de six cens livres pour six mauvais vers qu'il lui

avoit lus. Surquoi Colletet fit ce distique :

Armand, qui pour six vers m'as donné
six cens livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous
mes Livres !

II.

QUELQUES flatteurs disant au Cardinal de Richelieu, à l'occasion d'un heureux succès, que rien ne pouvoit résister à son Eminence, il leur répondit en riant : Vous vous trompez, & je trouve dans Paris même des personnes qui me résistent : Colletet, ajoûta-t-il, après avoir combattu hier avec moi sur un mot, ne se rend pas encore, & voilà une grande Lettre qu'il vient de m'en écrire.

III.

CE Poëte épousa de suite trois de ses servantes ; les gages qu'il leur devoit leur tenoit lieu de dot. Claudine étoit la derniere sous le nom de laquelle il faisoit des Vers. Il mourut avant elle : mais peu de temps avant sa mort, pour couvrir la

chose, il composa sept vers sous le nom de cette femme, par lesquels elle protestoit qu'après la mort de son époux, elle renonçoit à la Poésie.

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de
larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusques dans le tombeau je vous suis, cher
époux.
Comme je vous aimai d'une amour sans se-
conde,
Comme je vous louai d'un langage assez
doux;
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au
monde,
J'ensevelis mon cœur & ma plume avec vous.

Le Pere Vavasseur, Jésuite, a rendu ainsi ces Vers en Latin:

Alto corde gemens, & fletibus humida largis,
Tristior horribili, pallidiorque nece,
Ad miserum bone te conjux sequor usque sepul-
chrum,
Et placet hic nostram te quoque nosse fidem.
Tu mihi præcipuo semper dilectus amore,
Tu mihi sat culto carmine dictus eras.

Quo neque amem quemquam posthac, nec laudibus ornem,
Condo lubens tumulo, cor, calamumque tuo.

IV.

L'ADMIRABLE tempérament que celui du complaisant M. Colletet, s'écrit M. Chevrau ! nous ne l'avons jamais vu en colere ; & en quelque état qu'on le rencontrât, on eût jugé qu'il étoit content & aussi heureux que Sylla, qui se vantoit de coucher toutes les nuits avec la Fortune. Nous allions manger bien souvent chez lui, à condition que chacun y feroit porter son pain, son plat, avec deux bouteilles de Champagne ou de Bourgogne ; & par ce moyen, nous n'étions pas à charge à notre hôte. Il ne fournissoit qu'une vieille table de pierre, sur laquelle Ronsard, Jodelle, Belleau, Baif, Amadis, Jamin, &c. avoient fait en leur temps d'assez bon repas ; & comme le présent nous occupoit seul, l'ave-

nir & le paſſé n'y entroient jamais en ligne de compte.

JEAN MORIN, de l'Oratoire, né à Blois l'an 1591, mort en 1659.

I.

LE Pape Urbain VIII. ayant formé le deſſein de réunir à l'Egliſe les Grecs & les autres Orientaux Schiſmatiques, fit venir à Rome de toute l'Europe, des Théologiens capables de répondre à ſes vues. Le Pere Morin fut de ce nombre; mais à peine étoit-il arrivé, que le Cardinal de Richelieu le fit rappeller en France. On dit que ce Miniſtre qui avoit aimé cet Oratorien, témoigna à M. Harlay de Sancy, Evêque de Saint-Malo, qu'il étoit fâché de voir ce Savant ſi éloigné de lui. Le prélat qui étoit ſon ami, lui écrivit auſſi-tôt de revenir, parce que le Cardinal de Richelieu pen-

foit à l'élever à quelque dignité eccléſiaſtique. Le Pere Morin ayant reçu ſa Lettre, partit ſans délai, & arriva à Marſeille, ſans en avoir reçu une ſeconde, que M. de Sancy lui écrivit par ordre du Cardinal, pour lui dire de ne point quitter Rome, où ſa préſence étoit néceſſaire. On crut alors que tout cela n'étoit qu'un jeu du Cardinal, qui voulut ſe ſervir du miniſtere de M. de Sancy, pour faire revenir en France le Pere Morin, qui ſuivant ce qui lui avoit été rapporté, avoit parlé un peu librement de lui dans quelques converſations particulieres.

II.

LE Pere Morin fit imprimer, dit M. Simon, une ſatyre contre certains uſages de la Congrégation de l'Oratoire, qu'il fit diſtribuer à ceux de ſes Confreres qui étoient aſſemblés à Orléans pour les affaires du Corps. C'eſt un Libelle, con-

tinue M. Simon, à peu près semblable à celui que Mariana a composé contre la Société des Jésuites, & en particulier contre son Général Aquaviva. Ni l'un ni l'autre ne font honneur à leurs auteurs. Mariana, cependant, est plus excusable que le P. Morin : car le premier ne composa son ouvrage que pour son usage particulier, & avec de bonnes intentions; au lieu que l'autre fit imprimer lui-même le sien.

III.

Je ne sais s'il faut croire ce que dit M. Simon, que le P. Morin avoit fait un recueil de tout ce qu'il avoit lu de mordant & d'injurieux dans les anciens Auteurs, pour s'en servir dans l'occasion; & qu'il avoit une opiniâtreté si démesurée, que trois ans après la prise de la Rochelle, il soutenoit encore qu'elle n'avoit pas été prise, & que tous les bruits qui en avoient été publiés, n'étoient qu'un roman.

PAUL SCARRON, né à Paris l'an 1610, mort en 1660.

I.

VOICI le portrait que Scarron fait de lui-même. » Lecteur qui ne » m'as jamais vu, & qui peut-être ne » s'en foucie guere, à caufe qu'il n'y a » pas beaucoup à profiter à la vue d'une » perfonne faite comme moi, fache que » je ne me foucierois pas auffi que tu me » viffes, fi je n'avois appris que quel- » ques beaux efprits factieux fe réjouiffent » aux dépens du miférable, & me dé- » peignent d'une autre façon que je ne » fuis fait : les uns difent que je fuis cul- » de-jatte ; les autres, que je n'ai point » de cuiffes, & que l'on me met fur une » table, dans un étui, où je caufe com- » me une pie borgne ; & les autres que » mon chapeau tient à une corde qui » paffe dans une poulie, & que je le

» hausse & baisse pour saluer ceux qui
» me visitent. Je pense être obligé en
» conscience de les empêcher de mentir
» plus long-temps. J'ai trente ans passés ;
» si je vais jusqu'à quarante, j'ajouterai
» bien des maux à ceux que j'ai déjà
» soufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai
» eu la taille bien faite, quoique pe-
» tite ; ma maladie la racourcie d'un
» bon pied. Ma tête est un peu grosse pour
» ma taille. J'ai le visage assez plein pour
» avoir le corps décharné ; des cheveux
» assez pour ne point porter perruque.
» J'en ai beaucoup de blancs en dépit
» du Proverbe. J'ai la vue assez bonne
» quoique les yeux gros ; je les ai bleus.
» J'en ai un plus enfoncé que l'autre,
» du côté que je penche la tête. J'ai le
» nez d'assez bonne prise. Mes dents au-
» trefois perles quarrées, sont de cou-
» leur de bois, & seront bientôt de cou-
» leur d'ardoise. J'en ai perdu une &

» demie du côté gauche & deux & de-
» mie du côté droit, & deux un peu
» égrignées. Mes jambes & mes cuisses
» ont fait premiérement un angle obtus,
» & puis une angle égal, & enfin un
» aigu. Mes cuisses & mon corps en
» font un autre; & ma tête se penchant
» sur mon estomac, je ne ressemble pas
» mal à un Z. J'ai les bras racourcis aussi
» bien que les jambes, & les doigts aussi
» bien que les bras. Enfin, je suis un ra-
» courci de la misere humaine. Voilà à
» peu près comme je suis fait. Puisque
» je suis en si beau chemin, je te vais
» apprendre quelque chose de mon hu-
» meur. J'ai toujours été un peu colere,
» un peu gourmand, & un peu paresseux.
» J'appelle souvent mon valet sot, & un
» peu après, Monsieur. Je ne hais per-
» sonne, Dieu veuille qu'on me traite
» de même. Je suis bien aise quand j'ai
» de l'argent, je serois encore plus aise

» si j'avois de la santé. Je me réjouis » assez en compagnie ; je suis assez con- » tent quand je suis seul, & je supporte » mes maux assez patiemment.

II.

QUELQU'UN étant chez Scarron, & voyant qu'il appelloit un petit enfant son neveu ; lui demanda par quel endroit il lui étoit oncle, puisqu'il n'avoit que deux sœurs, & qu'elles n'étoient pas mariées. Il lui répondit qu'il étoit son neveu à la mode du Marais. Scarron logeoit dans la rue des douze Portes au Marais.

III.

LA Reine mere de Louis XIV. lui fit une pension de quinze cens livres : c'est pour cela qu'il prenoit toujours la qualité de Malade de la Reine.

IV.

SCARRON avoit fait donation à ses parens du peu de bien qu'il avoit, *mais* ses parens le lui rendirent. Il le vendit à

M. Nublé, qui lui en donna six mille écus, sans savoir précisément ce qu'il valoit ; & Scarron fut content du marché. Nublé alla voir ce bien qui étoit près d'Amboise ; & à son retour à Paris, étant allé voir Scarron, il lui dit : vous avez cru que votre bien ne valoit que dix-huit mille francs, il en vaut vingt-quatre, par l'estimation que j'en ai fait faire ; & M. Nublé l'obligea de prendre encore deux mille écus qu'il lui donna pour achever cette somme.

V.

SCARRON se maria en 1652. Il disoit de sa femme : je ne lui ferai point de sotise, mais je lui en apprendrai beaucoup. Quoique sans bien, il disoit encore qu'ils ne laissoient pas de vivre commodément avec son Marquisat de Quinet. C'est ainsi qu'il appelloit le revenu que lui apportoient les ouvrages que Toussaint Quinet imprimoit.

VI.

DANS sa dédicace de Dom Japhet d'Arménie, Scarron parle ainsi au Roi : » Je tâcherai de persuader à votre Ma- » jesté, qu'elle ne se feroit pas grand » tort, si elle me faisoit un peu de bien : » si elle me faisoit un peu de bien, je » serai plus gai que je ne suis, je ferois » des Comédies enjouées : si je faisois » des Comédies enjouées, votre Ma- » jesté en seroit divertie : si elle en étoit » divertie, son argent ne seroit pas per- » du. Tout cela conclut si nécessaire- » ment, qu'il me semble que j'en serois » persuadé, si j'étois aussi-bien un grand » Roi, comme je ne suis qu'un pauvre » malheureux. »

VII.

SCARRON étoit railleur; mais il ne vouloit pas être raillé. Il ne le pardonna jamais à Madaillan, qui lui joua la piece que je vais vous dire. Madaillan écrivit

à Scarron sous le nom d'une Demoiselle, feignant qu'elle étoit charmée de son esprit, & qu'elle n'auroit pas un plus grand plaisir que de le voir, mais qu'elle ne pouvoit se résoudre à aller chez lui. Après plusieurs Lettres, Madaillan, toujours sous le nom de la Demoiselle, feignit qu'elle lui donnoit un rendez-vous au Fauxbourg Saint Germain. Scarron ne manqua pas de s'y transporter du fond du Marais, où il demeuroit ; mais il ne s'y trouva personne. Il ne fut pas plutôt de retour chez lui, qu'il trouva un billet, par lequel la prétendue Demoiselle s'excusoit bien fort de ce qu'un obstacle qu'elle n'avoit pas prévu, l'avoit empêchée de tenir sa parole. Il eut deux ou trois autres rendez-vous, dont le succès ne fut pas plus heureux. A la fin, s'étant apperçu de la fourberie de Madaillan, il ne parloit jamais de lui qu'avec de grosses injures.

VIII.

SCARRON aimoit à lire ses Ouvrages à ses amis, à mesure qu'il les composoit; il appelloit cela *essayer ses Livres*.

IX.

SCARRON dit que la plus ancienne de toutes les plaintes, c'est celle des Poëtes sur le malheur du temps & sur l'ingratitude de leur siecle.

X.

SCARRON fut un jour surpris d'un hoquet si violent, que ceux qui étoient auprès de lui craignirent qu'il n'expirât. Cependant ce symptôme diminua. Le fort du mal étant passé : *Si jamais*, dit-il, *j'en reviens, je ferai une belle satyre contre le hoquet.* Ses amis s'attendoient à toute autre résolution que celle-là : mais il fut dispensé de tenir parole ; il ne revint point de cette maladie, & le Public a perdu la satyre qu'il se proposoit de composer. Peu avant que de mourir, comme

ses parens & ses domestiques étoient touchés de son état, & fondoient en larmes, il ne s'attendrit point de ce spectacle, comme mille autres feroient en pareil cas: *Mes enfans*, leur dit-il, *vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ai fait rire.*

XI.

LOUIS XIV. regrettant Poisson I. comme un très-grand Acteur: Oui, dit brusquement Despréaux qui se trouva là par hasard avec Racine, il jouoit très-bien dans Dom Japhet, & telles autres Comédies de Scarron, oubliées même de la Province. Comme cela s'étoit dit devant Madame de Maintenon, Racine jugea en devoir avertir Despréaux, qui répondit tout franchement: Hé, quel est l'homme qui ne fait point de fautes!

XII.

DESPRÉAUX méprisoit extrêmement Scarron: Votre pere, dit-il un jour à M.

Racine le fils, avoit la foibleſſe de lire quelquefois le Virgile Traveſti & de rire; mais il ſe cachoit bien de moi.

XIII.

BALZAC a dit de Scarron, qu'il avoit été plus loin dans ſes maux que les Stoïciens, qui ſe contentoient de paroître inſenſibles dans les douleurs ; au lieu que Scarron étoit gai, & divertiſſoit tout le monde dans ſes ſouffrances.

XIV.

SCARRON avoit ſi fort mis le Burleſque à la mode, que les Libraires ne vouloient plus imprimer que des ouvrages de cette nature : d'où vient qu'en 1649, on imprima une piece mauvaiſe, mais ſérieuſe pourtant, avec ce titre, qui fit juſtement horreur à tous les honnêtes gens : *La Paſſion de Notre-Seigneur en Vers burleſques.*



MARC-ANTOINE GÉRARD DE SAINT-AMAND, né à Rouen l'an 1593, mort en 1661.

I.

SAINT-AMAND avoit fait un Poëme, intitulé *Rome ridicule.* Petit en fit un autre, qui en étoit une imitation très-ingénieuſe, & qu'il intitula, *Paris ridicule.* Ce Petit fut découvert aſſez ſinguliérement, pour l'Auteur de quelques Chanſons impies & libertines qui couroient dans Paris. Un jour qu'il étoit hors de chez lui, le vent enleva de deſſus une table de ſa chambre, quelques quarrés de papier, qui tomberent dans la rue. Un Prêtre, qui paſſoit par-là, les ramaſſa; & voyant que c'étoit des Vers impies, il va les remettre ſur le champ entre les mains du Procureur du Roi. Au moyen des meſures qui furent priſes, Petit fut arrêté dans le moment qu'il rentroit, &

l'on trouva dans ses papiers, les brouillons des Chansons qui courroient alors. Malgré tout ce que purent faire des personnes du premier rang, que sa jeunesse intéressoit pour lui, il fut condamné à être pendu & brûlé.

II.

MONSIEUR Brossete dit que S. Amand avoit fait un Poëme de la Lune, dans lequel il louoit Louis XIV. sur-tout de savoir bien nager; mais que *ce Prince* ne put souffrir la lecture du Poëme, & que l'auteur ne survécut pas long-temps à cet affront.

III.

MAYNARD fit l'Epigramme suivante, contre Saint-Amand, Gentilhomme verrier.

Votre noblesse est mince;
Car ce n'est pas d'un Prince,
Daphnis, que vous sortez:
Gentilhomme de verre,
Si vous donnez à terre,
Adieu les qualités.

IV.

IV.

ÉPIGRAMME de Gombauld contre Saint-Amand.

Tes vers sont beaux, quand tu les dis ;
Mais ce n'est rien quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire,
Fais en donc que je puisse lire.

CLAUDE QUILLET, né en Touraine vers le commencement du seizieme siecle, mort en 1661.

I.

PENDANT que M. Laubardemont informoit de la possession des Religieuses de Loudun, où il avoit été envoyé par la Cour, le diable menaça d'élever le lendemain jusqu'à la voûte de l'Eglise quelqu'incrédule, s'il s'en présentoit. Quillet qui entendit cela, ne dit mot : mais le l'endemain à l'heure prise, il se présenta dans l'Eglise ; & en présence de Laubardemont & d'une grande assemblée, il défia le diable de tenir parole ;

& protesta qu'il se moquoit de lui: de sorte, dit Sorbiere, que le pauvre diable fut penaut, & toute la diablerie fut fort interdite. M. Laubardemont s'en scandalisa, & décréta contre Quillet, qui voyant que toute la momerie n'étoit qu'un jeu que le Cardinal de Richelieu faisoit jouer pour faire périr Urbain Grandier, jugea qu'il ne faisoit pas bon pour lui à Loudun ni en France. Il en sortit le plus promptement qu'il put, & passa en Italie.

II.

LA Callipédie de Quillet est un bel ouvrage. Quelque mécontentement qu'il eût, fit qu'il y inséra des Vers contre le Cardinal Mazarin. Ce Ministre l'ayant lu, fit avertir Quillet de lui venir parler: mais au lieu de lui témoigner du ressentiment, il se plaignit seulement avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé dans ce Poëme. Vous savez, ajouta-

t-il, qu'il y a long-temps que je vous estime, & que si je ne vous ai pas fait du bien, c'est que des importuns m'obsedent & m'arrachent les graces; mais je vous promets que la premiere Abbaye qui vaquera, sera pour vous. Quillet, touché de tant de bonté, se jetta aux genoux du Cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son Poëme de telle sorte, qu'il en seroit content, le suppliant dès-lors de vouloir bien souffrir qu'il le lui dédiât; ce que le Cardinal lui permit. En effet, il en fit faire une seconde édition, & le dédia au Cardinal, qui peu de temps auparavant lui avoit donné une Abbaye considérable.



GUILLAUME DE BREBEUF, né en Baſſe-Normandie l'an 1618, mort en 1661.

I.

BREBEUF, dans ſa jeuneſſe, n'avoit de l'inclination que pour Horace. Un de ſes amis, nommé Gautier, fort bel eſprit, n'avoit au contraire de l'attachement que pour Lucain, & le préféroit à tous les autres Poëtes. Cette préférence cauſoit ſouvent des diſputes entr'eux. Mais à la fin, fatigué de toujours diſputer, & de ne rien terminer, ils convinrent que chacun d'eux liroit le Poëte de ſon compagnon, l'examineroit & en jugeroit avec équité. La choſe fut faite comme elle avoit étoit réſolue; & il arriva que M. Gautier ayant lu Horace, en fut ſi charmé, qu'il ne le quitta plus depuis, & que Brebeuf ayant lu Lucain, s'y abandonna de ſorte,

qu'enivré de son génie, il devint aussi Lucain, que Lucain même, & encore plus dans la traduction qu'il nous en a donnée.

FRANÇOIS LE METEL DE BOIS-ROBERT, né à Caën l'an 1592, mort en 1662.

I.

BOIS-ROBERT étoit l'homme le plus agréable de son temps, & une espece de favori du Cardinal de Richelieu, qu'il délassoit par des contes charmans. Quand ce Ministre étoit malade, son Médecin, M. Citois, avoit coutume de lui dire : Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé ; mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez un peu de Bois-Robert.

II.

BOIS-ROBERT étant tombé dans la

disgrace du Cardinal, l'Académie Françoise qui lui devoit la protection de cette Eminence, demanda son rappel: elle fit plus, elle eut recours à M. Citois, qui mit au bas de la premiere ordonnance qu'il eut occasion de faire à son malade, *recipe Bois-Robert*, ce qui réussit.

III.

BOIS-ROBERT aimoit le jeu avec passion, le Ménagiana nous a conservé une aventure remarquable qui lui arriva à ce sujet. Il perdit une fois dix mille écus contre le Duc de Roquelaure. Ce Seigneur qui aimoit l'argent voulut être payé, & ce fut Bautru qui fit l'accommodement. Bois-Robert vendit ce qu'il avoit, dont il fit quatorze mille francs. Bautru dit à Roquelaure en lui donnant cette somme, qu'il falloit qu'il remît le surplus, & que Bois-Robert en reconnoissance feroit une Ode à sa louange, mais la plus mauvaise qu'il pourroit.

Quand on saura dans le monde, ajoûta-t'il, que le Duc de Roquelaure aura fait présent de seize mille francs pour une si méchante piece, que ne présumera-t-on pas qu'il eût fait pour une bonne ?

IV.

LE plaisir de la table étoit un vrai plaisir pour Bois-Robert, & il pensoit souvent aux bons repas. Un jour qu'occupé apparemment de pensées semblables, il passoit dans la rue St. Anastase près d'un homme blessé à mort, il s'entendit appeller pour le confesser; il s'approcha, & pour toute exhortation il lui dit: Mon camarade, pensez à Dieu, dites votre *Benedicite*, puis s'en alla.

V.

LE penchant que Bois-Robert avoit à rendre service, & l'accès favorable qu'on savoit qu'il avoit auprès du Cardinal de Richelieu, faisoit qu'il étoit souvent importuné, sur-tout pour sa famille ; c'est

ce qu'il marque dans une de ses pieces de Vers qu'il commence ainsi :

Melchisédech étoit un heureux homme ;
Et son bonheur est l'objet de mes vœux,
Car il n'avoit ni freres ni neveux.

VI.

BOIS-ROBERT mangeoit quelquefois chez M. le Cardinal de Retz, qui tenoit table ouverte. Un jour pour y avoir une place commode, il se tint en bas ; & à mesure qu'il voyoit arriver quelqu'un pour dîner, il disoit *& seize ;* voulant faire connoître par-là qu'il y avoit quinze personnes, & que celui qui arrivoit étoit le seizieme. Ce fut de cette maniere qu'il éloigna tous ceux qui se présenterent. Le Cardinal venant pour se mettre à table, fut fort étonné de voir si peu de convives : alors, Bois-Robert lui raconta de quelle maniere il s'y étoit pris pour les chasser, afin d'y avoir place ; & la chose passa en plaisanterie.

VII.

APRÈS la mort de M. Servien, Sur-Intendant des Finances, Bois-Robert fit des Vers contre lui. Un de ses amis les ayant lus, lui demanda de quoi il s'étoit avisé de faire des Vers contre ce Ministre? C'est, lui répondit Bois-Robert, parce qu'il est mort.

VIII.

UN Laquais de Despréaux revenant de chez Bois-Robert, lui apprit que sa goutte avoit redoublé: il jure donc bien, dit Despréaux. Hélas! Monsieur, repartit le Laquais, il n'a plus que cette consolation-là!

IX.

BOIS ROBERT se vantant un jour à des Dames, qu'il avoit eu des commandemens fort honorables en France; Benserade qui étoit présent, faisant mine de vouloir assurer ce que Bois-Robert venoit de dire, prit la parole, & dit:

cela eſt très-véritable, Meſdames ; Monſieur a eu des commandemens fort honorables en France ; tout Paris l'a vu commander pendant dix ans aux troupes du Marais & de l'Hôtel de Bourgogne. Bois-Robert étoit ſi ſouvent à cet Hôtel, que Ménage l'ayant appellé l'*Aumônier de l'Hôtel de Bourgogne*, le nom lui en reſta toujours depuis.

X.

ON demanda un jour à Conrard, s'il croyoit l'Abbé de Bois-Robert bien dévot : je le crois, répondit Conrard, de l'humeur de ce bon Prélat, dont parle Taſſoni, qui au lieu de dire ſon Breviaire, jouoit des bénéfices au triſtrac.

XI.

CONRARD invitant Bois-Robert à publier ſes Poéſies, celui-ci lui repréſenta qu'elles pourroient bien n'avoir pas ſur le papier, tout l'agrément qu'il avoit l'art de leur donner quand il les récitoit.

En récitant des Vers, je fais merveilles;
Je ſuis, Conrard, un grand dupeur d'oreilles.

BLAISE PASCAL,

né à Clermont en Auvergne l'an 1623; mort en 1662.

I.

COMME Paſcal durant les quatre dernieres années de ſa vie ſe trouvoit à tous les Saluts, viſitoit toutes les Egliſes où on expoſoit des Reliques, & avoit un Almanach ſpirituel qui l'inſtruiſoit de tous les lieux où il y avoit des dévotions particulieres; on a dit que la Religion rendoit les grands eſprits capables de petites choſes, & les petits eſprits capables des grandes.

II.

QUELQU'UN a dit que la conduite, l'humilité, la mortification, la croyance de Paſcal mortifioient plus les libertins que ſi l'on lâchoit ſur eux une douzaine de Miſſionnaires.

III.

PASCAL disoit qu'il vaut beaucoup mieux s'attacher à faire sentir aux hommes la beauté & la majesté de la Religion, qu'à leur en démontrer séchement la vérité.

IV.

LE P. Daniel dans la réponse qu'il a faite aux lettres Provinciales, s'exprime ainsi: Les gens sages se sont moqués des Editeurs de Pascal, qui ont avancé qu'à l'âge de douze ans, sans avoir lu des livres de Géométrie, sans avoir eu des maîtres, sans y avoir pu donner que quelques heures de récréation, qu'on ne lui laissoit pas apparemment passer en solitaire, il étoit arrivé de suite à la 32e. proposition d'Euclide. Un Jésuite se trouvant dans une assemblée, où l'on badinoit fort de cela, & où l'on se moquoit de cette fable, dit froidement; que les amis de Pascal lui faisoient en cela tout

au plus justice, & qu'ils n'en disoient pas encore assez ; & comme on le pressa de s'expliquer sur une chose qu'on voyoit bien qu'il ne disoit pas fort sérieusement, il ajouta qu'il lui sembloit que c'étoit très-peu de chose que cette hyperbole, quelqu'outré qu'elle parût, pour reconnoître l'obligation qu'ils lui avoient pour les Provinciales dans lesquelles il en avoit bien fait d'autres en leur faveur. Tout le monde en demeura d'accord, & on avoua qu'on ne pouvoit pas payer en meilleur monnoie les services que Pascal avoit rendus à ces Messieurs.

V.

LE Pere Petit Didier, Bénédictin, raconte que dans le temps que le Comte de Bussi étoit à la Bastille, les Jésuites le prierent de répondre aux Provinciales, l'assurant de sa grace & de quelque chose de plus. Il ouvrit l'oreille à cette proposition ; on lui fournit des Mémoi-

res, il ſe mit à travailler, & déploya toutes les forces de ſon eſprit pour faire quelque choſe digne de ſa réputation & de ſon ſujet. Mais après quelques eſſais, il abandonna l'entrepriſe, & avoua qu'il étoit impoſſible d'y réuſſir.

VI.

PASCAL dit qu'il eſt rare que les grands Géometres ſoient fins, & que les gens fins ſoient Géometres.

VII.

UN jour qu'on parloit Littérature chez le Préſident de Lamoignon, Deſpréaux ſoutint les anciens à la réſerve d'un ſeul moderne qui ſurpaſſoit à ſon gré les vieux & les nouveaux. Un Jéſuite lui demanda quel étoit donc ce livre ſi diſtingué dans ſon eſprit; il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit: Monſieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le liſe toute la nuit. Deſpréaux lui répondit en riant: Eh, Monſieur, vous

l'avez lu plus d'une fois! Le Jésuite reprend & presse Despréaux de nommer cet Auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux. Despréaux lui dit: Mon Pere, ne me pressez point. Le Pere continue: enfin Despréaux le prend par le bras, & le serrant bien fort, lui dit: *Eh bien, vous le voulez, c'est Pascal, morbleu. Pascal!* dit le Pere tout étonné; *Pascal est beau autant que le faux le peut être. Le faux!* dit Despréaux, *le faux!* sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable. On vient de le traduire en trois langues. Le P. répond, il n'est pas plus vrai pour cela.

VIII.

LE Pere Bouhours s'entretenant avec Despréaux sur la difficulté de bien écrire en François, lui nommoit ceux de nos Ecrivains qu'il regardoit comme ses modeles pour la pureté de la langue. Despréaux rejettoit tous ceux qu'il nom-

moit. Quel eſt donc ſelon vous, lui dit le P. Bouhours, l'Ecrivain parfait? Mon Pere, reprit Deſpréaux, liſons les Lettres Provinciales, & croyez-moi, ne liſons pas d'autre Livre.

IX.

On conſerve précieuſement dans la Bibliotheque de St. Germain-des-Prés, tous les papiers informes où on a trouvé les penſées de Paſchal. On a pris ſoin de les coller l'une à côté de l'autre dans un livre de papier blanc, fort proprement relié. Ce n'eſt pas le monument le moins reſpectable de Paris.

PIERRE DE MARCA,
né dans le Béarn l'an 1594, mort en 1662.

I.

MONSIEUR de Marca, ſi célebre par ſon Livre de la Concorde du Sacerdoce & de l'Empire, fut envoyé

avant d'être Evêque, dans la Catalogne, qui s'étoit mise sous la protection de la France. Il étoit chargé de prendre connoissance des affaires de la Justice, de la Police, des Finances & même de l'Armée. Il s'y fit aimer d'une maniere qui a peu d'exemples, comme il parut par les prieres & les pélérinages qui se firent pour sa guérison, lorsqu'en 1644, il fut attaqué d'une maladie, qui le mit à l'extrêmité. La Ville de Barcelone entr'autres, fit un vœu public à Notre-Dame de Montserrat, qui en est éloignée d'une journée, & y envoya en son nom, douze Capucins nuds pieds, sans sandales, & douze jeunes filles aussi pieds nuds, les cheveux épars, & vêtues de longues robes blanches. M. de Marca fut persuadé que ces vœux & ces prieres avoient obtenu sa guérison, & il ne quitta point la Catalogne sans aller faire ses dévotions à Montserrat.

II.

Le Cardinal de Retz, ayant donné sa démission de l'Archevêché de Paris en 1662, le Roi y nomma M. de Marca, qui mourut trois jours après avoir reçu ses Bulles, & avant d'avoir pris possession. Sa mort donna occasion à cette Epitaphe badine :

Ci gît l'illustre de Marca,
Que le plus grand des Rois marqua,
Pour le Prélat de son Eglise ;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussi-tôt le démarqua.

GAUTIER DE COSTES DE LA CALPRENEDE, né en Périgord, mort en 1663.

I.

La Calprenede fut Officier dans le Régiment des Gardes ; on dit qu'étant de service, il montoit souvent dans la salle de l'appartement de la Reine,

où il débitoit des histoires agréables, qui attiroient du monde auprès de lui, & que les femmes de la Reine, & même les Dames de la Cour, s'y arrêtoient pour l'écouter. La Reine se plaignant un jour à ses femmes de chambre, de ce qu'elles ne se rendoient pas exactement à leur devoir, elles lui répondirent qu'il y avoit dans la premiere salle de son appartement, un jeune homme qui contoit les histoires du monde les plus amusantes, & qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'écouter : cela donna à la Reine, la curiosité de le voir, & elle en fut si contente, qu'elle lui donna une pension.

II.

LA Calprenede n'étant que Cadet dans le Régiment des Gardes, composa son *Silvandre :* de l'argent qu'il en eut, il s'habilla d'une maniere bizarre ; & comme on lui demanda le nom de son étoffe, il répondit que c'étoit du *Silvandre.*

III.

LA Tragédie de Mithridate, fut représentée la premiere fois le jour des Rois, ce qui donna lieu à une plaisanterie. A la fin de la piece, Mithridate prend une coupe empoisonnée, & après avoir délibéré quelque temps, il dit en avalant le poison :

Mais c'est trop différer.

Un plaisant du Parterre, acheva ainsi le Vers,

Le Roi boit, le Roi boit.

IV.

LE Cardinal de Richelieu s'étant fait lire une Tragédie de la Calprenede, dit : que la piece étoit bonne, mais que les Vers étoient lâches. Cette réponse fut rapporté à l'Auteur, qui répliqua par cette saillie vraiment gasconne : *comment lâches !* dit-il, *cadedis, il n'y a rien de lâche dans la maison de la Calprenede.*

V.

UNE Dame Espagnole, lisoit dans

Cléopatre, une longue & tendre conversation, entre un amant & une amante : *que d'esprit mal employé*, dit-elle, *ils étoient ensemble, & ils étoient seuls !*

NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT, né à Châlons-sur-Marne l'an 1606, mort en 1664.

I.

LES Traductions de M. d'Ablancourt furent reçues avec un applaudissement universel, & M. Vaugelas les trouva si belles, qu'il refit tout son Quinte-Curse sur ce modele, quittant enfin le style de M. Coeffeteau, qu'il avoit admiré pour suivre celui de M. d'Ablancourt. C'est cet homme illustre & si savant en notre langue, qui a lui-même rendu ce témoignage ; ayant écrit de sa main sur son manuscrit, qu'il avoit réformé & corrigé son ouvrage sur l'Arrian de M. d'Ablancourt, qui pour le style

historique, n'a perſonne à ſon avis qui le ſurpaſſe; tant il eſt clair & débarraſſé, élégant & court.

II.

D'ABLANCOURT ne voulut jamais travailler de lui-même, & ſe borna à faire des traductions. Quand on lui en parloit, il diſoit qu'il n'étoit ni Prédicateur ni Avocat pour faire ou des Plaidoyers ou des Sermons; que le monde étoit plein de livres de politique, que tous les diſcours de morale n'étoient que des redites de Plutarque & de Séneque; & que pour ſervir ſa patrie, il valoit mieux traduire de bons Livres que d'en faire de nouveaux, qui le plus ſouvent ne diſoient rien de neuf.

III.

D'ABLANCOURT n'avoit dans les commencemens d'autre conſeil que M. Patru : depuis qu'il connut M. Conrard & M. Chapelain, il prenoit auſſi leurs

avis ; mais sur-tout de M. Conrard, avec lequel il revoyoit tous ses ouvrages, & d'autant plus volontiers, que ne sachant ni Grec ni Latin, il lui donnoit moins de peine. Car lorsqu'il venoit à Paris pour faire imprimer, il étoit toujours pressé de s'en retourner ; & par cette raison quand on lui faisoit des difficultés, il s'en défendoit avec beaucoup de chaleur & comme en colere, parce que les difficultés lui donnoient à travailler, & reculoient par conséquent son retour; & cette humeur le gagna si fort, que sur la fin de ses jours, & dans sa derniere traduction, il ne consultoit ou du moins ne croyoit plus personne. Ce n'étoit en lui ni présomption ni vanité, ce n'étoit que promptitude, & une envie précipitée de se décharger de son fardeau; car du reste quand son livre étoit imprimé, il recevoit librement tous les avis qu'on lui donnoit, & pressoit même ses amis

de lui en donner, pour s'en servir à la seconde édition.

IV.

De tous les Ecrivains de son temps, d'Ablancourt fut jugé le plus propre à écrire l'histoire du Roi. Il accepta la proposition qui lui en fut faite par l'ordre de M. Colbert, avec une pension de mille écus. Il alloit venir à Paris & s'y établir pour être à portée de recevoir les instructions dont il auroit besoin. Mais M. Colbert, lorsqu'il en rendit compte au Roi, ayant dit à Sa Majesté que d'Ablancourt étoit Protestant, tout fut rompu. *Je ne veux point*, dit le Roi, *d'un historien qui soit d'une autre Religion que moi*; ajoutant néanmoins qu'à l'égard de sa pension, puisque cet Ecrivain avoit du mérite d'ailleurs, il entendoit qu'elle lui fut payée.

V.

D'ABLANCOURT étoit fils d'un homme

me qui en sa vie avoit fait cent mille vers. Cependant, il n'en a jamais pu faire deux de suite, quoiqu'il eût, comme il disoit, le feu de trois Poëtes.

VI.

D'ABLANCOURT avoit un Laquais, nommé Bassan qui vivoit avec lui dans une extrême familiarité. Il jouoit un jour & perdoit son argent. Bassan qui voyoit ce qui se passoit, le tire par le manteau & lui dit à l'oreille : Morbleu, vous perdez tout notre argent, & puis tantôt vous me viendrez battre. Il n'y eut perte qui tînt, il fallut rire, & Bassan fit tout l'entretient & tout le divertissement du souper.

Epitaphe de M. d'Ablancourt.

L'illustre d'Ablancourt, repose en ce tombeau :
Son génie à son siecle a servi de flambeau ;
Dans ses fameux écrits, toute la France admire,

Des Grecs & des Romains, les précieux tré-
sors.
A son trépas on ne peut dire,
Qui perd le plus des vivans ou des morts.

GUILLAUME BAUTRU, né à Paris l'an 1588, mort en 1665.

I.

MONSIEUR de Bautru, l'homme le plus célebre de son temps par l'agrément de son esprit, étoit de l'Académie Françoise quoiqu'il n'eût rien écrit. Comme il avoit la réputation de dire rarement la vérité, Marigni disoit de lui qu'il étoit né d'une fausse couche, qu'il avoit été baptisé avec du faux sel, qu'il ne logeoit jamais que dans des Fauxbourgs, qu'il passoit toujours par de fausses portes, qu'il cherchoit toujours les faux-fuyans, & qu'il ne chantoit jamais qu'en faux-bourdon.

II.

MONSIEUR de Bautru, pour ſavoir ſi un homme donnoit à manger, demandoit : *le voit-on à midi ?*

III.

BAUTRU n'aimoit pas Langeli, parce que ce dernier ſe faiſoit toujours un plaiſir de le railler. Un jour que Langeli étoit dans une compagnie, où il y avoit quelque temps qu'il faiſoit le fou, M. de Bautru vint à entrer ; ſi-tôt que Langeli l'eut apperçu, il lui dit : vous venez bien à propos, Monſieur, pour me ſeconder, je me laſſois d'être ſeul.

IV.

MONSIEUR de Bautru conſidérant un jour au deſſus d'une cheminée, la Juſtice & la Paix en ſculpture, qui ſe baiſoient : *Voyez-vous*, dit-il, en s'adreſſant à un ami avec qui il étoit ; *elles s'embraſſent, elles ſe baiſent, elles ſe diſent adieu, pour ne ſe voir jamais.*

V.

MÉNAGE ayant été abandonné de tous ſes amis, dans une occaſion importante, ſoutint dans une compagnie, qu'il n'y avoit point d'honnêtes gens. Quelques jours après, un Laquais vint dire à Bautru, qu'un honnête homme demandoit à lui parler : *comment, coquin, un honnête homme*, dit M. Bautru, en lui donnant un coup de canne ſur la tête, *qui t'a dit que c'eſt un honnête homme? M. Ménage, qui eſt ſi ſavant, dit qu'il n'en connoît point, & toi tu prétends en connoître?*

VI.

LE Duc d'Orléans ſe promenoit au Luxembourg, par une chaleur exceſſive. Bautru qui en étoit incommodé, & qui étoit découvert, s'aviſa de dire, que les Princes n'aimoient perſonne; le Prince prit auſſi-tôt la parole, pour dire que ce reproche ne pouvoit pas le regarder, &

qu'il aimoit fort ses amis. Si votre Altesse ne les aime bouillis, reprit Bautru, elles les aime au moins bien rôtis.

VII.

BAUTRU disoit d'un certain Seigneur, qu'il étoit le Plutarque des faquins, parce qu'il n'entretenoit les gens que de contes bas.

VIII.

Un Poëte avoit envie de faire imprimer un Poëme qu'il avoit composé. Bautru, à qui il en demanda son sentiment, lui dit que l'ouvrage étoit long. Vous me feriez plaisir, reprit le Poëte, de me dire ce qu'il faudroit faire à cela, en retrancher la moitié, répliqua Bautru, & supprimer l'autre.

IX.

MONSIEUR de Bautru disoit qu'il ne falloit pas s'abandonner aux plaisirs, qu'il ne falloit que les côtoyer.

X.

MONSIEUR de Bautru ayant été envoyé en Eſpagne, alla à l'Eſcurial où il vit la Bibliotheque ; & par une conférence qu'il eut avec le Bibliothécaire, il connut que ce n'étoit pas un habile homme : Enſuite il vit le Roi qu'il l'entretint des beautés de cette Maiſon Royale, & du choix qu'il avoit fait de ſon Bibliothécaire : il lui dit qu'il avoit remarqué que c'étoit un homme rare, & que *Sa Majeſté* pouvoit le faire Sur-Intendant de ſes Finances : Pourquoi, lui dit le Roi ? Sire, ajouta-t-il, c'eſt que comme il n'a rien pris dans vos *Livres*, *il ne* prendra rien dans vos Finances.

X I.

QUELQU'UN étant allé voir Bautru dans le temps qu'il avoit la goutte, le trouva à table mangeant du jambon : Que faites-vous là ? lui dit ſon ami ; ne ſavez-vous pas que le jambon *eſt* con-

traire à la goutte ? Cela eſt vrai ; lui répondit froidement Bautru, il eſt contraire à la goutte, mais il eſt bon pour le goutteux.

XII.

GOMEZ étoit un Poëte fort pauvre. Il ſe trouva un jour par haſard dans le Cabinet du Roi ; ſitôt que M. Bautru l'eut apperçu, il s'écria : Comment ce miſérable a-t'il pu paſſer par tant de portes fermées & gardées par des Suiſſes & des Huiſſiers, pour entrer en ce lieu, lui qui depuis dix ans n'a pu ſortir de l'Hôpital, quoique les portes en ſoient toujours ouvertes.

XIII.

L'ABBÉ de la Riviere étoit allé à Rome pour tâcher d'être Cardinal, & en étoit revenu ſans rien faire ; comme il avoit un fort gros rhume, Bautru dit, c'eſt qu'il eſt revenu ſans chapeau.

XIV.

UN Préſident de Bordeaux, homme très-ennuyeux, alla voir un jour M. de Bautru. Le Laquais lui ayant dit que ſon maître y étoit, l'alla auſſi-tôt avertir de cette viſite : Comment, dit Bautru, tu as dit à cet importun que j'y étoit, va lui dire que je ſuis malade. Le Laquais s'acquitta de ſa commiſſion. Je veux lui tâter le poux pour voir la force de ſon mal, repartit le Préſident. Le Laquais effrayé vint apprendre à Bautru le mauvais ſuccès de ſon artifice. Eh bien, lui dit ſon maître, va lui dire que je ſuis mort. Le Domeſtique porta en tremblant cette triſte nouvelle au Préſident, qui tout affligé de cette nouvelle, s'obſtina à voir Bautru pour lui donner de l'eau benite. Celui-ci eut à peine le loiſir de ſe jetter dans un lit, & de s'envelopper d'un drap, où il joua le perſonnage d'un mort très-naturellement. Le Préſident,

après avoir fait plusieurs exclamations, fit au pied du lit sa priere qui dura près d'une heure; il alla enfin s'emparer d'un grand bénitier qu'il apperçut dans la ruelle, & il le versa jusqu'à la derniere goutte sur le Comédien de la mort: il s'en alla ensuite.

XV.

LA Reine avoit souvent demandé inutilement à voir Madame de Bautru. Son mari consentit un jour à la mener à la Cour, après avoir averti qu'elle étoit fort sourde, & lui avoir dit d'un autre côté que la Reine avoit de la peine à entendre. La Reine commença la scene en criant à pleine tête, & M^de^ de Bautru continuoit sur le même ton. Le Roy qui avoit été averti par Bautru du mystere, rioit de tout son cœur. A la fin la Reine qui s'en apperçut, dit à Madame de Bautru: N'est-il pas vrai, Madame, que Bautru vous a fait croire que j'étois sour-

de? Ce que Madame Bautru lui avoua. Ah, le méchant, continua la Reine, il m'avoit dit la même chose de vous!

XVI.

MONSIEUR de Bautru fut bâtonné publiquement par l'ordre du Duc d'Epernon, sur lequel il avoit plaisanté. Desbarreaux voyant quelque temps après M. de Bautru avec un bâton, s'écria: M. de Bautru porte son bâton, comme S. Laurent son gril, pour nous faire souvenir de son martyre.

XVII.

LOUIS XIII. à la porte d'une *petite* ville, écoutoit impatiemment une harangue ennuyeuse. Bautru crut qu'il feroit plaisir au Roy d'interrompre l'Orateur: Monsieur, lui demanda-t-il, les ânes dans votre pays, de quel prix sont-ils? L'Orateur s'arrêta, & après avoir regardé Bautru depuis les pieds *jusqu'à* la tête: quand ils sont, lui repondit-il,

de votre poil & de votre taille, ils valent dix écus ; & il reprit le fil de sa harangue.

XVIII.

AMELOT rapporte que dans le temps qu'on l'assommoit, Bautru s'écria : Ah ! Messieurs, la vie, la vie. Trois mois après un de ces gens de main rencontrant Bautru dans l'Eglise de Notre-Dame, il lui dit par moquerie, ah Messieurs, la vie, la vie ! Bautru, au lieu de se fâcher, répondit plaisamment : je n'ai jamais vu d'écho pareille à celui-ci, qui répete ce qu'on dit trois mois après.

XIX.

BAUTRU disoit que le cabaret étoit un lieu où l'on vendoit la folie par bouteille.

XX.

BAUTRU dit au Sur-Intendant des Finances Desmery, en lui présentant un Poëte : Voilà un homme qui vous don-

nera l'immortalité; mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre. Monfieur, lui répondit Defmery, louer un Sur-Intendant des Finances, c'eft provoquer le peuple à fe déchaîner contre lui; c'eft réveiller le chat qui dort. Si le Poëte que vous m'amenez avoit le fecret de faire taire le peuple durant ma vie feulement, je lui donnerois de quoi vivre bien à fon aife. Puis, adreffant la parole au Poëte: Monfieur, lui dit-il, je vous ferai plaifir en tout ce que je pourrai, mais à la charge que votre mufe fera muette pour moi; les Sur-Intendans ne font faits que pour être maudits.

XXI.

LES quatre difeurs de bons mots du regne de Louis XIII. étoient Engevin, le Prince de Guimené, Bautru, le Comte de Lude, & le Marquis de Jarzet.



JEAN OGIER DE GOMBAULD, né en Xaintonge sur la fin du seizieme siecle, mort en 1666.

I.

GOMBAULD étoit né cadet d'un quatrieme mariage. Il avoit coutume de le dire lui-même en badinant, pour s'excuser de ce qu'il n'étoit pas riche.

II.

IL présenta un jour au Cardinal de Richelieu des vers de sa composition. Le Cardinal en les lisant, dit : voilà des choses que je n'entends pas. Il répondit aussi-tôt : ce n'est pas ma faute : à quoi cette Eminence voulut bien ne pas prendre garde.

III.

UNE mere affligée de la mort de son fils unique, pria Gombauld de lui faire une Epitaphe. Il lui fit celle-ci :

Colas eſt mort de maladie ;
Tu veux que j'en pleure le ſort.
Que diable veux-tu que j'en die :
Colas vivoit, Colas eſt mort.

I V.

DANS les mémoires que Gombauld fournit pour former les ſtatuts de l'Académie Françoiſe, il propoſoit que chacun des Académiciens fût tenu de compoſer tous les ans, une piece petite ou grande à la louange de Dieu : & M. Sirmond vouloit que tous les ans les Académiciens fuſſent obligés par ſerment à employer les mots approuvés par la pluralité des voix de l'aſſemblée. De ſorte, que ſi cette loi eut été reçue, quelque averſion qu'on eut pu avoir pour un mot, il eut fallut néceſſairement s'en ſervir, & qui en eut uſé d'autre ſorte, auroit commis, non pas une faute, mais un péché. Ces deux idées ne furent pas ſuivies.

GEORGE SCUDÉRI,
né au Havre de Grace l'an 1603,
mort en 1667.

I.

SCUDÉRI disoit ordinairement pour s'excuser de la vîtesse avec laquelle il travailloit, *qu'il avoit ordre de finir.* On peut le comparer à Magnon, dont il est parlé dans Despréaux, & qui avoit entrepris un Poëme intitulé *l'Encyclopédie*, qui devoit être d'environ trois cens mille vers. On lui demanda un jour quand son Poëme seroit achevé : *Il sera bientôt fait*, dit-il, *je n'ai plus que cent mille vers à faire*, & il le disoit fort sérieusement.

II.

SCUDÉRI étoit généreux, quoique pauvre. L'aventure qui lui arriva à l'occasion de son Poëme d'*Alaric*, en est la preuve. Voici comme Chevreau la rap-

porte. La Reine Chriſtine m'a dit cent fois qu'elle réſervoit à M. Scudéri pour la dédicace qu'il lui feroit de ſon *Alaric*, une chaîne d'or de mille piſtoles. Mais comme le Comte de la Gardie, dont il eſt parlé fort avantageuſement dans ce Poëme, eſſuya la diſgrace de la Reine qui ſouhaitoit que le nom du Comte fût ôté de cet ouvrage, & que je l'en informai; il me repondit que quand la chaîne d'or ſeroit auſſi groſſe & auſſi peſante que celle dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire des Incas, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit ſacrifié. Cette fierté héroïque déplut à la Reine, qui changea d'avis; & le Comte de la Gardie obligé de reconnoître la généroſité de M. Scudéri, ne lui en fit pas même un remerciment.

III.

CE qu'on lit dans le voyage de Bachaumont & de Chapelle ſur le Gouvernement de *Notre-Dame de la Garde* en

Provence, qu'avoit M. de Scudéri, eſt trop ſingulier pour ne pas trouver ici ſa place. Une fine & maligne raillerie y regne comme dans tout le reſte de ce Voyage. Après avoir dit que quelque-unes des précieuſes de Montpellier croyoient M. Scudéri,

> Un homme de fort bonne mine,
> Vaillant, riche, & toujours bien mis;
> Sa ſœur une beauté divine,
> Et Péliſſon un Adonis,

On ajoute plus bas :

> Mais il faut vous parler du Fort,
> Qui ſans doute eſt une merveille ;
> C'eſt Notre-Dame de la Garde,
> Gouvernement commode & beau,
> A qui ſuffit pour toute garde
> Un ſuiſſe avec ſa hallebarde,
> Peint ſur la porte du Château.

» Ce Fort eſt ſur le ſommet d'un ro-
» cher preſque inacceſſible, & ſi haut
» élevé, que s'il commandoit à tout ce
» qu'il voit au deſſous de lui, la plupart

» du genre humain ne vivroit que ſous
» ſon plaiſir.

Auſſi voyons-nous que nos Rois,
En connoiſſant bien l'importance,
Pour le confier, ont fait choix,
Toujours de gens de conſéquence;
De gens pour qui dans les alarmes
Le danger auroit eu des charmes,
De gens prêts à tout haſarder,
Qu'on eut vu long-temps commander,
Et dont le poil poudreux eut blanchi
ſous les armes.

» UNE deſcription magnifique qu'on
» a fait autrefois de cette place, nous
» donna la curioſité de l'aller voir. Nous
» grimpâmes plus d'une heure avant que
» d'arriver à l'extrêmité de cette mon-
» tagne, où l'on eſt bien ſurpris de ne
» trouver qu'une méchante mazure trem-
» blante, prête à tomber au premier vent.
» Nous frappâmes à la porte, mais dou-
» cement, de peur de la jetter par terre,
» & après avoir heurté long-temps, ſans
» entendre même un chien aboyer dans

la cour.

Des gens qui travailloient là proche,
Nous dirent : Meſſieurs, là dedans
On entre plus depuis long-temps ;
Le Gouverneur de cette roche,
Retournant en Cour par le coche,
A depuis environ quinze ans
Emporté la clef dans ſa poche.

» La naïveté de ces bonnes gens nous
» fit bien rire, ſur-tout quand ils nous
» firent remarquer un écriteau que nous
» lûmes avec aſſez de peine ; car le temps
» l'avoit preſque effacé.

Portion de Gouvernement,
A louer tout préſentement.

Plus bas en petit caractere ;

Il faut s'adreſſer à Paris,
Ou chez Conrard le Secretaire,
Ou chez Courbé l'homme d'affaire,
De tous Meſſieurs les beaux eſprits.

IV.

SCUDÉRI avoit beaucoup voyagé &
ſe piquoit fort de nobleſſe. Voici comme
il s'en explique dans une préface : » Tu

» couleras aisement dit-il au Lecteur,
» par-dessus les fautes que je n'ai point
» remarquées, si tu daignes apprendre
» qu'on m'a vu employer la plus longue
» partie de l'âge que j'ai à voir la plus
» belle & la plus grande partie de l'Eu-
» rope, & que j'ai passé plus d'années
» dans les armes, que d'heure dans mon
» cabinet, & beaucoup plus usé de meche
» en arquebuse, qu'en chandelle: de sorte
» que je sais mieux ranger les soldats
» que les paroles, & mieux quarrer les
» bataillons que les périodes. »

V.

DANS l'épitre dédicatoire d'une de ses pieces au Duc de Montmorency, il dit: *Je veux apprendre à écrire de la main gauche, afin que la droite s'emploie à vous servir plus noblement.* Et dans une autre il dit: *qu'il est sorti d'une maison où l'on n'a jamais eu de plumes qu'au chapeau.*



DENIS DE SALLO,
né à Paris l'an 1626, mort en 1669.

I.

MONSIEUR de Sallo est le premier qui ait imaginé les Journaux qui se sont si fort multipliés depuis lui. Il commença le Journal des Savans en 1664. En 1662 il lui étoit arrivé une aventure qui lui fait trop d'honneur pour n'être pas rapportée au long. Il y eut cette année une longue & cruelle famine à Paris. Un soir des grands jours d'Eté que M. de Sallo venoit de se promener suivi seulement d'un petit Laquais, un homme l'aborda, lui présenta un pistolet, & lui demanda la bourse, mais en tremblant, & en homme qui n'étoit pas expert dans le métier qu'il faisoit. Vous vous adressez mal, lui dit M. de Sallo, & je ne vous ferai guere riche; je n'ai que trois pistoles que je vous donne fort volontiers. Il les prit, &

s'en alla sans rien lui demander davantage. Suis adroitement cet homme là, dit M. de Sallo à son Laquais, observe le mieux qu'il te sera possible où il se retirera & ne manque pas de venir me le dire. Il fit ce que son maître lui commanda, suivi le voleur dans trois ou quatre petites rues, & le vit entrer chez un Boulanger où il acheta un pain de sept à huit livres, & changea une des pistoles qu'il avoit. A dix ou douze maisons de-là il entra dans une allée, monta au quatrieme étage, & en arrivant chez lui, où l'on ne voyoit clair qu'à la faveur de la Lune, jetta son pain au milieu de la chambre, & dit en pleurant à sa femme & à ses enfans: Mangez, voilà un pain qui me coute cher, rassasiez-vous-en, & ne me tourmentez plus comme vous faites; un de ces jours je serai pendu, & vous en serez la cause. Sa femme qui pleuroit aussi, l'ayant appaisé le mieux qu'elle put ramas-

ſa le pain & en donna à quatre pauvres enfans qui languiſſoient de faim. Le Laquais vint faire à ſon maître un rapport de ce qu'il avoit vu & entendu. Le lendemain dès cinq heures du matin, M. de Sallo ſe fit conduire par ſon Laquais chez cet homme. Il s'informa dans le voiſinage ce qu'il étoit. On lui dit que c'étoit un Cordonnier bon homme & bien ſerviable, mais chargé d'une groſſe famille & très-pauvre. Il monta enſuite chez-lui & heurta à ſa porte. Le malheureux la lui ayant ouverte, le reconnut pour celui qu'il avoit volé le jour précédent: il ſe jetta auſſi-tôt à ſes pieds, lui demanda pardon, & le ſupplia de ne le pas perdre. Ne faites pas de bruit, lui dit M. de Sallo, je ne viens pas ici dans ce deſſein-là. Vous faites, lui dit-il, un méchant métier, & pour peu que vous le faſſiez encore, il pourra vous perdre. Tenez, voilà trente piſtoles que je vous donne.

Achetez du cuir, travaillez à gagner la vie à vos enfans, & sur-tout ne leur donnez pas d'exemple aussi mauvais que celui que vous avez suivi.

II.

ON lit dans Vigneul-Marville que M. de Sallo mourut d'une maladie à laquelle les enfans des Muses ne sont guere sujets, & pour laquelle il n'y a point de remedes dans Hypocrate ni dans Galien; ou pour parler plus clairement, ajoute cet Auteur, il mourut du déplaisir d'avoir perdu cent mille écus, c'est-à-dire, tout son bien au jeu.

HONORAT DE BUEIL, Marquis de Racan, né en Touraine l'an 1589, mort en 1670.

I.

SI l'on en croit Costar, Racan avoit tant d'incapacité pour la langue Latine, qu'il n'avoit jamais pu apprendre son

fon *Confiteor*, & qu'il étoit obligé de le lire lorfqu'il alloit à confeffe.

I I.

MALHERBE difoit que Maynard étoit de tous fes difciples celui qui faifoit les meilleurs vers, mais qu'il n'avoit point de force; que Racan avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas affez fes vers; & que de Maynard & de Racan, on feroit un grand Poëte.

I I I.

DEUX amis de M. de Racan furent qu'il avoit rendez-vous pour voir Mademoifelle de Gournay. Elle étoit de Gafcogne, fort vive, & un peu emporté de fon naturel: au refte bel efprit, & comme telle elle avoit témoigné en arrivant à Paris une grande impatience de voir M. de Racan qu'elle ne connoiffoit pas encore de vue. Un de ces Meffieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit

M. de Racan qui demandoit à voir Mademoiselle de Gournay : Dieu ſait comme il fut reçu. Il parla fort à Mademoiſelle de Gournay des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudiés exprès. Enfin après un quart d'heure de converſation, il ſortit & laiſſa Mademoiſelle de Gournay fort ſatisfaite d'avoir vu M. de Racan. A peine étoit-il à trois pas de chez elle que l'on vint annoncer un autre M. de Racan ; elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque choſe à lui dire; elle ſe préparoit à lui faire un compliment là deſſus, lorſque l'autre entra & fit le ſien. Mademoiſelle de Gournay ne put s'empêcher de lui demander pluſieurs fois s'il étoit véritablement M. de Racan, & lui raconta ce qui venoit de ſe paſſer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la piece qu'on venoit de lui jouer, & jura qu'il s'en vengeroit. Bref, Mademoiſelle de

Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été du premier, parce qu'il la loua davantage. Enfin il passa chez elle pour le véritable Racan, & l'autre pour un Racan de contrebande. Il ne faisoit que de sortir, lorsque M. de Racan en original demanda à parler à Mademoiselle de Gournay. Si-tôt qu'elle le sut, elle perdit patience. Quoi, encore des Racans, dit-elle ? néanmoins on le fit entrer. Mademoiselle de Gournay le prit sur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'insulter. Racan qui n'étoit pas ferré parleur, & qui s'attendoit à une autre réception, en fut si étonné qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mademoiselle de Gournay qui étoit violente, & qui croyoit que c'étoit un homme envoyé pour la jouer, défaisant sa pantoufle, le chargea à grands coups de mule, & l'obligea de se sauver. J'ai vu jouer cette scene par Bois-Robert

en présence du Marquis de Racan, dit Ménage; & quand on lui demandoit si cela étoit vrai : oui-dà, disoit-il, il en est quelque chose.

IV.

RACAN disoit à Malherbe, que Théophile qui étoit en prison, accusé de plusieurs crimes, ne lui paroissoit coupable que d'un seul; c'étoit d'avoir fait fort mal le métier de Poëte dont il se mêloit. S'il meurt pour cela, répartit Malherbe, vous ne devez pas avoir peur; car on ne vous prendra pas assurément pour un de ses complices.

V.

ON traduisit une fois pour Racan, qui n'entendoit pas le Grec, quelques Epigrammes de l'Anthologie. Il les trouva si fades & d'un goût si plat, que dînant le lendemain à la table d'un Prince, où l'on servit devant lui un potage *qui ne sentoit que l'eau*, il se tourna vers un de

ſes amis qui avoit vu ces Epigrammes: *voilà*, lui dit-il, *un vrai potage à la Grecque.*

V I.

MADAME Deſloges, célebre par ſon eſprit & par ſon zele pour le Calviniſme, avoit prêté à Racan le Livre du Miniſtre Dumoulin, intitulé le *Bouclier de la Foi*, & l'avoit obligé de le lire. Racan, après l'avoir lu, fit ſur ce Livre l'Epigramme ſuivante.

Bien que Dumoulin en ſon Livre,
Semble n'avoir rien ignoré;
Le meilleur eſt toujours de ſuivre
Le Prône de notre Curé;
Toutes les Doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles:
Pour moi, comme une humble brebis,
Je vais où mon Paſteur me range;
Et n'ai jamais aimé le change,
Que des femmes & des habits.

VII.

MALHERBE ayant trouvé cette Epi-

gramme plaisante, l'écrivit lui-même sur le Livre, & l'envoya à Madame Desloges de la part de Racan; la Dame fit répondre à Malherbe, qu'elle crut Auteur des vers, par Gombauld, aussi vif qu'elle pour la Religion prétendue réformée.

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'Antiquité;
Et Dumoulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode:
C'est bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmés;
Les femmes y sont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

SAMUEL SORBIERE, né dans le Diocese d'Uzès l'an 1615, mort en 1670.

I.

CLEMENT IX. avant son élévation au Pontificat, étoit en grand commerce de lettres avec Sorbiere; mais

il ne le traita jamais que comme son ami, sans avoir soin de sa fortune. Sorbiere s'en plaignoit plaisamment, en disant qu'il avoit plus besoin d'une charretée de pain que d'un bassin de confitures. On envoie, disoit-il, des manchettes à un homme qui n'a point de chemise.

II.

SORBIERE n'étoit pas savant. Il cherchoit à avoir commerce de lettres avec tous ceux dont la réputation étoit grande, afin de donner de l'éclat à la sienne. Il étoit en assez grande liaison avec Hobbes & Gassendi. Hobbes écrivoit à Sorbiere sur des matieres de Philosophie. Sorbiere envoyoit ses lettres à Gassendi, & ce que Gassendi répondoit, lui servoit pour répondre aux lettres de Hobbes, qui croyoit Sorbiere grand Philosophe. A la fin le jeu fut découvert.

III.

SORBIERE appelloit les relations des

voyageurs, les Romans des Philosophes.

PIERRE LE MOINE, Jésuite, né à Chaumont en Bassigny, l'an 1602, mort en 1671.

LE Pere Sirmond & le P. le Moine, tous deux Jésuites, ont écrit sur des matieres bien différentes. L'un n'a fait que des Livres d'érudition; & l'autre n'a fait que des Livres François à l'usage des Dames; comme, la Gallerie des femmes fortes, ses peintures morales, sa dévotion aisée, & autres de cette nature. Un jour le Frere portier des Jésuites alla dire au P. Sirmond que des Dames le demandoient: Mon Frere, dit le P. Sirmond, songez-vous bien à ce que vous dites? des femmes me demander! Sans doute vous vous méprenez; il faut nécessairement que ce soit le P. le Moine que ces Dames demandent.

II.

LE Pere le Moine dit à la tête de ses ouvrages, que l'eau de la riviere au bord de laquelle il a composé ses vers, est si propre à faire des Poëtes, que quand on en feroit de l'eau bénite, elle ne chasseroit pas le démon de la Poésie.

III.

QUELQUES Ecrivains se sont efforcés d'imiter Balzac. Le P. le Moine qui avoit de l'esprit & de l'imagination, a passé le but. Le P. Senault de l'Oratoire, disoit par cette raison, que c'étoit Balzac en Pantalon.

IV.

QUELQU'UN demandant à Despréaux, pourquoi il n'avoit pas parlé du P. le Moine dans ses écrits, il répondit :

Il s'est trop élevé pour en dire du mal,
Il s'est trop égaré pour en dire du bien.



FRANÇOIS DE LA MOTHE LE VAYER, né à Paris l'an 1588, mort en 1672.

I.

QUAND il fut question de donner un Précepteur au Roi Louis XIV, on jetta d'abord les yeux sur M. le Vayer, comme sur celui que le Cardinal de Richelieu avoit destiné à cette fonction. Mais la Reine ayant pris la résolution de ne donner cet emploi à aucun homme marié, il fallut par nécessité le donner à un autre. M. le Vayer fut chargé seulement de l'éducation de Monsieur, frere du Roi.

II.

LA Mothe le Vayer ayant fait un Livre d'un dur débit, son Libraire lui en fit des plaintes : Ne vous mettez pas en peine, lui dit-il, je sais un secret pour le faire acheter. Il employa ses amis pour

le faire défendre. Dès qu'il fut défendu, tout le monde voulut l'avoir, & on fut bientôt obligé d'en faire une seconde édition.

III.

Le Pere Merſenne, Minime, ſavoit employer ingénieuſement les penſées des autres. Ce qui fit qu'un jour la Mothe le Vayer appella ce Philoſophe *le bon Larron.*

IV.

La Mothe le Vayer parloit volontiers d'un Ecrivain ſcrupuleux, lequel fut vingt-quatre heures à rêver comment il feroit pour éviter de dire *ce ſeroit*, à cauſe de la reſſemblance des deux premieres ſyllabes.

V.

Les relations des pays éloignés étoient les délices de M. le Vayer. Comme il avoit la mort ſur les lévres, Bernier ſon ami l'alla voir. Il ne l'eut pas

plutôt reconnu, qu'il lui dit : eh bien, quelles nouvelles avez vous du grand Mogol ? Ce furent presque ces dernieres paroles ; il expira peu de temps après.

TANNEGUI LE FEVRE:
né à Caën en 1615, mort en 1672.

I.

TANNEGUI LE FEVRE, pere de Madame Dacier, apprit le Grec sans aucun secours. On lui a souvent entendu dire, que quand on a un peu d'esprit & de jugement, on n'a pas besoin de maîtres pour les langues, & que la plus grande difficulté, c'est d'apprendre à les lire.

II.

LE Fevre eut de grands démêlés avec l'Académie & le Consistoire de Saumur, où il étoit Régent, pour avoir écrit dans un de ses ouvrages, qu'il pardonnoit à Sapho d'avoir aimé les femmes, puisque

cette fureur lui avoit inſpiré une belle Ode ſur ce ſujet. Ce n'étoit qu'une plaiſanterie, que l'on prit ſérieuſement.

III.

Le Fevre fit un voyage à Paris, où M. Colbert chercha à l'arrêter par des propoſitions très-avantageuſes. Il fut ébranlé; mais tout d'un coup, & lorſque ſes amis s'y attendoient le moins, il partit & s'en retourna à Saumur. On veut que ce fut le ſouvenir de Mademoiſelle Liger, & l'impatience de la revoir, qui le déterminerent à partir ſi bruſquement. Il penſa périr dans ce voyage ſur la Loire, ſon bateau prenant l'eau de tous côtés. Quand il fut hors de danger, il fit le diſtique ſuivant :

Quid juvat haud periiſſe tuis, Ligerine, ſub undis,
Si pereo flammis, ô Ligerina, tuis?

IV.

Le Fevre dédia ſon Commentaire ſur

Lucrece à Péliſſon, qui étoit à la Baſtile. Péliſſon lui faiſoit une penſion de cent écus, qui lui étoit payée par Ménage, parce que Péliſſon ne vouloit pas qu'on ſût qu'elle venoit de lui. Elle fut payée juſqu'à l'empriſonnement de Péliſſon. Ménage fit alors ſavoir à le Fevre, le nom de ſon bienfaiteur, qui n'étoit plus en état de lui faire du bien.

ANTOINE GODEAU,

Évêque de Vence & de Graſſe, né à Dreux l'an 1605, mort en 1672.

I.

MONSIEUR Godeau étoit un peu parent de M. Conrard, & logeoit chez lui lorſqu'il venoit à Paris. Les Poéſies qu'il y apportoit de Dreux, donnerent lieu à M. Conrard d'aſſembler dans ſa maiſon, quelques gens de lettres, pour en entendre la lecture; &

ces aſſemblées furent proprement l'origine de l'Académie Françoiſe.

II.

MONSIEUR Godeau fut fort goûté à l'Hôtel de Rambouillet ; & c'étoit de lui que Mademoiſelle de Rambouillet Julie d'Angennes, diſoit dans une de ſes lettres à Voiture : » Il y a ici un homme » plus petit que vous d'une coudée, & » je vous jure, mille fois plus galant. » Sa taille, & l'affection que cette Demoiſelle lui témoignoit, lui firent alors donner le nom de *Nain de Julie.* Deſpréaux diſoit auſſi de Godeau, que c'étoit un *Poëte toujours à jeun.*

III.

LORSQUE l'Abbé Godeau préſenta au Cardinal de Richelieu, la Paraphraſe qu'il avoit faite en Vers, du Cantique *Benedicite omnia opera Domini Domino ;* le Miniſtre lui dit d'un ton gracieux: M. l'Abbé, vous me donnez le *Benedicite*,

&moi je vous donnerai *Graſſe*. L'Evêché de Graſſe lui fut en effet conféré quelques jours après.

IV.

MONSIEUR Godeau étant Evêque de Graſſe, fut député de la part des Etats de Provence, pour remontrer à la Reine Anne d'Autriche, Régente du Royaume, que cette Province ne pouvoit pas payer une ſomme conſidérable, qu'elle lui avoit fait demander. Il dit entr'autres choſes, dans ſa harangue, que la Provence étoit fort pauvre, & que comme elle ne portoit que des Jaſmins & des Orangers, on la pouvoit appeller une gueuſe parfumée.

V.

MONSIEUR Godeau diſoit des Provenceaux, qu'ils étoient riches de peu de bien, glorieux de peu d'honneur, ſavans de peu de ſcience.

VI.

LORSQUE l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. Godeau, déjà Evêque, commença à paroître, le Pere le Cointe, de l'Oratoire, ſe trouva chez un Libraire avec quelques Savans. M. Godeau y étoit auſſi. Il avoit eu ſoin de cacher toutes les marques de ſa dignité, qui auroit pu le faire connoître. La converſation roula ſur cette nouvelle Hiſtoire ; & ſuivant la coutume, aſſez ordinaire aux Savans, on en parla avec beaucoup de liberté. Le Pere le Cointe, convint qu'il y avoit des choſes excellentes dans cet ouvrage ; qu'on ne pouvoit rien lire de plus judicieux que ces réflexions : mais il ajoûta, qu'il auroit ſouhaité plus d'exactitude dans les faits, & plus de critique. Il fit enſuite remarquer quelques endroits qui l'avoient le plus frappé. M. Godeau écoutoit ſans rien dire. Après le départ de ce Pere, il eut grand ſoin de ſavoir ſon nom

& ſa demeure. Le même jour il ſe rendit à l'Oratoire, & ſe fit annóncer. On peut s'imaginer qu'elle fut la ſurpriſe du Pere le Cointe, lorſqu'il le vit. Il lui fit des excuſes de ſon indiſcrétion. Le Prélat le remercia au contraire de ſa ſincérité, le pria de continuer ce qu'il avoit commencé le matin, & lui fit cette priere avec tant d'inſtance, qu'il ne put lui refuſer ſa demande. Ils lurent enſemble cette Hiſtoire, ſur laquelle le Pere le Cointe fit d'amples remarques. Le Prélat, après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition. Depuis ce temps, il honora le Pere le Cointe de ſon amitié.

VII.

LORSQUE M. Godeau eut fait imprimer la vie de S. Paul en Vers, il la porta au Miniſtre Daillé, qui étoit ſon intime ami. Cette vie étant contenue dans un Poëme aſſez court, M. Daillé le lut

ſur le champ, & en ſa préſence : lorſqu'il vint à l'endroit dont il eſt parlé au chap. 23 des actes des Apôtres, il ſe mit à ſourire en voyant la maniere avec laquelle M. Godeau décrivoit S. Paul attendant dans l'antichambre du ſouverain Sacrificateur, & s'amuſant à regarder les tableaux qui y étoient. M. Godeau s'étant apperçu que M. Daillé ſourioit, lui en demande la raiſon. Celui-ci lui répondit : vous, Monſieur, qui avez ſi bien fait l'Hiſtoire de l'Egliſe, & qui la poſſédez ſi bien , y avez-vous vu que les Juifs, depuis le retour de la captivité, aient eu des tableaux chez-eux ? M. Godeau reconnut ſa faute & la corrigea.

VIII.

MONSIEUR Godeau diſoit que le Paradis d'un Auteur, c'étoit de compoſer; que ſon Purgatoire c'étoit de relire & de retoucher ſes compoſitions; mais que ſon Enfer étoit de corriger les épreuves de l'Imprimeur.

JEAN-BAPTISTE POCQUELIN DE MOLIERE, né à Paris l'an 1620, mort en 1673.

I.

MOLIERE avoit un grand-pere qui l'aimoit éperdument ; & comme le bon-homme avoit de la paſſion pour la Comédie, il l'y menoit ſouvent. Le pere qui craignoit que ce plaiſir ne diſſipât ſon fils, & ne lui ôtât l'attention qu'il devoit à ſon métier, demanda un jour au bon-homme, pourquoi il menoit ſi ſouvent cet enfant au Théatre. *Avez-vous envie*, lui-dit-il avec indignation, *d'en faire un Comédien ?* Plut à Dieu, lui répondit le grand-pere, qu'il fut auſſi bon Comédien que Belle-roſe ! Cette réponſe frappa le jeune homme, le dégoûta de la profeſſion de Tapiſſier, & lui donna du goût pour la Comédie.

II.

On prétend que le Prince de Conti voulut faire le jeune Moliere ſon Secretaire, & qu'heureuſement pour la gloire du Théatre François, Moliere eut le courage de préférer ſon talent à un poſte honorable. Si ce fait eſt vrai, il fait également honneur au Prince & au Comédien.

III.

Les Mouſquetaires, les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Chevaux-legers entroient à la Comédie ſans payer, & le Parterre en étoit toujours rempli; de ſorte que Moliere preſſé par les Comédiens, obtint du Roi un ordre pour qu'aucune perſonne de ſa Maiſon n'entrât à la Comédie ſans payer. Ces Meſſieurs indignés, forcerent la porte de la Comédie, tuerent les portiers, & chercherent la troupe entiere pour lui faire éprouver le même traitement. Mais Béjart, qui étoit habillé en vieillard

pour la piece qu'on alloit jouer, se présenta sur le Théatre : *eh ! Messieurs*, leur dit-il, *épargnez du moins un pauvre vieillard de soixante & quinze ans, qui n'a plus que quelques jours à vivre.* Le compliment de ce jeune Comédien qui avoit profité de son habillement pour parler à ces mutins, calma leur fureur. Moliere tint ferme, & l'ordre du Roi fut depuis observé.

IV.

MOLIERE avoit le cœur admirable; Baron lui annonça un jour à Auteuil un homme que l'extrême misere empêchoit de paroître : il se nomme Mondorge, ajouta-t-il. Je le connois, dit Moliere, il a été mon camarade en Languedoc. C'est un honnête-homme. Que jugez-vous qu'il faille lui donner ? Quatre pistoles, dit Baron, après avoir hésité quelque temps. Hé bien, répliqua Moliere, je vais les lui donner pour moi ;

donnez lui pour vous ces vingt autres que voilà. Mondorge parut ; Moliere l'embrassa, le consola, & joignit au présent qui lui faisoit, un magnifique habit de Théatre, pour jouer les rôles tragiques.

V.

MOLIERE revenoit d'Auteuil avec le fameux musicien Charpentier. Il donna l'aumône à un pauvre, qui un instant après fit arrêter le carrosse, & lui dit : Monsieur, vous n'avez pas eu dessein de me donner une piece d'or. Où la vertu va-t-elle se nicher ? s'écria Moliere, après un moment de réflexion : Tiens, mon ami, en voilà un autre.

VI.

MOLIERE disoit que le mépris étoit une pilule qu'on ne pouvoit bien avaler, mais qu'on ne pouvoit guere la mâcher sans faire la grimace.

VII.

MOLIERE étoit désigné pour remplir la premiere place vacante à l'Académie Françoise. La compagnie s'étoit arrangée au sujet de sa profession. Moliere n'auroit plus joué que dans les rôles du haut comique. Mais sa mort précipitée le priva d'une place bien méritée, & l'Académie d'un sujet si propre à la remplir.

VIII.

MOLIERE se présenta un jour pour faire le lit du Roi. Un autre Valet-de-Chambre qui le devoit faire avec lui se retira brusquement, en disant qu'il ne le feroit point avec un Comédien. Bellocq, autre Valet-de-Chambre, homme de beaucoup d'esprit, & qui faisoit de très-jolis vers, s'approcha dans le moment, & dit : M. de Moliere vous voulez bien que j'aie l'honneur de faire le lit du Roi avec vous. Cette aventure vint aux oreilles du Roi, qui fut très-mécontent

content qu'on eut témoigné du mépris à Moliere.

IX.

MOLIERE avoit commencé à traduire Lucrece dans sa jeunesse, & il auroit achevé cet Ouvrage sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette Traduction pour faire des papillotes. Moliere, qui étoit facile à irriter, fut si piqué de ce contre-temps, que dans sa colere, il jetta sur le champ le reste au feu. Pour mettre plus d'agrément dans cette Traduction, il avoit rendu en Prose les raisonnemens Philosophiques, & il avoit mis en Vers toutes les belles descriptions qui se trouvent dans le Poëme de Lucrece.

X.

MOLIERE lisoit ses Comédies à une vieille servante nommée Laforêt; & lorsque les endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit,

parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son Théatre que ces endroits ne réussissoient point. Un jour Moliere pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scenes d'une Comédie qu'il disoit être de lui, mais qui étoit de Brécourt, Comédien. La servante ne prit point le change, & après en avoir oui quelques mots, elle soutint que son maître n'avoit pas fait cette piece.

XI.

PERRAULT dit dans ses Hommes illustres, que le pere de Moliere, fâché du parti que son fils avoit pris d'aller dans les Provinces jouer la Comédie, le *fit* solliciter inutilement par tout ce qu'il avoit d'amis, de quitter cette pensée. Enfin, il lui envoya le maître chez qui il l'avoit mis en pension pendant les premieres années de ses études, espérant que par l'autorité que ce maître avoit eue sur lui pendant ce temps-là, il pourroit *le ra-*

mener à son devoir ; mais bien-loin que ce bon-homme lui persuadât de quitter sa profession, le jeune Moliere lui persuada de l'embrasser lui-même, & d'être le Docteur de leur Comédie ; lui ayant représenté que le peu de Latin qu'il savoit, le rendroit capable d'en bien faire le personnage, & que la vie qu'ils meneroient seroit bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des pensionnaires.

XII.

RACINE regarda toujours Moliere comme un homme unique ; & le Roi lui demandant un jour quel étoit le premier des grands Ecrivains qui avoient honoré la France pendant son regne, il lui nomma Moliere : Je ne le croyois pas, répondit le Roi ; mais vous vous y connoissez mieux que moi.

XIII.

SUR la fin de ses jours, Moliere ne vivoit que de lait : mais lorsqu'il alloit à sa

maiſon d'Auteuil, il engageoit Chapelle à faire les honneurs de ſa table, & lui laiſſoit le choix des convives. Moliere s'étant allé coucher un ſoir, laiſſa ſes amis à table. La converſation tomba inſenſiblement ſur la Morale vers les trois heures du matin. Que notre vie eſt peu de choſe, dit Chapelle! qu'elle eſt remplie de traverſes! nous ſommes à l'affut pendant trente ou quarante ans pour jouir d'un moment de plaiſir que nous ne trouvons jamais. Notre jeuneſſe eſt harcellée par de maudits parens qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête: Je me ſoucie *morbleu* bien, ajouta-t-il, que la Terre tourne ou le Soleil; que ce fou de Deſcartes ait raiſon, ou cet extravagant d'Ariſtote. J'avois pourtant un enragé Précepteur, qui me rebattoit toujours de ces fadaiſes-là, & qui me faiſoit ſans ceſſe retomber ſur ſon Epicure; encore paſſe pour ce

Philosophe là, c'étoit lui qui avoit le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassés de ces fous là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établissement. Toutes ces femmes sont des animaux qui sont ennemis jurés de notre repos. Oui, morbleu, chagrins, injustices, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci. Tu as parbleu raison, mon cher ami, répondit J.... en l'embrassant. La vie est un pauvre partage; quittons-là, de peur qu'on ne sépare d'aussi bons amis que nous le sommes; allons nous noyer de compagnie; la riviere est à notre portée. Cela est vrai, dit N.... nous ne pouvons jamais mieux prendre notre temps pour mourir bons amis, & dans la joie; & notre mort sera du bruit. Ainsi ce glorieux dessein fut approuvé tout d'une voix. Ces yvrognes se levent, & vont gaiement à la riviere. Baron courut avertir du monde, & éveiller Moliere, qui fut effrayé de cet extra-

vagant projet, parce qu'il connoiſſoit le vin de ſes amis. Pendant qu'il ſe levoit, la troupe avoit gagné la riviere, & ils s'étoient déjà ſaiſis d'un bateau pour prendre le large, afin de ſe noyer en plus grande eau. Des domeſtiques & des gens du lieu furent promptement à ces débauchés qui étoient déjà dans l'eau, & les repêcherent. Indignés du ſecours qu'on venoit de leur donner, ils mettent l'épée à la main, courent ſur leurs ennemis, les pourſuivent juſques dans Auteuil, & les vouloient tuer: ces pauvres gens ſe ſauvent la plupart chez Moliere, qui voyant ce vacarme, dit à ces furieux: Qu'eſt-ce donc que ces coquins-là vous ont fait, Meſſieurs? Comment, ventrebleu, dit J.... qui étoit le plus opiniâtre à ſe noyer, ces malheureux nous empêchent de nous noyer? Ecoute, mon cher Moliere, tu as de l'eſprit, vois ſi nous avons tort. Fatigués des peines de ce

monde-ci, nous avons fait dessein de passer en l'autre pour être mieux. La riviere nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre, ces marauds nous l'ont bouché. Pouvons-nous faire moins que de les en punir? Comment! Vous avez raison, répondit Moliere: sortez d'ici coquins, que je ne vous assomme, dit-il à ces pauvres gens, paroissant en colere; je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions. Ils se retirerent marqués de quelques coups d'épée.

Comment, Messieurs, poursuit Moliere, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part? Quoi! vous voulez vous noyer sans moi? Je vous croyois plus de mes amis. Il a parbleu raison, dit Chapelle, voilà une injustice que nous lui faisons. Viens donc te noyer avec nous. Oh! doucement, répondit Moliere, ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal-à-propos;

c'eſt la derniere action de la vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On feroit aſſez malin pour lui donner un mauvais jour ; ſi nous nous noyons à l'heure qu'il eſt, on diroit à coup ſûr que nous l'aurions fait la nuit comme des déſeſpérés ou comme des gens ivres. Saiſiſſons le moment qui nous faſſe le plus d'honneur. Demain ſur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun, & devant tout le monde, nous irons nous jetter la tête devant dans la riviere. J'approuve fort ſes raiſons, dit N..... & il n'y a point le petit mot à dire. Morbleu, j'enrage, dit L.... Moliere a toujours cent *fois* plus d'eſprit que nous. Voilà qui eſt fait, remettons la partie à demain, & allons nous coucher, car je m'endors. Sans la préſence d'eſprit de Moliere, il feroit infailliblement arrivé du malheur, tant ces Meſſieurs étoient ivres & animés contre ceux qui les avoient empêchés de ſe noyer.

XIV.

MOLIERE n'étoit pas ſeulement bon Auteur & excellent Acteur ; il avoit toujours eu ſoin de cultiver la Philoſophie. Chapelle & lui ne ſe paſſoient rien ſur cet article là : celui là pour Gaſſendi ; celui-ci pour Deſcartes. Un jour qu'ils revenoient d'Auteuil, ils firent naître une diſpute. Ils prirent un ſujet grave pour ſe faire valoir devant un Minime qu'ils trouverent dans leur bateau. J'en fais juge le bon Pere, dit Moliere, ſi le ſyſtême de Deſcartes n'eſt pas cent fois mieux imaginé que tout ce que M. Gaſſendi a débité pour nous faire paſſer les rêveries d'Epicure. Paſſe pour ſa morale, mais le reſte ne vaut pas la peine qu'on y faſſe attention. N'eſt-il pas vrai, mon Pere, ajouta Moliere ? Le Religieux répondit par un *hom*, *hom*, qui faiſoit entendre aux Philoſophes qu'il étoit connoiſſeur en cette matiere ; mais

il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée. Oh! parbleu, mon Pere, dit Chapelle, qui se crut affoibli par l'apparente approbation du Minime, il faut que Moliere convienne que Descartes n'a formé son systême que comme un Méchanicien, qui imagine une belle machine sans faire attention à l'exécution. Le systême de ce Philosophe est contraire à une infinité de phénomenes de la nature que le bon homme n'avoit pas prévus. Le Minime sembla se ranger du côté de Chapelle par un second *hom*, *hom*. Moliere, outré de ce qu'il triomphoit, redouble ses efforts avec une chaleur de Philosophe pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons, que le Religieux fut obligé de s'y rendre par un troisieme *hom*, *hom* obligeant, qui sembloit décider la question en sa faveur. Chapelle s'échauffe, & criant à pleine tête pour convertir son juge,

il ébranla ſon équité par la force de ſes poumons : je conviens que c'eſt l'homme du monde qui a le mieux rêvé, ajouta Chapelle ; mais morbleu il a pillé ſes rêveries par-tout, & cela n'eſt pas bien. N'eſt-il pas vrai, mon Pere, dit-il au Minime ? Le Moine qui convenoit de tout obligeamment, donna auſſi-tôt un ſigne d'approbation, ſans proférer une ſeule parole. Moliere, ſans ſonger qu'il étoit au lait, ſaiſit avec fureur le moment de rétorquer l'argument de Chapelle. Les deux Philoſophes en étoient aux convulſions & preſque aux invectives d'une diſpute Philoſophique, quand ils arriverent devant les Bons-hommes. Le Religieux les pria qu'on le mit à terre : il les remercia gracieuſement, & applaudit fort à leur profond ſavoir. Mais avant que de ſortir du bateau, il alla prendre ſous les pieds du batelier ſa beſace qu'il y avoit miſe en entrant. C'étoit un Frere

lay : les deux Philoſophes n'avoient point vu ſon enſeigne ; & honteux d'avoir perdu le fruit de leur diſpute devant un homme qui n'y entendoit rien, ils ſe regarderent l'un l'autre ſans ſe rien dire. Moliere revenu de ſon abattement, dit à Baron, qui étoit de la compagnie, mais d'un âge à négliger une pareille converſation : Voyez, petit garçon, ce que fait le ſilence quand il eſt obſervé avec conduite. Voilà comme vous faites toujours, Moliere, dit Chapelle ; vous me commettez ſans ceſſe avec des ânes qui ne peuvent ſavoir ſi j'ai raiſon. Il y a une heure que j'uſe mes poumons, & je n'en ſuis pas plus avancé.

XV.

MOLIERE étoit fort ami du célebre Avocat Furcroi, homme redoutable par la capacité & par la grande étendue de ſes poumons ; ils eurent une diſpute à table en préſence de Deſpréaux. *Molie-*

re se tourna du côté du Satyrique, & dit: *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, contre une gueule comme cela ?*

XVI.

J'ÉTOIS à la premiere représentation des *Précieuses Ridicules* de Moliere, dit Ménage, & tout l'Hôtel de Rambouillet s'y trouva. La piece fut jouée avec un applaudissement général. Au sortir de la Comédie, prenant M. Chapelain par la main : Monsieur, lui dis-je, nous approuvions, vous & moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement & avec tant de bon sens ; mais croyez-moi, pour me servir de ce que Saint Remi dit à Clovis : *il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, & adorer ce que nous avons brûlé.*

XVII.

UN jour que l'on représentoit cette piece, un vieillard s'écria du milieu du parterre, *courage, courage, Moli ere voilà la bonne Comédie.*

XVIII.

Un bon Bourgeois de Paris, vivant bien noblement, s'imagina que Moliere l'avoit pris pour l'originale de ſon *Cocu imaginaire*. Il crut devoir en être offenſé, & il en marqua ſon reſſentiment à un de ſes amis : comment, lui dit-il, un petit Comédien aura l'audace de mettre impunément ſur le Théatre, un homme de ma ſorte ! je me plaindrai, ajoûta-t-il ; en bonne police, on doit réprimer l'inſolence de ces gens-là. Ce ſont les peſtes d'une Ville ; ils obſervent tout, pour le tourner en ridicule. L'ami, qui étoit homme de bon ſens, *lui dit* : *eh !* Monſieur, ſi Moliere a eu intention ſur vous en faiſant ſon Cocu imaginaire, de quoi vous plaignez-vous ? Il vous a pris du beau côté, & vous ſeriez bienheureux d'en être quitte pour l'imagination. Le Bourgeois, quoique peu ſatisfait de la réponſe de ſon ami, ne laiſſa pas d'y

faire quelque réflexion, & ne retourna plus au Cocu imaginaire.

XIX.

LE Roi, en sortant de la premiere représentation des *Fâcheux*, dit à Moliere, en voyant passer le Comte de Soyecourt, insupportable chasseur : voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut assez : la scene du Fâcheux chasseur fut faite & apprise en moins de vingt-quatre heures ; & comme Moliere n'entendoit rien au jargon de la chasse, il pria le Comte de Soyecourt lui-même, de lui indiquer les termes dont il devoit se servir.

XX.

L'ÉCOLE des femmes, éprouva dans sa naissance, de grandes contradictions. Plapisson, qui passoit pour un grand Philosophe, étoit sur le Théatre pendant la représentation, & à tous les éclats de rire, que le parterre faisoit, il haussoit

les épaules & regardoit le parterre en pitié; & quelquefois aussi le regardant avec dépit, il disoit tout haut: Ri donc, parterre, ri donc. Le Duc de.... ne fut pas un des moins zélés censeurs de cette piece. Qu'y trouvez-vous à redire d'essentiel, lui dit un connoisseur? Ah, parbleu, ce que j'y trouve à redire est plaisant! s'écria le Duc : *Tarte à la crême.* Mais *Tarte à la crême* n'est point un défaut, répondit le bel esprit, pour la décrier comme vous faites. *Tarte à la crême* est exécrable, repliqua le Courtisan : *Tarte à la crême*, bon Dieu! avec du sens commun, peut-on soûtenir une piece où l'on ait mis *Tarte à la crême?* Cette expression fut bientôt répétée par tout le monde. Moliere fit jouer peu de temps après la Critique de l'Ecole des femmes. *La Tarte à la crême* n'y fut pas oubliée; & quoique ce mot étant devenu proverbe, la raillerie que Moliere en fit dans la Critique,

fut partagée entre ceux qui l'avoient employé ; le Seigneur qui ſavoit en être l'original, fut ſi vivement piqué d'être mis ſur le Théatre, qu'il s'aviſa d'une vengeance auſſi indigne d'un homme de ſa qualité, qu'elle étoit imprudente. Un jour qu'il vit paſſer Moliere par un appartement où il étoit, il l'aborda avec les démonſtrations d'un homme qui vouloit lui faire careſſe. Moliere s'étant incliné, il lui prit la tête ; & en lui diſant : *Tarte à la crême, Moliere, Tarte à la crême*, il lui frotta le viſage contre ſes boutons, qui étant fort durs & fort tranchant, le mirent en ſang. Le Roi qui vit Moliere le même jour, apprit la choſe avec indignation, & le marqua au Duc d'une maniere aſſez vive.

XXI.

MADEMOISELLE de Brie avoit joué d'original, le rôle d'Agnès dans l'Ecole des femmes. Les Comédiens la voyant

vieillir, l'engagerent à céder ce rôle à Mademoiselle Ducroisi, qui épousa depuis Poisson second. Dès que la jeune Actrice parut sur le Théâtre, tout le Parterre demanda si hautement Mademoiselle de Brie, qu'on fut obligé de l'aller chercher chez elle ; & elle joua en son habit de Ville, avec des applaudissemens qui ne finissoient point. Elle garda le rôle jusqu'à 65 ans.

XXII.

Le fameux Comte de Grammont a fourni à Moliere, l'idée de son *Mariage forcé.* Ce Seigneur, pendant son séjour à la Cour d'Angleterre, avoit fort aimé Mademoiselle Hamilton. Leurs amours même avoient fait du bruit, & il repassoit en France sans avoir conclu avec elle. Les deux freres de la Demoiselle le joignirent à Douvres, dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'apperçurent, ils lui crie-

rent : Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? Pardonnez-moi, répondit le Comte, qui devinoit leur intention ; j'ai oublié d'épouser votre sœur, & j'y retourne avec vous pour finir cette affaire.

XXIII.

L'AMOUR Médecin, est le premier ouvrage dans lequel Moliere ait attaqué les Médecins. Il logeoit chez un Médecin, dont la femme extrêmement avare, dit à Mademoiselle Moliere, qu'elle vouloit augmenter le loyer de la portion de Maison qu'elle occupoit. Celle-ci ne daigna pas seulement l'écouter ; & son appartement fut loué à un autre. Moliere épousa en cette occasion la passion de sa femme, & attaqua le Médecin. Depuis ce temps-là, il n'a cessé de tourner en ridicule la Médecine. Il définissoit un Médecin : un homme que l'on paie pour conter des fariboles dans la

chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remedes l'aient tué.

XXIV.

TOUT le monde sait que le Misantrope fut d'abord mal reçu, & qu'il ne se soûtint au Théatre qu'à la faveur du Médecin malgré lui. On rapporte un fait singulier, qui peut avoir contribué à la disgrace de la meilleure Comédie qui ait été jamais faite. A la premiere représentation, après la lecture du Sonnet d'Oronte, le Parterre applaudit : Alceste démontre dans la suite de la scene, que les pensées & les vers de ce *Sonnet* étoient

De ces colifichets dont le bon sens murmure.

Le Public confus d'avoir pris le change, s'indisposa contre la Piece.

XXV.

LORSQUE Moliere donna son Misantrope, il étoit brouillé avec Racine. Un flatteur crut faire plaisir au dernier, après

la premiere repréſentation, en lui diſant : la piece eſt tombée, rien n'eſt ſi froid ; vous pouvez m'en croire, j'y étois. Vous y étiez? reprit Racine, & moi je n'y étois pas : cependant je n'en croirai rien, parce qu'il eſt impoſſible que Moliere ait fait une mauvaiſe piece ; retournez-y & examinez la mieux.

XXVI.

On ſait que les ennemis de Moliere voulûrent perſuader au Duc de Montauſier, fameux par ſa vertu ſauvage, que c'étoit lui que Moliere jouoit dans le Miſantrope. Le Duc de Montauſier alla voir la piece, & dit en ſortant, qu'*il auroit bien voulu reſſembler au Miſantrope de Moliere.*

XXVII.

Il y a une Anecdote aſſez plaiſante au ſujet de la chanſon *qu'ils ſont doux, bouteille ma mie, &c.* que chante Sganarelle dans le Medecin malgré lui ; M.

Rose, de l'Académie Françoise & Sécrétaire du cabinet, fit des paroles Latines sur cet air, d'abord pour se divertir, & ensuite pour faire une petite piece à Moliere, à qui il reprocha chez le Duc de Montausier d'être plagiaire; ce qui donna lieu à une fort vive & plaisante dispute. M. Rose soutint toujours en chantant les paroles Latines, que Moliere les avoit traduites en François d'une épigramme Latine imitée de *l'Anthologie*; voici ces paroles.

Quam dulces,
Amphora amœna,
Quam dulces
Sunt tuæ voces!
Dum fundis merum in calices,
Utinam semper esses plena!
Ah, ah, cara mea lagena,
Vacua cur jaces!

XXVIII.

La premiere représentation du Tar-

tuffe fit un bruit étonnant dans Paris : les dévots poufferent les hauts cris, & le Parlement défendit de jouer cette Comédie. On étoit affemblé pour la feconde repréfentation, lorfque la défenfe arriva, Meffieurs, dit Moliere, en s'adreffant à l'affemblée, nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le Tartuffe; *mais M. le premier Préfident ne veut pas qu'on le joue.*

XXIX.

Ce même mot fut tourné d'une maniere un peu différente par des Comédiens de Province. Ils étoient dans une ville dont l'Evêque étoit mort depuis peu. Le Succeffeur moins favorable au Spectacle, donna ordre que les Comédiens partiffent avant fon entrée. Ils jouerent encore la veille; & comme s'ils euffent dû jouer le lendemain, celui qui annonça dit : Meffieurs, vous aurez demain le Tartuffe.

XXX.

HUIT jours après que le Tartuffe eut été défendu, on représenta à la Cour une piece intitulée *Scaramouche Hermite*; & le Roi en sortant dit au Grand Condé : je voudrois bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la Comédie de Moliere, ne disent rien de celle de *Scaramouche ;* à quoi le Prince répondit : la raison de cela est, que la Comédie de *Scaramouche* joue le Ciel & la Religion, dont ces Messieurs là ne se soucient point ; mais celle de Moliere les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent souffrir.

XXXI.

LORSQUE Moliere fit jouer son Tartuffe, on lui demanda de quoi il s'avisoit de faire des Sermons. Pourquoi sera-t-il permis, répondit-il, au Pere Maimbourg de faire des Comédies en Chaire, & qu'il ne me sera pas permis de faire des Sermons sur le Théatre ?

XXXII.

XXXII.

UN jour qu'on repréfentoit le Tartuffe, Champmélé qui n'étoit point encore alors dans la troupe, fut voir Moliere dans fa loge qui étoit proche du Théatre. Comme ils en étoient aux complimens, Moliere s'écria : Ah, chien! ah, bourreau! & fe frappoit la tête comme un poffédé. Champmélé crut qu'il tomboit de quelque mal, & il étoit fort embarraffé. Mais Moliere qui s'apperçut de fon étonnement, lui dit : ne foyez pas furpris de mon emportement; je viens d'entendre un Acteur déclamer fauffement & pitoyablement quatre vers de ma piece : & je ne faurois voir maltraiter mes enfans de cette force là, fans fouffrir comme un damné.

XXXIII.

MADAME Dacier qui a fait honneur à fon fexe par fon érudition, & qui lui en eut fait davantage, fi avec la fcience

des Commentateurs, elle n'en eut pas eu l'esprit, fit une Dissertation pour prouver que l'Amphitrion de Plaute étoit fort au-dessus du moderne ; mais ayant oui dire que Moliere vouloit faire une Comédie des Femmes savantes, elle supprima sa Dissertation.

XXXIV.

LORSQUE Moliere se préparoit à donner son George-Dandin, un de ses amis lui fit entendre qu'il y avoit dans le monde un Dandin qui pourroit se reconnoître dans la piece, & qui étoit en état par sa famille, non-seulement de la décrier, mais encore de le desservir dans le monde. Vous avez raison, dit Moliere à son ami ; mais je sais un moyen sûr de me concilier l'homme dont vous parlez : j'irai lui lire ma piece. Au spectacle, où il étoit assidu, Moliere lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en question se trouva

ſi honoré de ce compliment, que toutes affaires ceſſantes, il donna parole pour le lendemain, & il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette piece. Moliere, diſoit-il à tout le monde, me lit ce ſoir une Comédie, voulez-vous en être. Moliere trouva une nombreuſe aſſemblée & ſon homme qui préſidoit. La piece fut trouvée excellente; & lorſqu'elle fut jouée, perſonne ne la faiſoit mieux valoir que celui qui auroit pû s'en fâcher, une partie des ſcenes que Moliere avoit traitées dans ſa piece, lui étant arrivées. Ce ſecret de faire paſſer ſur le Théatre des traits un peu hardis, a été trouvé ſi bon, que pluſieurs Auteurs l'ont mis en uſage depuis avec ſuccès.

XXXV.

LE Bourgeois Gentilhomme fut joué la premiere fois à Chambord : le Roi n'en dit pas un mot, & tous les Courti-

ſans en parlerent avec le dernier mépris. Le déchaînement étoit ſi grand, que Moliere n'oſoit ſe montrer : il envoyoit ſeulement Baron à la découverte, qui lui rapportoit toujours de mauvaiſes nouvelles. Au bout de cinq ou ſix jours on joua cette piece pour la ſeconde fois. Après la repréſentation, le Roi qui n'avoit pas encore porté ſon jugement, dit à Moliere : je ne vous ai point parlé de votre piece à la premiere repréſentation, parce que j'ai appréhendé d'être ſéduit par la maniere dont elle avoit été repréſentée; mais en vérité, Moliere, vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti, & votre piece eſt excellente. Auſſi-tôt l'Auteur fut accablé de louanges par les Courtiſans, qui répétoient, tant bien que mal, ce que le Roi venoit de dire à l'avantage de cette piece.

XXXVI.

LA ſcene 5[e] de l'acte 3[e] eſt l'endroit des Femmes ſavantes qui a fait le plus de bruit. Triſſotin & Vadius y ſont peints d'après nature ; car l'Abbé Cotin étoit véritablement l'auteur du Sonnet à la Princeſſe Uranie. Il l'avoit fait pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à *Mademoiſelle*, Princeſſe qui ſe plaiſoit à ces ſortes de petits ouvrages, & qui d'ailleurs conſidéroit fort l'Abbé Cotin, juſques là même qu'elle l'honoroit du nom de ſon ami. Comme il achevoit de lire ſes vers, Ménage entra ; Mademoiſelle les fit voir à Ménage ſans lui en nommer l'auteur : Ménage les trouva, ce qu'effectivement ils étoient, déteſtables. Là-deſſus nos deux Poëtes ſe dirent à peu près l'un à l'autre, les douceurs que Moliere a ſi agréablement rimées. Peu de temps

après la mort du pauvre Cotin, on fit ces quatre vers :

Savez-vous en quoi Cotin
Differe de Triffotin ?
Cotin a fini fes jours,
Triffotin vivra toujours.

XXXVII.

DANS le Malade imaginaire, la derniere piece que Moliere ait mife au Théatre, il y a un M. Fleurant Apothicaire, brufque jufqu'à l'infolence, qui vient une féringue à la main pour donner un lavement au malade. Un honnête homme frere de ce prétendu malade, qui fe trouve là dans ce moment, le détourne de le prendre, dont l'Apothicaire s'irrite, & lui dit toutes les impertinences dont les gens de fa forte font capables. La premiere fois que cette piece fut jouée, l'honnête homme répondit à l'Apothicaire : *allez, Monfieur, on voit bien que vous n'avez coutume de par-*

ler qu'à des culs. Tous les auditeurs qui étoient à la premiere représentation, s'en indignerent; au lieu qu'on fut ravi à la seconde, d'entendre dire : *allez, Monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages.*

XXXVIII.

DESPRÉAUX n'approuvoit pas le jargon que Moliere mettoit dans la bouche de ses paysans, & de quelques autres de ses personnages. Vous ne voyez pas, disoit-il, que Plaute ni ses confreres aient estropié la langue en faisant parler des villageois; ils leur font tenir des discours proportionnés à leur état, sans qu'il en coûte rien à la pureté du langage. Otez cela à Moliere, continuoit-il, je ne lui connois point de supérieur pour l'esprit & le naturel : ce grand homme l'emporte de beaucoup sur Corneille, sur Racine & sur moi; car, ajoutoit-il en riant, il faut bien que je me mette de la partie.

XXXIX.

MOLIERE étant mort, les Comédiens ſe diſpoſoient à lui faire un convoi magnifique : mais M. de Harlai, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de Moliere alla ſur le champ à Verſailles, ſe jetter aux pieds du Roi, pour ſe plaindre de l'injure que l'on faiſoit à la mémoire de ſon mari, en lui refuſant la ſépulture. Mais le Roi la renvoya, en lui diſant que cette affaire dépendoit du miniſtere de M. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adreſſer. Cependant, Sa Majeſté fit dire à ce Prélat, qu'il fît en ſorte d'éviter l'éclat & le ſcandale. M. l'Archevêque révoqua donc ſa défenſe, à condition que l'enterrement ſeroit fait ſans pompe & ſans bruit. Il fut fait par deux Prêtres, qui accompagnerent le corps ſans chanter : & on l'enterra dans le Cimetiere, qui eſt derriere la Cha-

pelle de S. Joseph, dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assisterent, ayant chacun un flambeau à la main. Mademoiselle Moliere s'écrioit par-tout : *quoi, l'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des autels ?*

XL.

UN Abbé crut faire sa cour au Grand Condé, en lui présentant l'épitaphe qu'il avoit faite pour Moliere : ah, lui dit ce Prince, que celui dont tu me présente l'épitaphe, n'est-il en état de faire la tienne !

XLI.

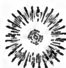
DEUX ou trois ans après la mort de Moliere, il fit un hiver très-rude. La Veuve de ce grand homme, fit porter cent voies de bois sur la tombe de son mari, & les y fit brûler pour chauffer les pauvres du quartier. La grande chaleur du feu fendit en deux la pierre qui couvroit la tombe.

XLII.

DANS une préface que les Anglois ont mise à la tête de la traduction de Moliere, ils comparent les ouvrages de ce grand comique à un gibet. Le vice, dit-on, & le ridicule y ont été exécutés, & y demeurent exposés comme sur le grand chemin, pour servir d'exemple aux Auteurs.

XLIII.

ON voit aujourd'hui des Auteurs qui, parce qu'ils sont jeunes, voudroient nous faire croire que Moliere a vieilli. La chose est risible, dit un fort bel esprit ; mais il manque de rieurs.



HENRIETTE DE COLIGNI, depuis Madame de la Suze, mort en 1673.

I.

LA jalousie que Monsieur de la Suze conçut contre elle, lui fit prendre la résolution de la mener à une de ses Terres. On prétend que la Comtesse, pour éviter de l'y suivre, abjura la Religion Protestante, qu'elle professoit comme son mari, ce qui donna occasion à ce bon mot de la Reine de Suede, que Madame de la Suze s'étoit fait Catholique, pour ne voir son mari ni en ce monde ni en l'autre. La désunion augmenta entr'eux, ou par le changement de Religion ou par la jalousie continuelle du Comte, ce qui inspira à la Comtesse le dessein de se démarier, en quoi elle réussit, ayant offert à son mari vingt-cinq mille écus, pour n'y pas mettre d'opposition, ce

qu'il accepta. Le mariage fut ainsi cassé par Arrêt du Parlement. On dit encore un bon mot à ce sujet ; que la Comtesse avoit perdu cinquante mille écus dans cette affaire, parce que si elle avoit attendu encore quelque temps, au lieu de donner vingt-cinq mille écus, elle les auroit reçus de lui pour s'en défaire.

II.

On trouvoit quelquefois Madame de la Suze habillée & parée de grand matin. Quand on lui demandoit la raison, elle répondoit simplement : *c'est que j'ai écrit ;* pour faire connoître qu'elle mettoit d'ordinaire tous ses atours avant d'écrire.

III.

On ne pouvoit pas voir des affaires plus dérangées que celles de Madame de la Suze. Un Exempt, accompagné de quelques Archers, vint un jour chez elle sur les huit heures du matin, pour saisir

ſes meubles : ſa femme de chambre l'alla avertir auſſi-tôt. Elle fit entrer l'Exempt étant encore dans ſon lit, & le pria avec inſtance de vouloir bien la laiſſer repoſer encore deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la nuit, ce qui lui fut accordé. Elle ſe rendormit juſqu'à dix heures qu'elle s'habilla pour aller dîner en ville, & paſſa enſuite dans ſon antichambre, où elle fit de grands complimens à l'Exempt, & le remercia fort de ſon honnêteté, en lui diſant tranquillement : je vous laiſſe le maître, & elle ſortit ainſi de ſa maiſon.

IV.

MADAME de Chatillon plaidoit au Parlement de Paris contre Madame la Comteſſe de la Suze. Ces deux Dames ſe rencontrant tête à tête dans la Salle du Palais, M. de la Feuillade qui donnoit la main à Madame de Chatillon,

dit d'un ton Gascon à Madame de la Suze, qui étoit accompagnée de Bensserade & de quelques autres Poëtes de réputation : *Madame, vous avez la rime de votre côté, & nous avons la raison.* Madame de la Suze piquée de cette raillerie, repartit fiérement & faisant la mine : *ce n'est donc pas, Monsieur, sans rime ni raison que nous plaidons.*

Fin du Tome premier.



